

UNIVERSITÉ ASSANE SECK DE ZIGUINCHOR



L'excellence, ma référence

UFR : Sciences Économiques et Sociales

DEPARTEMENT : Sociologie

Intitulé du Master : Politiques Publiques, culture et Développement

Spécialité : Migration, Santé et Développement

MEMOIRE DE MASTER

La migration irrégulière des sénégalais vers les États-Unis :
profils, mobilisations et itinéraires migratoires

Présenté par

Mlle Soda GUEYE

Sous la direction de

Dr Abdoulaye NGOM, Maître-Assistant

Sous la supervision du

Pr Benoît TINE, Professeur Titulaire

Soutenu publiquement le Samedi **31 Janvier 2026** à UASZ

Devant un jury composé de :

Pr Benoît TINE	Professeur Titulaire	Président du jury	UASZ
Pr Doudou DIEYE GUEYE	Maître de Conférences	Examineur	UASZ
Dr Ibrahima DIONE	Maître de Conférences	Examineur	UASZ
Dr Abdoulaye NGOM	Maître-Assistant	Directeur de mémoire	UASZ

Année universitaire 2024-2025

DÉDICACE

Je dédie ce travail :

- À Mon père
- À ma mère
- À mes petites sœurs
- À Soukeyna GUEYE
- À Ngoné DIOUF et Adama GAKOU
- À Tonton Moussa NDIAYE
- À Madame Mariama CISSÉ
- Au Dr Abdoulaye NGOM
- Au Dr Ismaila SÈNE
- Au Dr Serigne Momar SARR
- À Ousmane William KÉBÉ
- À ma Grand-mère Ndèye Ali Ngoné DIAW

REMERCIEMENTS

Je rends grâce à Allah pour tout.

Je tiens d'abord à exprimer ma gratitude à mon encadreur, Dr Abdoulaye NGOM, professeur très disponible et à l'écoute de ses étudiants. Je vous remercie au fond du cœur pour votre accompagnement, les riches échanges que nous avons eus, ainsi que toutes les connaissances que vous nous avez transmises, à moi et à mes camarades, depuis la licence 2 jusqu'à aujourd'hui. Comme j'ai l'habitude de le dire, si nous savons réellement comment faire des entretiens, cela est entièrement grâce à vous. Vous méritez une mention spéciale.

Je remercie très sincèrement mon père, Pape Momar GUEYE, l'amour de ma vie, qui n'a ménagé aucun effort pour ma réussite, avant et tout au long de mes études. Merci infiniment pour tout et longue vie à toi.

Mes remerciements vont également à ma petite maman Ndèye Codou SYLLA, mon autre moi, à ma famille ainsi qu'à mes petites sœurs Soukeyna, Mame Anta, Khady, Aïssatou, Ndèye Ngoné, Aïda, Marie, Amsatou sans oublier mon frère et ami Cheikh Ahmed Tidiane SECK.

Je remercie particulièrement Ngoné, une sœur depuis la licence 1, avec qui j'ai partagé énormément de choses. Merci aussi à Adama GAKOU mon meilleur ami et frère, à Mame Fatou Seye MBAYE (Mami) une sœur de cœur ainsi que sa mère Mariama DIAGNE, à Mame Fatou NDIAYE, sœur de cœur, à mes chères sœurs et amie Awa KANE et Seynabou DIOP, à Caro GUEYE, à Seynabou FALL, Ndèye Fatou GUEYE, Aïda SEYE, Dieynaba, Adama KANDE et sa fille Zahra, à mes frères Abou khouzayfa, Ousmane, les deux Mouhamed, à Cheikh SARR, El Malick CISSE, à mes grand-frères et amis Philippe Ndéné NDIAYE, Birame NDIAYE et Abdou Khadre ainsi qu'à la team Royal five Sidi NDIIOUCK, Fatima FAYE, Madeleine GUEYE, Binetou FALL et Lamine NDIAYE.

Je remercie également toute l'équipe de Daara Smart Wily, Serigne Modou, Amy, SYLLA et notre Mentor.

Je tiens à remercier tout particulièrement mes deux grandes sœurs et correctrices, Aminata BÂ et Mame Fatou BADIANE, pour leur disponibilité, leur gentillesse et le temps précieux consacré à la correction de ce travail.

Je n'oublie pas Madame Aïssatou LÈYE pour les corrections et surtout pour sa grande disponibilité. Je vous remercie sincèrement.

Mon remerciement s'adresse également à mes oncles : Tonton Moussa Ndiaye, toujours présent depuis la licence 1 et qui m'a énormément encouragée tout au long de mes études supérieures ; Tonton Talla SÈNE, Tonton Habib Ntap, Tonton Dovi Abbey, notre Grand-Frère Omar GNING, Cheikh SYLLA, Alioune Badara SYLLA ainsi que Mbaye Babacar SYLLA, pour leur appui financier et leurs précieux conseils.

Merci aussi à Tonton Alexandre DIADHIOU, à Tata Emélie DIADHIOU (Tata Mimi) et mon frère Karol COLY pour nous avoir accueillis et pris soin de nous à Ziguinchor.

Je remercie spécialement ma maman de cœur, Khady SECK ainsi que M. K pour les cartes.

Je remercie également le Docteur Ismaïla SENE, que je sollicite souvent et fatigue parfois.

Je tiens à remercier toute l'équipe du MIAAISE qui m'a permis d'avoir un aperçu du monde professionnel et administratif particulièrement la Direction des Sénégalais de l'Extérieur (DES) avec son Directeur Monsieur CISSE. Mes sincères remerciements à Monsieur Habibou SOW, mentor et frère, à Monsieur Serigne Abdoulaye SALL pour sa gentillesse et ses encouragements, à Nina, une grande sœur de cœur, A Madame DIAW, Mouhamed, Monsieur Diouf, Monsieur CISSE, Monsieur DIOP, Ousseynatou, Amy, et surtout Ouly et Ngoné sans oublier Malick.

Je remercie particulièrement Tata Angel pour tout.

Comme promis, je remercie également Monsieur Bilal FALL du MIAAISE pour le stage, la disponibilité et surtout sa grande gentillesse.

Je remercie aussi toute la promotion 2018, l'ensemble du personnel administratif de l'UASZ, ainsi que l'ensemble du corps professoral du département de sociologie de l'Université Assane SECK de Ziguinchor.

Je ne saurais terminer sans remercier mes enquêtés, qui ont rendu possible la réalisation de cette étude. Un merci particulier à Ousmane DIENG, à Moustapha DIEYE, et surtout à Seynabou BEYE, qui a été ma porte d'entrée pour la prise de contact avec les migrants aux États-Unis.

Je remercie enfin toutes les personnes qui prendront le temps de lire ce mémoire.

LISTE DES ILLUSTRATIONS

Cartes

Carte 1 : Carte géographique du Sénégal	61
Carte 2 : La carte du continent américain.....	64
Carte 3 : Carte géographique des Etats-Unis d'Amérique	65
Carte 4 : Carte de la frontière entre les États-Unis et le Mexique.....	110
Carte 5 : la Carte des itinéraires relevés	117

Figures

Tableau 1 : Schéma Conceptuel	56
-------------------------------------	----

Images

Image 1 : Les changements apportés dans le passeport durant le 1 ^{er} empire et la 1 ^{ère} constitution	74
Image 2 : Nouvelle forme de passeport mis en place par la Société des nations	75
Image 3: L'évolution du passeport entre 1931 et 1947	76
Image 4 : l'évolution du passeport entre 1960 et 2004	76
Image 5 : les passeports biométriques.....	77
Image 6 : Format du passeport délivré en 1997 au Sénégal.....	78
Image 7 : Format du Passeport délivré en 2006 au Sénégal.....	79
Image 8 : Format du passeport délivré en 2013 au Sénégal.....	80
Image 9 : Petite bouteille d'eau bénite donnée par un marabout en cas de difficulté durant le voyage	95
Image 10 : Un exploiteur ou arnaqueur Sénégalais connu sous le nom de Baye Fall, situé à Guadalajara à l'Ouest du Mexique.....	104
Image 11 : Regroupement de Sénégalais par Baye Fall à Guadalajara au Mexique qui essaie de les convaincre de se faire tamponner leurs passeports au prix de 1500 pesos	105
Image 12 : Photo d'un célèbre passeur au Nicaragua, connu sous le nom de Richard	107
Image 13 : Une partie des barrières qui séparent Etats-Unis et Mexique	111
Image 14 : Pont des Amériques (Bridge of the Americas) situé à Ciudad Juarez en face d'El Paso au Texas.....	112

Image 15 : le panneau indique le nom de la chaîne mexicaine de magasin (Bodega Aurrera) où les migrants ont la possibilité de retirer leur argent	115
Image 16 : Des corps retrouvés dans le désert qui illustrent la mort des migrants sur la route vers le continent européen.....	141
Image 17 : Tableau des flux directs et indirects vers l'Amérique du sud	142
Image 18 : la femme de Richard qui assure l'intérim en l'absence de son mari.....	143
Image 19 : Richard et sa femme.....	144
Image 20 : Un groupe de migrants Sénégalais à Honduras en train d'attendre un passeur pour aller à Guatemala.....	145
Image 21 : Un passage situé à l'entrée de Guatemala.....	146
Image 22 : Une Gare routière située à Tapachula à destination de Mexico-City.....	147
Image 23 : Image de migrants sénégalais qui ont réussi à franchir les barrières et entrer aux États-Unis.....	148

SIGLES ET ACRONYMES

- AIBD** : Aéroport International Blaise Diagne
- ANSD** : Agence Nationale de la Statistique et de la Démographie
- BAOS** : Bureau d'Accueil, d'Orientation et de suivi pour les migrants
- BBC**: British Broadcasting Corporation
- CBP**: Customs and Border Protection
- CDC**: Center for Disease Control and Prevention
- CFA** : Communauté Financière Africaine
- CIA** : Central Intelligence Agency
- CILMI** : Comité Interministériel de Lutte contre la Migration Irrégulière
- COVID-19**: Coronavirus Disease 2019
- CPS**: Current Population Survey
- DAS**: Division assistance Social
- DC**: District of Columbia
- DPAF** : Département de la Police aux Frontières
- DHS** : Department of Homeland Security
- DIPSE** : Division Investissement et Projet des Sénégalais de l'Extérieur
- DPISE** : Division de la Protection des Intérêts des Sénégalais de l'Extérieur
- DSE** : Direction des Sénégalais de l'Extérieur
- DV Lottery** : Diversity Visa Lottery
- FRA** : Fundamental Right Agency (Agence des droits fondamentaux de l'Union Européenne)
- ICE** : Immigration and Customs Enforcement
- IFAN** : Institut Fondamental d'Afrique Noire
- IIRIRA** : Illegal Immigration Reform and Immigrant Responsibility Act.
- INM** : Institut National de Migration
- IRCA**: Immigration Reform and Control
- JOLTS**: Job Opening Labor Turnover Survey
- LAS** : Limak AIBD Suma
- MIAAESE** : Ministre de l'Intégration africaine, des Affaires étrangères et des Sénégalais de l'Extérieur
- MISP** : Ministère de l'intérieur et de la Sécurité publique
- NELM** : New Economy of Labor Migration (Nouvelle Economie de la Migration de Travail)
- ODD** : Objectifs du Développement Durable

OIM : Organisation Internationale pour les Migrations
ONU : Organisation des Nations Unies
PMD : Part de Marché Déclarée
PNMS : Politique Nationale de la Migration au Sénégal
RFI : Radio France Internationale
RTS : Radiodiffusion Télévision Sénégalaise
SIS : Système d'information Schengen
UE : Union Européenne
USA : États-Unis d'Amérique
VOICE : Victims Of Immigration Crime Engagement

SOMMAIRE

DÉDICACE.....	i
REMERCIEMENTS	ii
LISTE DES ILLUSTRATIONS	iv
SIGLES ET ACRONYMES	vi
SOMMAIRE	viii
RÉSUMÉ.....	1
INTRODUCTION.....	3
PREMIÈRE PARTIE	7
CADRE THÉORIQUE ET MÉTHODOLOGIQUE.....	7
CHAPITRE 1	9
CADRE THÉORIQUE	9
CHAPITRE 2	59
CADRE MÉTHODOLOGIQUE.....	59
DEUXIÈME PARTIE	82
ANALYSE ET INTERPRÉTATION DES DONNÉES	82
CHAPITRE 3	84
LES PROFILS MIGRATOIRES	84
CHAPITRE 4	91
LES MOBILISATIONS POUR LE DÉPART MIGRATOIRE	91
CHAPITRE 5	97
LES ITINÉRAIRES MIGRATOIRES.....	97
CONCLUSION	124
BIBLIOGRAPHIE	126
TABLE DES MATIERES	135
ANNEXES	140

RÉSUMÉ

Ce mémoire analyse la migration irrégulière des Sénégalais vers les États-Unis, un phénomène en pleine expansion depuis ces dernières années. À travers une approche qualitative, il met en lumière la diversité des profils migratoires qui démontre un certain changement dans les rapports sociaux de genre. La complexité des mobilisations étudiées permet également de faire ressortir le rôle imminent de la famille. À cela s'ajoute la dangerosité des itinéraires empruntés qui ont permis de détecter quatre routes caractérisées par des risques et soutenues par des acteurs à rôles variés constituant un véritable réseau migratoire. Le travail analyse également l'influence de différents facteurs comme stimulateurs dans l'élaboration du projet migratoire.

Mots clés : Migration irrégulière, profils, itinéraires, mobilisations, réseau migratoire, projet migratoire

ABSTRACT

This dissertation analyzes the irregular migration of Senegalese nationals to the United States, a phenomenon that has been growing rapidly in recent years. Using a qualitative approach, it highlights the diversity of migration profiles, which demonstrates a certain change in gender relations. The complexity of the mobilizations studied also highlights the imminent role of the family. Added to this is the dangerous nature of the routes taken, which have made it possible to identify four routes characterized by risks and supported by actors with various roles, constituting a veritable migration network. The work also analyzes the influence of various factors as stimulators in the development of the migration project.

Keywords : Irregular migration, profiles, routes, mobilizations, migration network, migration project

« La migration transforme le monde et les hommes se transforment par la migration, c'est là une règle des sociétés humaines et une manifestation élémentaire du vivant »¹.

¹Aragón, A. (2014). *Migrations clandestines d'Amérique centrale vers les États-Unis*, Paris : Presses Sorbonne Nouvelle.

INTRODUCTION

De la théorie de Cheikh Anta Diop sur le foyer originel, nous ne pouvons contester le caractère migrant de l'être humain parti de l'Afrique pour peupler le monde. Cette perspective, soutenue par des avancées en paléanthropologie² et en génétique, confirme que l'homme moderne (*Homo sapiens*) a quitté l'Afrique pour explorer et occuper progressivement d'autres régions du globe. Ces déplacements humains ont répondu à des impératifs variés : survie, quête de ressources, découverte de nouveaux horizons, ou encore aspiration dictée par des motivations spirituelles et sociales. Se servant de la marche, premier moyen de déplacement, jusqu'à l'émergence des outils technologiques les plus sophistiqués, l'humain s'est toujours débrouillé pour arriver là où sa conscience le mène indépendamment des contraintes et des risques. Si l'on suit la chronologie, un nouvel air de modernité et de technologie a ravagé le monde ainsi que les dynamiques migratoires. La réduction des distances physiques et temporelles, permise par les progrès des transports et des communications, a donné naissance à ce que Marshall McLuhan a qualifié le monde de « *village planétaire ou village global* » (McLuhan, 1964). Cette dynamique a été profondément influencée par la mondialisation, un processus globalisé qui, tout en favorisant des interconnexions économiques et culturelles, a intensifié des déplacements humains, souvent dans des contextes complexes et controversés à travers le cosmos.

La migration reste ainsi un phénomène universel et intemporel qui demeure aujourd'hui un sujet de grande actualité mobilisant aussi bien l'opinion publique que le monde académique, qui y consacre une attention particulière, ce qui n'exclut pas son importance dans les prises de décisions internationales. C'est ce qu'en témoigne le dixième point des Objectifs du Développement Durable (ODD). Parmi les formes les plus médiatisées et controversées, la migration irrégulière occupe une place prépondérante. Dans cette mouvance, l'ONU a mis en place des initiatives comme le Pacte mondial sur les migrations qui visent à faciliter des migrations sûres, ordonnées et régulières tout en réduisant la migration irrégulière (ONU, 2022). Toutefois, la réalité est tout autre. Contrairement à la migration régulière, souvent

²(Tattersall, 2015), la paléanthropologie est une branche de l'anthropologie qui cherche à comprendre l'apparition de l'être humain et son évolution au fil du temps.

documentée et sécurisée, les flux irréguliers impliquent des itinéraires risqués, des conditions précaires et des motivations variées, rendant leurs analyses particulièrement complexes.

Cette migration irrégulière implique des millions de personnes animées par des motivations diverses. En général, ces individus cherchent à fuir des conditions économiques précaires, des contextes politiques instables, des catastrophes naturelles ou des situations sociales désavantageuses dans leur pays d'origine. Parmi ces migrants, les sénégalais occupent une place significative, illustrant les multiples défis associés à la quête d'une vie meilleure. De plus, la dynamique migratoire des sénégalais s'enracine également dans l'histoire coloniale du pays et de l'Afrique en général. L'époque coloniale a non seulement introduit de nouvelles formes de mobilité, mais a également établi des liens structurels entre les anciennes colonies et les métropoles, influençant les choix migratoires sur plusieurs générations. Cependant, avec la mondialisation accompagnée du durcissement des politiques migratoires dans les pays de destination traditionnels (France, Italie, Espagne), de nouvelles routes migratoires, plus complexes, se sont ouvertes, notamment vers des destinations comme l'Amérique.

À la sortie de la crise sanitaire mondiale de la Covid-19, le continent américain est devenu l'épicentre de la migration pour de nombreux sénégalais. Dans cette perspective, ils se tournent vers les États-Unis, que ce soit par des voies légales ou illégales, attirés entre autres par le rêve américain ou « *american dream* » (Adams, 1931), qui renvoie à un accès aux libertés fondamentales et un échelon social par le mérite, promettant ainsi des opportunités économiques et sociales.

Face à l'envergure croissante de la migration irrégulière vers les États-Unis, nous avons choisi d'explorer en profondeur les multiples facettes de ce phénomène. Cette recherche analyse les profils migratoires en examinant les caractéristiques sociodémographiques des migrants, les formes de mobilisation mises en œuvre, ainsi que la pluralité des acteurs impliqués dans ces dynamiques. Elle vise particulièrement à étudier les itinéraires empruntés par les migrants, qui encadrent les nombreux défis auxquels ils sont confrontés tout au long de leur parcours. Notre objectif est d'apporter un éclairage nouveau sur un sujet qui est largement méconnu en termes de documentation et souvent stigmatisé par son caractère informel, tout en examinant les facteurs socio-économiques, politiques et environnementaux qui influencent ces choix migratoires. Notre intérêt pour ce thème repose sur plusieurs éléments. D'une part, il est né de témoignages directs recueillis lors d'un entretien réalisé en 2020 avec un migrant sénégalais, qui a partagé son expérience, notamment les épreuves physiques, psychologiques et sociales rencontrées durant son parcours migratoire. Ces récits poignants mettent en lumière les réalités

souvent invisibles derrière les chiffres et révèlent la dimension humaine d'un « fait social total »³. D'autre part, une vidéo publiée sur la chaîne France 24, documentant le périple d'Africains migrants de manière irrégulière du Brésil au Canada, a renforcé notre curiosité et notre volonté de comprendre ces trajectoires complexes. Ce reportage exposait les risques inhérents à ces itinéraires, notamment les traversées de jungles hostiles, à l'image de celle de Darien, les abus par des passeurs et les incertitudes liées à l'issue de ces voyages. Notre étude se concentre sur la période 2020-2025. Un choix motivé par plusieurs raisons. Tout d'abord, cette période coïncide avec des transformations majeures dans les dynamiques migratoires globales, en partie dues à des crises économiques et sanitaires, telles que la pandémie de COVID-19. Une situation qui a exacerbé les inégalités économiques et sociales, tout en affectant profondément les routes migratoires et les politiques de mobilité internationale. En outre, cette période a vu une intensification des flux migratoires irréguliers en direction des Amériques, portés par des réseaux transnationaux de passeurs de plus en plus sophistiqués et des contextes géopolitiques changeants.

Par ailleurs, ces cinq dernières années témoignent d'un intérêt croissant pour des itinéraires migratoires vers les Etats-Unis, souvent via des passages par l'Amérique latine et centrale. Des données récentes montrent que des milliers de Sénégalais ont rejoint ces flux, profitant de l'ouverture de nouvelles routes, notamment à travers le Brésil, le Nicaragua et le Mexique (LAS, 2023). Étudier cette période permet d'examiner les évolutions récentes de ces itinéraires et de mieux comprendre les facteurs qui expliquent l'intensification de ces migrations irrégulières.

Ainsi, notre démarche vise à percer le mystère qui entoure la migration irrégulière des Sénégalais vers les États-Unis, en exposant les profils, les mécanismes organisationnels et les enjeux structurels qui sous-tendent ce phénomène.

Dans une perspective sociologique plus large, l'étude cherchera ainsi à déconstruire les préjugés associés à cette forme de migration et à offrir une analyse nuancée des réalités vécues par les migrants sénégalais sous l'angle des pays de départ, de transit et de destination, notamment des États-Unis qui ont connu des changements significatifs au cours de la période étudiée.

Enfin, cette étude permettra de décrire, mais aussi de contribuer à l'élaboration de réponses plus humaines et efficaces à ce phénomène en constante évolution. Comprendre les réalités de la migration irrégulière sénégalaise vers les États-Unis entre 2020 et 2025, c'est aussi ouvrir la

³ (Mauss, 1950), en termes simples Mauss a essayé d'expliquer à travers le don qu'un phénomène peut regrouper en lui toutes les dimensions de la société d'où l'expression « fait social total ».

voie à des politiques publiques mieux adaptées, qui prennent en compte les droits et la dignité des migrants tout en s'attaquant aux causes profondes de ces mobilités.

PREMIÈRE PARTIE
CADRE THÉORIQUE ET MÉTHODOLOGIQUE

Cette partie qui structure la première phase de cette étude a pour objectif de poser les bases théoriques et méthodologiques de la recherche. Il vise, d'une part, à mobiliser le cadre théorique permettant d'appréhender le sujet à travers une analyse des perceptions d'auteurs et la situation du problème, mettant ainsi en lumière les concepts. D'autre part, elle montre la démarche méthodologique adoptée, en exposant entre autres les choix concernant la méthode et l'analyse des données. Enfin, la combinaison entre ce cadre théorique et celui méthodologique permet d'assurer une certaine cohérence à l'étude et surtout une connaissance approfondie de la réalité sociologique du phénomène.

CHAPITRE 1

CADRE THÉORIQUE

1.1. Revue de la littérature

Faisant écho partout dans le monde, les migrations régulières comme irrégulières existent dans toutes les sociétés. À cet effet, elle est synonyme de phénomène mondial qui fait l'objet de débats dans les instances publiques (radios, télévision, conférences scientifiques et même sociétés civiles), afin d'acquérir une nuance de compréhension, peu qu'il soit. Dans le but de se défaire des jugements premiers, l'intelligentsia scientifique s'en est allée jusqu'à se faufiler dans la peau du personnage ou de la chose (immersion) lors de leur production. Dans ce contexte, plusieurs chercheurs, tels que Doudou Dièye Gueye, Abdoulaye Ngom, Cheikh Omar Bâ et Hernández-León, ont apporté une contribution significative à la littérature scientifique à travers leurs travaux sur les dynamiques migratoires et les phénomènes qui leur sont connexes.

➤ Migration irrégulière et profils des migrants

Avant d'en venir à la migration en tant que conséquence d'un rêve et d'une volonté, il est essentiel de parler de la notion de « projet migratoire ».

Constance De Gourcy (2013) explore son argumentaire à partir des représentations issues de la littérature exil提高, c'est-à-dire des œuvres écrites par des auteurs ayant eux-mêmes vécu la migration sous forme d'exil. Elle montre que la littérature permet de comprendre le projet migratoire non seulement comme un déplacement physique, mais aussi comme une expérience intime, psychologique et identitaire. En effet, le projet migratoire englobe en lui trois phases : la première phase se situe dans l'ordre de l'intime car la migration se présente comme un rêve que l'individu ne révèle à personne. Cette phase est suivie par l'étape de la concrétisation et de mobilisation pour ensuite être matérialisée par le départ. Cela ne se résume pas à une seule expérience mais peut être redéfini une fois que le pays d'accueil ne répond plus aux attentes. L'auteur analyse également le projet migratoire comme résultant de la notion d'« habiter ». Il

faut comprendre par-là que « habiter » n'est pas seulement vu comme simplement vivre dans un lieu, mais une relation symbolique et affective à l'espace. Cela montre qu'habiter un lieu, traduit le besoin de s'y sentir chez-soi, de se l'octroyer en tant que migrant. Ainsi, le projet migratoire se présente comme une tentative d'habiter un nouveau monde et fait également référence à un projet personnel en constante évolution, façonné par le récit de soi (Gourcy, 2013).

Toutefois, s'il existe une particularité dans l'argumentaire, l'auteur s'appuie sur l'analyse de textes littéraires, pas sur des enquêtes de terrain ni sur des témoignages réels, vécus. De plus, la réalité peut être autre que ce qu'elle développe.

D'ailleurs, dans une approche anthropologique et sociale, et une perspective plus complémentaire de l'article précédent, Florence Boyer (2005) propose une lecture objective et originale de la notion de projet migratoire.

Partant des critiques du modèle push/pull (dimensions économiques), l'auteur a essayé de démontrer que la migration ne se résume pas uniquement à un calcul économique mais à une situation qui prend en compte quatre dimensions : individualité (le migrant), réseau migratoire (qui fournit des informations tout au long du voyage), parenté (la famille), société (communauté ou groupe social d'appartenance). Ainsi, le projet migratoire est défini comme « une construction sociale »⁴ où les dimensions symboliques, identitaires et statutaires prennent une place centrale. De ce fait, chez les Touaregs étudiés, le départ ne se présente pas comme une simple fuite face à la pauvreté ou à l'insécurité économique, bien que ces conditions soient réelles, les migrants ne les mettent pas en avant. Au contraire, ils inscrivent leur projet migratoire dans une logique de quête de reconnaissance, de valorisation sociale et de responsabilité individuelle (la prise en charge de leur famille). Ainsi, le projet migratoire devient un moyen de promouvoir son autonomie, de répondre aux attentes sociales notamment par le biais du retour au pays avec des biens, de l'argent et d'un nouveau statut. Nous comprenons dans cette logique que le projet migratoire est similaire à un outil de valorisation sociale. Cependant aussi objectif que paraît l'article, l'étude de Boyer se focalise uniquement

⁴ Pour Marcel Mauss (1950), ce concept apparaît comme le processus par lequel les individus interagissent, produisent, institutionnalisent puis légitiment les réalités qui finissent par apparaître comme quelque chose de normal. Dans le cadre de cette étude, ce concept est utilisé pour expliquer que le projet migratoire apparaît comme une construction du groupe.

sur un groupe ethnique spécifique (les Touaregs) dans une zone, ce qui limite la généralisation de ses conclusions à d'autres contextes migratoires (Boyer, 2005).

En comparaison, les deux approches permettent de mieux comprendre la complexité du projet migratoire. Chez Boyer (2005), il s'agit d'un projet socialement légitime basé sur des attentes communautaires, tandis que pour Gourcy (2013), il s'agit d'un projet en constante évolution, façonné par le choix personnel (Boyer, 2005).

Après nous avoir fourni un historique de la migration irrégulière vers l'Europe depuis le Sénégal qui remonte à l'époque des « chercheurs de diamant »⁵ montrant ainsi que le phénomène est ancien, Bâ et Ndiaye (2008) ont relaté « l'itinéraire mixte terrestre – maritime »⁶ qui est surtout important à prendre en compte dans le cas des États-Unis d'Amérique. Il a passé en revue des informations autour de la question de l'émigration irrégulière sénégalaise, partant des motivations, aux acteurs pour remonter aux itinéraires sans oublier les conséquences d'un tel fléau. En effet, la massification de la migration irrégulière sénégalaise est due à de nombreuses motivations, influencées par des facteurs sociaux comme la pression familiale, le besoin de réussir à tout prix, un voisinage dont la richesse s'est établie à partir de la migration et bien d'autres causes qui dérivent du cadre de la pauvreté. Dans cet article, le phénomène migratoire apparaît comme une conséquence de l'état économique dégradant du Sénégal, surtout dans les secteurs clés comme l'agriculture. Il souligne également « l'inadaptation de la formation scolaire au monde du travail » (Bâ et Ndiaye, 2008, p.7), un facteur important qui est à prendre en compte dans de nombreux travaux surtout dans le domaine de la migration. En effet, les universités ont tendance à favoriser la théorie au détriment de la pratique, ce qui ne laisse aucune chance aux apprenants de se familiariser avec le monde du travail. Le taux de chômage reste ainsi très élevé, poussant certains jeunes à quitter clandestinement. Les auteurs critiquent également l'inefficacité des politiques migratoires et appellent à des solutions alternatives, comme le développement rural et la création d'emplois locaux.

En dehors des candidats à la migration, c'est tout un groupe qui participe de près ou de loin au voyage. Parmi lesquels figure la famille qui est un socle très important car dans la majeure partie c'est elle qui finance le voyage. Il y a également le marabout qui est un élément crucial pour assurer le côté mystique du migrant. Abdoulaye Ngom (2018) l'évoque également dans

⁵ (Bâ et Ndiaye, 2008, p. 2)

⁶ (Bâ et Ndiaye, 2008, p.7)

ses travaux pour le comparer à cette personne qui assure une protection et une réussite du voyage dans un cadre surnaturel. Tout comme ces auteurs, Benoît Tine (2019) parle du marabout comme d'un acteur qui assure un soi-disant succès. Ce qui montre que ce phénomène de maraboutage interfère dans beaucoup de domaines, même si les agissements diffèrent.

Prenant comme référence l'itinéraire maritime, Abdoulaye Ngom (2018) nous donne ainsi une explication détaillée dont se passe ce voyage irrégulier en mer (les acteurs, le montant, l'état des pirogues et les nombreux aléas que les migrants clandestins vivent pour pouvoir arriver en terre espagnole). Situait le départ depuis les îles casamançaises à l'image de Diogué, l'auteur donne une analyse bien détaillée du voyage en mer. Ainsi, avec des pirogues, les passeurs fournissent des informations erronées sur la confection de ces dernières qu'ils décrivent comme nouveaux (ce qui est totalement faux) afin d'attirer le maximum de candidats. Durant une vingtaine de jours, le voyage est armé d'une bonne organisation pour son aboutissement ainsi que des mesures établies par les capitaines : « les candidats à la migration n'emportent aucun bagage avec eux et le capitaine de la pirogue y veille scrupuleusement » (Ngom, 2018, p. 293).

Nonobstant ces états de fait soulignés, Ngom (2018) montre carrément un caractère masculin de la migration, excluant ainsi la gente féminine. Avec le développement de l'autonomisation, ce caractère féminin de la migration est à prendre en compte, comme le souligne Tine (2019). En effet, Tine (2019) intervient sur la migration, particulièrement celle des femmes (professionnelles du sexe) vers les milieux urbains. Ainsi, pour lui, la migration des femmes s'effectue le plus souvent à l'intérieur dans le cadre des activités comme le commerce, « le service à la personne, mais aussi la prostitution » (Tine, 2019, p. 113). Un changement de destination des femmes peut être revu à cette période de 2024, où de nombreuses femmes dans le cadre commercial migrent vers Dubaï, Chine et Turquie.

A cela s'ajoute la migration temporaire qui dépasse celle saisonnière avec une durée qui dépend des opportunités qui s'offrent à elles. Tine donne ainsi des informations exhaustives sur la migration féminine ainsi que les activités que ces dernières pratiquent en étant à Cap Skirring, marquant d'une part la pertinence de sa production. Cependant, la question de l'itinéraire emprunté par ces femmes migrantes et la nationalité de ses dernières, que l'on suppose être des sénégalaises, ne sont pas assez documentées (Tine, 2019).

Dans le même sillage, Blanca Cecilia Ceceña Camacho (2012) fait une rétrospection de la migration féminine. Dans une étude comparative des migrantes espagnoles en France et

mexicaines aux États-Unis, Elle explore les trajectoires migratoires de ces deux groupes de femmes entre les années 1950 et 1970. Camacho (2012) met en lumière les raisons économiques, sociales et politiques qui ont conduit ces femmes à migrer, ainsi que les défis qu'elles ont affrontés en tant que migrantes dans des contextes socio-politiques distincts. En ce qui concerne les Mexicaines aux États-Unis, elles migrent principalement pour des raisons économiques, rejoignant souvent leurs maris de manière légale comme illégale dans des communautés déjà établies. Elles participent activement à l'économie locale, notamment dans l'agriculture et les services domestiques, tout en s'adaptant aux conditions de discrimination et d'inégalité. Leur expérience migratoire est marquée par une double oppression : en tant qu'étrangers et en tant que femmes, elles se heurtent à des normes patriarcales tant dans leurs communautés que dans la société américaine (Camacho, 2012).

Cependant, cette réflexion n'est pas sans limites. En effet, cette analyse sur les Mexicaines aux États-Unis réside principalement dans une généralisation des parcours migratoires, qui ne prend pas en compte la diversité des expériences selon la région d'origine, la classe sociale ou le statut migratoire. L'absence de témoignages directs ou d'exemples concrets limite la profondeur de l'étude, rendant les analyses plus abstraites. De plus, la question de la discrimination raciale et culturelle est abordée de manière générale, sans détailler son impact quotidien sur ces femmes. L'article sous-estime également leur contribution économique spécifique et n'approfondit pas suffisamment les dynamiques intra-communautaires, comme les rôles de genre ou les relations sociales au sein des groupes mexicains. Enfin, une approche plus interventionnelle aurait permis de mieux comprendre les interactions entre genre, race et classe sociale dans leurs expériences migratoires.

Dans une approche différente, l'Organisation Internationale de la Migration (OIM), à travers un rapport publié en 2022, a essayé de relever les méthodes usuelles dans la recherche de migrants disparus, dont figure le maraboutage (OIM, 2022). En effet, la disparition de migrants est une conséquence des voyages périlleux au niveau de la mer (des côtes sénégalaises vers l'Espagne) ou bien par la voie terrestre. Leurs familles préoccupées utilisent des contacts et entreprennent des voyages de recherche au niveau du Maroc ou en Mauritanie (pour ceux qui ont les moyens). La majeure partie a recours au maraboutage pour confirmer une éventuelle survie ou décès de leur proche disparu. Un aspect important de la migration en Afrique où la tradition y possède un lien fort.

D'ailleurs, dans un intérêt porté sur le terrain, les statistiques relevées dans le document, offrent un cadre d'analyse pour comprendre l'ampleur de ce phénomène de disparition. Une situation qui nous fournit un aperçu sur la route vers les États-Unis, qui paraît aussi dangereuse (OIM, 2022).

Malgré la richesse de l'argumentaire, il est essentiel de comprendre que la concentration de la recherche sur uniquement les familles laisse à revoir la pertinence de l'étude, qui pourrait inclure des migrants survivants et des passeurs.

Ali Bensaâd (2009) analyse les flux migratoires subsahariens à travers le prisme du Maghreb qui est devenu à la fois une zone de transit et de destination pour les migrants d'Afrique subsaharienne. Il met en lumière les dynamiques sociales, politiques et économiques qui structurent ces migrations, tout en examinant les tensions engendrées par cette double pression migratoire : l'immigration subsaharienne et l'émigration des Maghrébins vers l'Europe. Malgré son ancrage géographique et thématique sur le Maghreb, l'ouvrage offre des perspectives utiles pour comprendre et analyser la migration irrégulière des sénégalais vers les États-Unis. Cela peut être comprises à travers les aspects suivants : le rôle des zones de transit dans les migrations transnationales, les facteurs de départ et de choix des routes migratoires, les expériences migratoires, les violences subies, par ricochet les politiques migratoires et les tensions locales (Bensaâd, 2009).

Cependant L'ouvrage est centré sur le Maghreb et les flux vers l'Europe, ce qui limite sa pertinence pour analyser les routes transatlantiques vers les États-Unis. Mais, ses analyses des zones de transit, des politiques migratoires et des facteurs structurels de migration offrent des outils précieux pour éclairer le phénomène des migrations irrégulières sénégalaises vers les États-Unis.

Dans une vision nationaliste, Aly Tandian (2006) explore le phénomène migratoire irrégulier au Sénégal à travers l'expression « Barça ou Barsaax »⁷, qui symbolise l'ultime quête de réussite sociale par l'émigration, au péril de sa vie. Il examine les motivations des candidats à la migration, les réalités désenchantées des migrants, les impacts sur les familles restées au Sénégal. L'auteur met en lumière le contraste entre les aspirations idéalisées et les dures réalités de la migration, tout en soulignant les enjeux sociaux, économiques et politiques au Sénégal.

⁷ (Tandian, 2006), extrait de la page 1, qui signifie en langue wolof aller à Barcelone ou mourir.

Bien que Tandian (2006) se concentre sur la migration clandestine vers l'Europe, plusieurs concepts peuvent nous éclairer sur l'analyse de la migration vers les États-Unis : les motivations socio-économiques qui peuvent être similaires pour ainsi dire que les migrants sénégalais vers les États-Unis partagent des motivations économiques et sociales comparables à ceux qui partent pour l'Europe « la quête de meilleures conditions de vie comme une des causes principales de la migration n'est pas à négliger » (Tandian, 2006, p. 5). Tandian (2006) analyse le désenchantement comme une expérience vécue par le migrant, caractérisée par une rupture entre l'horizon d'attente, nourri par l'imaginaire du départ, et les conditions d'existence contraignantes rencontrées après l'arrivée. Cet aspect est également pertinent pour la migration irrégulière vers les États-Unis dans la mesure où les sénégalais peuvent faire face à des barrières linguistiques, juridiques et professionnelles. Pour finir, il y a le rôle des familles sénégalaises, qui investissent financièrement et émotionnellement dans la migration de leurs proches, qu'il s'agisse de l'Europe ou des États-Unis.

Néanmoins, il est bien de retenir une focalisation géographique restreinte, car l'étude se concentre principalement sur la migration vers l'Europe notamment l'Espagne, ce qui limite son applicabilité directe à la migration irrégulière vers les États-Unis. Cependant, les dynamiques socioculturelles restent transposables. À cela s'ajoute un manque d'approche comparative entre les destinations migratoires (Europe, Amérique du Nord, etc.).

Tandian (2006) ne développe pas en profondeur l'impact des politiques migratoires des pays d'accueil, un facteur clé pour comprendre les défis spécifiques aux migrants sénégalais aux États-Unis (Tandian, 2006).

Toujours dans ce sillage de la migration clandestine vers l'Europe, Abdoulaye Ngom (2019) fait une analyse de l'impact des médias sur la migration irrégulière et même « forcée » (Ngom, 2019, p. 1). En effet, parti d'une revue médiatique de cette migration irrégulière, l'auteur a essayé de démontrer l'ampleur médiatique qui peut déboucher à une banalisation du phénomène par la diffusion courante d'images assez choquantes de restes humains dans le désert ou sur les rivages ainsi que des naufrages de bateaux. Ce qui reste perplexe pour le cas de la migration de Sénégalais vers les États-Unis qui n'est pas encore médiatisé pareillement à part l'afflux des réseaux sociaux qui reste éphémère. Dans le cadre des politiques migratoires internationales dont il n'a pas suffisamment documenté, Ngom (2019) souligne qu'« aucune réponse concrète n'est fournie pour éviter la mort de ces milliers de candidats à la migration aux portes de

l'Europe »⁸, tandis que Tandian (2006) incite à ce que les « Européens et Africains doivent réfléchir et définir ensemble une stratégie pragmatique afin que cesse le calvaire » (Tandian, 2006, p. 137).

Dans une étude plus globale, Jacques Houdaille et Alfred Sauvy (1974) proposent une œuvre classique qui examine les dynamiques et les implications de l'immigration clandestine à une époque où le phénomène commençait à susciter une attention académique accrue. En apportant une analyse pionnière des flux migratoires à l'échelle mondiale, les auteurs identifient les États-Unis comme l'une des principales destinations de l'immigration irrégulière, principalement en raison de son attractivité économique et de sa proximité géographique avec des pays à faibles revenus, comme le Mexique. Notant une entrée libre dans leur territoire avant la Première Guerre mondiale, les États-Unis ont connu un changement de pays d'origine des migrants, passant de l'Europe à l'Amérique latine, plus particulièrement du Mexique. Avec la loi d'immigration du 03 juin 1921 au 01 juillet 1924, des quotas ont été donnés à certains pays « les pays disposant de larges quotas (Angleterre, Suède etc.) » (Houdaille et Sauvy, 1974, p. 734), et une cessation d'accueil pour « les Européens besogneux » (Houdaille et Sauvy, 1974, p. 734). La présence accrue de migrants mexicains sera accentuée lors de la Seconde Guerre mondiale avec l'adoption de la loi « braceros » (ouvriers agricoles) (Houdaille et Sauvy, 1974, p. 735). La loi sur l'immigration votée en 1965 ne changea pas pour autant avec une autorisation pour les pays américains : « les pays du continent américain sont autorisés à fournir au maximum 120 000 immigrants par an. Au cours de l'année 1972, 64 000 Mexicains seulement sont entrés légalement aux États-Unis. Il s'agit surtout de travailleurs qualifiés et de personnes dont les enfants sont nés aux États-Unis » (Houdaille et Sauvy, 1974, p. 735). La différence de salaire entre les États-Unis et les autres pays est une cause très essentielle que les auteurs ont relevée. Ainsi, malgré une lourdeur de la protection frontalière entre le Mexique et les États-Unis, la migration clandestine est de plus en plus persistante « Les Mexicains et les citoyens de pays d'Amérique centrale s'adressent le plus souvent à des contrebandiers spécialisés dans ce trafic. Le prix du passage peut atteindre plusieurs centaines de dollars. L'immigrant voyage en camion, dissimulé sous des marchandises ou dans la malle arrière d'une voiture » (Houdaille et Sauvy, 1974, p. 736). Cependant, cette migration illégale reste quand même importante parce que beaucoup de métiers dans des domaines comme la restauration et l'agriculture manquent couramment de mains-d'œuvre et les migrants sont les seuls à combler ce manque. Houdaille

⁸ (Ngom, 2019), passage extrait de la page 16.

et Sauvy (1974) ont relevé également un laxisme de l'autorité américaine face à la migration clandestine des Mexicains et latino-américains. Selon eux « Il n'est pas impossible que certains hauts fonctionnaires considèrent que ces humbles travailleurs, habitués à se contenter du minimum, méritent quelques indulgences à une époque où le taux d'accroissement naturel des Noirs est plus élevé que celui des Blancs » (Houdaille et Sauvy, 1974, p. 737).

En gros, cette analyse de l'immigration irrégulière dans le monde permet de comprendre certains cas surtout les spécificités de celui des États-Unis, notamment la proximité géographique avec le Mexique et l'Amérique centrale. Toutefois, l'article, écrit au XX^e siècle, ne prend pas en compte les évolutions récentes des flux migratoires, notamment les routes transatlantiques africaines via l'Amérique latine vers les États-Unis, qui se sont intensifiées au cours des années.

Hervé Domenach (2001) fait une analyse explicite sur la croissance des migrations à cette époque et leurs causes qui s'englobe dans le fossé Nord-Sud « L'aggravation des déséquilibres Nord-Sud et la progression des moyens de communication vont très probablement accentuer fortement le développement des flux migratoires » (Domenach, 2001, p. 53). Ce qui peut nous donner un aperçu des raisons qui poussent les Sénégalais à migrer vers les USA.

Les conséquences sur les pays d'origine et d'accueil y sont aussi développées. En effet, pour l'auteur, les transferts d'argent des émigrés dans leur pays d'origine ne sont pas source pas de développement économique car ces fonds sont destinés aux besoins de logement et de bien-être « ces fonds sont rarement consacrés à des investissements profitables au développement ; de fait, les investissements des émigrés dans leur pays d'origine ne sont pas directement productifs, leur préoccupation principale étant plutôt le logement et le bien-être de leur famille » (Domenach, 2001, p. 53). Pour les pays d'accueil, l'auteur souligne une forte main-d'œuvre, plus une augmentation de leur économie. Par contre, les immigrés y sont dans des conditions de vulnérabilité « les immigrants, plus vulnérables que les nationaux, sont davantage exposés au risque de la pauvreté et de l'emploi précaire, et constituent de ce fait un coût potentiel supplémentaire pour toutes les garanties sociales que peuvent fournir le pays d'accueil » (Domenach, 2001, p. 54).

Dans le cadre des politiques migratoires restrictives, les migrants, de par leur communauté, leurs diasporas et leurs réseaux parviennent à obliger un bon « nombre de gouvernements à composer et adapter leur politique et leur législation » (Domenach, 2001, p. 55). Ce qui montre

la montée en puissance des diasporas depuis cette période. Bien que l'analyse soit d'une grande importance, l'auteur ne donne pas une étude spécifique de la migration, marquée par des détails pour ainsi enrichir l'argumentaire.

Poursuivant avec la politique migratoire des Etats-Unis, un mémorandum publié en février 2017 par le Département de la Sécurité Intérieure (DHS) des États-Unis vise à mettre en œuvre le décret du Président Trump « Enhancing Public Safety in the Interior of the United States » (DHS, 2017, p. 2). Son objectif était de renforcer l'application des lois migratoires en priorisant l'expulsion des étrangers considérés comme des criminels ou des menaces pour l'ordre national et surtout la sécurité publique. Ainsi, les criminels condamnés, et les individus accusés d'infractions et ceux qui représentent une menace pour les citoyens américains sont considérés comme prioritaires à l'expulsion.

Dans le document, Trump encourage également l'expansion du « 287(g) Program » (DHS, 2017, p. 4) qui consiste à permettre aux Forces de l'ordre (exemple : ICE) de collaborer avec les autorités fédérales pour appliquer les lois sur l'immigration. Des mesures qui visent à optimiser les ressources. Des rapports hebdomadaires sont exigés d'être publiés pour permettre à la population d'être au courant du déroulement des procédures de déportation. Un bureau, Victims of immigration Crime Engagement (VOICE), est créé pour apporter un soutien aux victimes des crimes commis par les étrangers expulsables (DHS, 2017).

Bien que le mémorandum mentionne les criminels comme susceptibles d'être expulsés, il inclut ceux qu'on accuse de commettre des infractions sans condamnation ou ayant commis des délits mineurs. Cela pourrait conduire à des expulsions excessives et impacter la main-d'œuvre pour certains secteurs d'activité.

Ce mémorandum est également similaire à la politique actuelle du président Donald Trump avec les expulsions d'immigrants qualifiés de criminels et ceux qui sont en situation d'irrégularité provenant des « Travel Ban Countries »⁹ où le Sénégal est susceptible d'y figurer (MIAAESE, 2025). Dans le communiqué du MIAAESE figure un ensemble de mesures à l'encontre des personnes en situation d'irrégularité aux États-Unis qui sont de potentiels expulsés.

⁹ Pays sous interdiction de voyager aux États-Unis.

Cette situation, requise dans le communiqué et le mémorandum, pourrait installer un sentiment de peur au sein des communautés de migrants. Ce qui pourrait dissuader les individus de coopérer avec les forces de l'ordre surtout à accéder à des soins sanitaires en cas de maladie. Cela mettra ces mesures dans une situation d'entrave des droits humains.

Si l'on en vient à la perte de main d'œuvre mentionnée plus haut, Justin Estep met en évidence l'importance de l'immigration sur le marché du travail. Partant de son expérience professionnelle, l'auteur a essayé de critiquer les politiques en faveur d'une réforme globale dans le cadre migratoire. Il a essayé de démontrer que malgré leur situation irrégulière, les sans-papiers participent à l'économie américaine « La grande majorité de ces immigrants ne sont pas admissibles à l'aide de l'État ou du gouvernement fédéral, ne mendient pas et ne vivent pas dans un logement gratuit.² Il est donc logique de conclure qu'ils travaillent ici et contribuent par leurs salaires à notre économie par le biais de dépenses directes » (Estep, 2015, p. 541). Une situation qui nécessite de revoir le programme des visas H-1B qui, entre autres, limite l'accès à des travailleurs qualifiés pour des secteurs scientifiques comme les mathématiques.

Estep analyse également la mal gouvernance dans les systèmes de vérification dans le travail « form I-9 »¹⁰ et « E-verify »¹¹ en dénonçant l'hypocrisie des employeurs qui profitent de l'état d'irrégularité des sans-papiers pour les employer en contournant les lois (Estep, 2015).

Tout en critiquant, l'auteur donne des recommandations avec l'élargissement des programmes de travailleurs temporaires (H-2A) pour les travailleurs agricoles et (H-2B) pour les non-agriculteurs. Il cite également une réforme des visas pour les travailleurs qualifiés. Cela permettra au monde du travail d'être comblé de main-d'œuvre bien qualifiée. Ce qui pourrait sécuriser l'économie et diminuer le « travail au noir »¹² dans l'industrie du travail (Estep, 2015).

Malgré la pertinence de l'argumentaire, l'auteur n'a pas été très explicite sur l'exploitation des sans-papiers par les employeurs, ce qui aurait pu donner une importance à la compréhension de

¹⁰ (Estep, 2015, p. 543) Form I-9 qui signifie Employment Eligibility Verification est un formulaire obligatoire que les employeurs doivent remplir pour chaque personne embauchée. Cela permet de savoir que l'employé est autorisé à travailler aux États-Unis.

¹¹ (Estep, 2015, p. 543) E-Verify ou système électronique de vérification est un système en ligne gratuit, géré par le Department of Homeland Security (DHS) et la Social Security Administration (SSA). Cela permet de confirmer que les documents fournis dans le Form I-9 sont cohérents avec les bases de données gouvernementales

¹² Travail non déclaré, autrement dit une activité professionnelle sans contrat officiel.

ce phénomène du « travail au noir ». De plus, une comparaison avec ce qui se passe à l'extérieur des États-Unis pourrait également enrichir la pensée.

Toujours dans le milieu du travail, les auteurs John Peri et Reem Zaiour ont essayé d'étudier les dynamiques entre 2020 et 2023 en mettant l'accent sur le déclin de l'immigration, l'essor du télétravail et les déséquilibres sectoriels découlant des conséquences de la pandémie du covid-19.

Partant des données du Current Population Survey (CPS)¹³ et du Job Opening labor Turnover Survey (JOLTS)¹⁴, les auteurs les ont utilisées pour asseoir leur argumentation. Ainsi, une baisse de l'immigration a été constatée pendant cette période post-Covid aux Etats-Unis. Une situation qui a causé le manque de main-d'œuvre dans certains secteurs d'activités des immigrants comme « Hébergement et restauration », « Commerce de détail », « Fabrication de biens non durables » et « Soins de santé et assistance sociale » (Peri et Zaiour, 2023). Pendant ce temps, on assiste à la montée du télétravail et de la mobilité interne des « natifs » (Peri et Zaiour, 2023).

De plus, le déclin de cette immigration « après 2020 a été plus important pour les immigrants moins diplômés que pour les immigrants plus diplômés » (Peri et Zaiour, 2023, p. 30) et cela s'avérait être hétérogène en suivant les États. À titre d'exemple « comme la Californie et la Floride, le nombre d'immigrants a diminué ou sa croissance s'est arrêtée ; d'autres États, comme le Texas, n'ont pas connu de baisse de la croissance de l'immigration » (Peri et Zaiour, 2023, p. 37). Ce qui montre davantage l'importance de l'immigration pour le développement économique des États-Unis (Peri et Zaiour, 2023).

La thèse des auteurs s'avère être pertinente et basée sur des données scientifiques mais, étendre l'étude au-delà de l'année post-Covid (2021-2022) pourrait nous donner des réponses sur l'arrivée massive des immigrants après cette période qui a débouché sur une vague d'expulsions prévue dans l'actuel mandat de Trump.

Des expulsions avaient également eu lieu durant cette période de Covid, accompagné d'une fermeture des frontières pour tous les étrangers provenant du Canada et du Mexique. Des mesures qui se justifient par le besoin de bloquer la perpétuation du virus à l'intérieur des USA

¹³ CPS qui signifie en français, Enquête sur la population Active (EPA)

¹⁴ JOLTS qui signifie en français, Enquêtes sur les offres d'emploi et le roulement de la main-d'œuvre.

et ainsi assurer la sécurité de la santé publique (CDC et HSS, 2020). Toutes ses mesures découlent de l'adoption du titre 42 qui fait référence à un code des lois des États-Unis, précisément à la section sur la santé publique. Il donne au gouvernement fédéral de prendre des mesures d'urgence, comme celles citées précédemment, pour empêcher l'introduction de maladies contagieuses sur le territoire américain.

Dans un autre cadre, les auteurs Randy Capps, Kristen, McCabe et Michael Fix, dans un rapport publié en 2012, donnent une analyse pertinente sur les profils des migrants noirs africains. Ils ont essayé d'introduire un historique de la migration des Africains qui remonte à une période assez récente au début du XIX^{ème} siècle à partir de Cap-Vert. Après avoir connu une croissance rapide entre 1980 (64000) et 2009 (1,1 million), les immigrés noirs viennent principalement des pays anglophones d'Afrique (Nigéria, Ghana, Kenya) avec une dominance historique. Cependant leur part diminue au profit des pays francophones et lusophone comme le Cameroun, le Sénégal et le Cap-Vert (Capps et al., 2012).

En ce qui concerne la migration irrégulière, les Noirs africains sans papiers représentent 21% dans une estimation de 30% d'immigrants irréguliers présents aux États-Unis en 2007. Dans une approche sociodémographique, les immigrés noirs d'origine africaine sont généralement jeunes (20-35 ans) et majoritairement dominés par le sexe masculin (53%) en 2009. Cela donne une tendance sur les profils actuels d'immigrants africains présents aux USA, particulièrement les Sénégalais.

Le niveau d'instruction reste également élevé avec 38% contre 27% de la population américaine. Ce qui montre davantage que la plupart des migrants africains sont instruits. Malgré ce niveau d'éducation élevé, ces migrants africains peinent à faire reconnaître leur diplôme en raison de la discrimination raciale sur le marché du travail sur le sol américain. Bien que les auteurs présentent une richesse argumentaire, les données sur les migrants irréguliers ne sont pas dispersées par nationalité pour ainsi montrer le nombre exact de migrants de chaque pays africain présents aux États-Unis. En prenant l'exemple du Sénégalais ils sont cités qu'au niveau de la page 8, on trouve 16000 migrants avec 95% de Noirs (Capps et al., 2012).

Dans le cadre méthodologique, aucune donnée de terrain (entretien, récits de vie) n'est mentionnée pour entre autres comprendre les itinéraires migratoires complexes de ses migrants. Dans un cadre plus ou moins exhaustif, le rapport de l'ANSD sur les profils migratoires de 2018 offre une analyse des dynamiques migratoires. Il souligne une diversification des destinations

qui sont historiquement dominées par l'Europe et l'Afrique de l'Ouest à l'exemple de la Côte d'Ivoire. L'Amérique du Nord se présente comme « le troisième foyer d'immigration des Sénégalais avec 2455 individus recensés » (OIM et ANSD, 2018, p. 40) selon des données de 1988-1992. En 2013, on note une évolution avec « 16.000 en Amérique du Nord (3%) » avec 13 173 présents aux États-Unis.

L'ANSD ressort également une jeunesse des migrants avec une prédominance des jeunes de 20 à 29 ans avec « 83% d'hommes contre 17% de femmes » (OIM et ANSD, 2018, p. 51) Comparé avec les données du précédent article (Capps et al., 2012), nous voyons nettement que si la tendance continue, ce sont les hommes qui migrent le plus. Une situation qui mérite des réflexions approfondies.

Le rapport souligne également une faiblesse du niveau d'instruction chez les migrants « 45,5% pour ceux qui n'ont pas fait d'étude contre 30,2% pour les lettrés, tout niveau confondus » (OIM et ANSD, 2018, p. 52) contrairement au fort niveau souligné par les auteurs précédents.

Toujours dans le contexte sociodémographique, les migrants viennent principalement des grandes villes citadines : « Dakar (30% de l'effectif total), de Matam (14%), de Saint-Louis (10%) » (OIM et ANSD, 2018, p. 50).

En ce qui concerne la migration irrégulière, elle se présente dans le rapport comme un moyen de partir mise à part le cadre légal. Les itinéraires suivent les logiques de contournement des stratégies étatiques des pays de transit et de destination (OIM et ANSD, 2018).

Malgré la pertinence des données du rapport, on note une focalisation sur l'Europe, laissant en rade la migration, surtout irrégulière vers l'Amérique. De plus, les routes vers les États-Unis, via l'Amérique latine ou autres, ne sont pas documentées, ce qui n'est pas le cas pour l'Europe, qui se présente avec des données assez détaillées.

➤ **Mobilisation, Itinéraire Migratoire**

Doudou Dièye Gueye (2007) construit son argumentaire sur cet avant-voyage pour ainsi dire les mobilisations qui favorisent le départ du migrant. Ses mobilisations, qu'il qualifie d'« un ensemble d'efforts engagés par un ou des individus, des ménages... pour s'arracher à des destins jugés comme probables » (Gueye, 2007, p. 14) se structurent en trois formes : familiale, dans les réseaux et individuelle. En ce qui concerne le domaine familial, l'aide qui se présente

sous forme de gratuité pour le candidat, cache en réalité un don ou un prêt que le candidat est tenu de rembourser en participant à la dépense familiale et/ou en faisant venir en Europe les autres membres de la famille aptes à partir. Ce prêt paraît pour Gueye (2007) « la forme dominante » (Gueye, 2007, p. 21). De plus, le remboursement ne figure pas comme une obligation pour le migrant mais comporte un aspect moral (Boyer, 2005).

Pour ce qui est de la mobilisation collective, elle favorise l'arrivée des candidats à destination sans d'énormes soucis. C'est en partie comme les motivations familiales avec des prêts qui sont « sans intérêt et le remboursement ne suit pas une logique préétablie » (Gueye, 2007, p. 23). Dans une suite logique, les mobilisations individuelles restent les plus usuelles pour les candidats à la migration, avec un voyage par étape jusqu'à l'arrivée à destination.

En approfondissant ce concept de mobilisation migratoire, Abdoulaye Ngom (2019) détaille les ressources financières à travers des récits de candidats à la migration irrégulière. Ces moyens financiers peuvent tirer leurs sources dans les épargnes, les emprunts, de par les tontines et surtout d'un phénomène très nouveau la « mobilisation du corps et de l'énergie » (Ngom, 2019, p. 131) qui renvoie à effectuer des travaux manuels au niveau de la pirogue pour payer le voyage. Ce qui sera difficile à percevoir dans le voyage vers les États-Unis où la route débute de manière régulière au niveau de l'aéroport sénégalais. Même si l'article se concentre sur la Casamance, il offre une perspective pertinente pour l'analyse des mobilisations en termes de ressources du Sénégal vers les États-Unis. En effet, la manière dont les fonds sont collectés en Casamance peut refléter des dynamiques similaires à celles observées pour les migrations clandestines vers l'Amérique. En concentrant uniquement sur la zone casamançaise (avec ses réalités sociales, culturelles), le contexte peut différer de celui des migrants venant d'autres régions du Sénégal, et par ailleurs, qui vont se diriger vers les États-Unis (Ngom, 2019).

Dans une étude plus globale, Houdaille et Sauvy (1974), dans leur œuvre classique, examinent les dynamiques et les implications de l'immigration irrégulière à une époque où le phénomène commençait à susciter une attention académique accrue. En apportant une analyse pionnière des flux migratoires à l'échelle mondiale, Houdaille et Sauvy (1974) identifient les États-Unis comme l'une des principales destinations de l'immigration clandestine, principalement en raison de son attractivité économique et de sa proximité géographique avec des pays à faibles revenus, comme le Mexique. Notant une entrée libre dans leur territoire avant la Première Guerre mondiale, les États-Unis ont subi un changement de lieux d'origine de migrants, passant d'Europe à l'Amérique latine, plus particulièrement du Mexique. Avec la loi d'immigration du

03 juin 1921 au 01 juillet 1924, des quotas ont été donnés à certains pays « les pays disposant de larges quotas (Angleterre, Suède etc.) » (Hadouille, Sauvy, 1974, 736) et une cessation d'accueil pour « les Européens besogneux ». La présence accrue de migrants mexicains sera accentuée à la Seconde Guerre mondiale avec l'entrée en vigueur de la loi « braceros » (ouvriers agricoles). La loi sur l'immigration votée en 1965 ne changea pas pour autant avec une autorisation pour les pays américains « les pays du continent américain sont autorisés à fournir au maximum 120 000 immigrants par an. Au cours de 1972, 64 000 Mexicains seulement sont entrés légalement aux États-Unis. Il s'agit surtout de travailleurs qualifiés et de personnes dont les enfants sont nés aux États-Unis » (Hadouille, Sauvy, 1974, 737). Les différences de salaire entre les États-Unis et les autres pays sont une cause très essentielle que les auteurs ont relevée. Ainsi, malgré une lourdeur de la protection frontalière entre le Mexique et les États-Unis, la migration clandestine est de plus en plus persistante « Les Mexicains et les citoyens de pays d'Amérique centrale s'adressent le plus souvent à des contrebandiers spécialisés dans ce trafic. Le prix du passage peut atteindre plusieurs centaines de dollars. L'immigrant voyage en camion, dissimulé sous des marchandises ou dans la malle arrière d'une voiture » (Hadouille, Sauvy, 1974, 736). Cependant, cette migration clandestine reste quand même importante parce que beaucoup de métiers dans des domaines comme la restauration et l'agriculture manquent couramment de main-d'œuvre et les migrants sont les seuls à combler ce manque. Hadouille et Sauvy (1974) ont relevé également un laxisme des autorités américaines face à la migration clandestine des Mexicains et Latino-américains. Selon eux « Il n'est pas impossible que certains hauts fonctionnaires considèrent que ces humbles travailleurs, habitués à se contenter du minimum méritent quelques indulgences à une époque où le taux d'accroissement naturel des Noirs est plus élevé que celui des Blancs » (Hadouille, Sauvy, 1974, 737).

En gros, cette analyse de l'immigration clandestine dans le monde permet de comprendre certains cas, surtout les spécificités de celui des États-Unis, notamment la proximité géographique avec le Mexique et l'Amérique centrale. Cependant, les auteurs ne discutent pas suffisamment des dynamiques historiques et culturelles (comme les guerres et les relations bilatérales) qui influencent ces migrations.

En se focalisant sur le cas des USA, Rubén Hernández-León (2012), qui, à travers un historique du transport de la migration vers les États-Unis, a essayé d'expliquer la transformation de petites camionnettes en de grandes industries dirigées par de grands groupes. En effet, si beaucoup d'auteurs s'intéressent aux interactions entre passeurs et passants, pour lui, il existe

une sphère plus importante qui a l'habitude d'être omise c'est-à-dire, ce qu'il appelle « l'industrie de la migration » (Hernández-León, 2012, p. 1). Ces industries dirigées par « des entrepreneurs, mais aussi les migrants, les employeurs, les États, et même les organisations » (Hernández-León, 2012, p. 1) font le rallye du Mexique vers les États-Unis. Pour être explicite, l'auteur propose un historique du transport commençant par des navires au avions sans oublier le train, les camionnettes, les bus, les taxis et même les autocars. Ces moyens de transports se voient plus usuels au détriment des navires qui ont connu leur déclin à la suite des litiges politiques survenus au XIXème entre l'Europe et les États-Unis. Ainsi en nous parlant des tous ces moyens de transport, l'auteur fait advenir un point important les circuits que les chauffeurs sous la commande de leur compagnie utilisent pour raviver des migrants aux États-Unis. Parmi ses circuits, il y a le trajet Mexique-Dalton en Géorgie, Monterrey-Houston, le couloir Tijuana-San Diego-Los Angeles. Dans toutes ses trajectoires, les migrants peuvent faire des voyages par étapes comme par exemple prendre un avion de Tijuana à San Diego et prendre la route ou l'avion pour Los Angeles. Mais il est important de noter que dans ce voyage, la route est plus usuelle vu que la majorité des migrants ne disposent pas de papiers ce qui fait qu'ils sont des clandestins (Hernández-León, 2012).

Dans cette étude, l'auteur nous parle de migrants mexicains qui supposent que les voyageurs sont uniquement des Mexicains, oubliant de mentionner que d'autres nationalités y sont mélangées à l'exemple des Africains. Ce qui va être le centre de l'argumentaire de Minvielle (2015).

Ainsi, Régis Minvielle (2015) explore l'Amérique du Sud comme un nouvel espace de migration des migrants ouest-africains. L'auteur met en évidence les facteurs explicatifs qui tournent autour de l'alourdissement des politiques migratoires de l'Europe et de la fermeture progressive des routes qui y mène et les nouvelles opportunités offertes par certains de l'Amérique du Sud notamment le Brésil et l'Argentine. Dans son argumentaire, l'auteur part d'une méthode qualitative basée sur des enquêtes de terrain pour retracer les parcours migratoires de l'Afrique jusqu'en Amérique. En effet, l'Argentine et le Brésil constituent, pour la plupart des migrants ouest-africains, des pays de transit où ils séjournent afin de récolter assez d'argent pour poursuivre le voyage jusqu'aux Etats-Unis. Cela est rendu possible par des politiques migratoires souples. De ce fait, au Brésil, le président Lula (défenseur de la race noire et des personnes vulnérables avec une volonté de partenariat avec l'Afrique), dans les années 2000, a lancé une loi qui rend éligibles à la régulation. Un acte qui permet ainsi à beaucoup

d'Africain à l'image de Sénégalais à rejoindre le continent américain. Cela se confirme dans le passage suivant « tout étranger entré sur le territoire avant le 1er février 2009 est éligible à la régularisation ; elle s'applique aux citoyens étrangers entrés avant le 1er juillet 2009 sur le territoire brésilien. Les Sénégalais constituent le premier groupe, parmi les autres communautés africaines, à avoir soumis une demande de régularisation, avant février 2009. Selon les chiffres de l'ambassade du Brésil à Dakar, huit cents Sénégalais ont pu bénéficier de cette politique en obtenant un titre de séjour provisoire» (Minvielle, 2015, p. 30).

Du côté de l'Argentine, suite à des troubles civils, des dispositifs ont été obligés de lancer c'est-à-dire une « politique de portes ouvertes » (Minvielle, 2015, p. 32) pour sa reconstruction, permettant l'accueil de nouveaux venus et aux migrants sans papiers de se réguler.

Ayant une similitude avec notre sujet de recherche qui se spécialise au Sénégal et non l'Afrique de l'Ouest, Minvielle (2015) aborde les défis auxquels les migrants sont confrontés comme l'exploitation, les réseaux de passeurs, les conditions précaires et les dangers liés aux traversées clandestines et surtout des arnaques venant de leurs compatriotes qui étaient chargés de les accueillir et de les guider durant le voyage. De plus, l'itinéraire migratoire et les facteurs d'attractivité de l'Amérique du Sud développés par Minvielle pourraient nous aider dans notre argumentaire (Minvielle, 2015).

Bien que l'article présente une grande importance, une inclusion du parcours Argentine, Brésil et États-Unis pourrait enrichir l'analyse. Contrairement à Minvielle (2015) qui taxe d'arnaque l'aide apportée aux migrants clandestins par leur compatriote, Fall (2003) le voit comme une sorte de solidarité venant des « structures communautaires » ou « réseau » (Fall, 2003, p. 21). En effet, dans un rapport qui se centralise dans la « Migration internationale et droits des travailleurs au Sénégal » qui constitue d'ailleurs le titre, l'auteur fait une explication de la migration au Sénégal qui est également un pays de transit pour de nombreux africains désirant rejoindre l'Europe. Papa Demba Fall (2003) fait également une rétrospection de la migration du Sénégal vers les pays d'Afrique, vers les pays du Nord avant d'en venir aux droits des travailleurs migrants au Sénégal. Dans cette migration sénégalaise vers les pays du Nord, l'Europe à travers la France et l'Italie, reste la principale destination. Mais « la présence sénégalaise aux États-Unis d'Amérique est aujourd'hui bien engagée » (Fall, 2003, p. 14).

Si l'on fait un peu focus sur l'Argentine, l'article d'Ida Marie Savio Vammen (2019) explore la redirection des flux migratoires sénégalais vers l'Amérique latine, en particulier l'Argentine marquée par des politiques restrictives.

Partant des itinéraires migratoires, Vammen (2019) explique que les migrants sénégalais empruntent des routes dangereuses et complexes via l'Équateur, la Bolivie et le Pérou pour contourner les contrôles frontaliers et atteindre l'Argentine. Dans cette migration, les passeurs, avec les familles et la diaspora sénégalaise, jouent le rôle de facilitateurs. L'auteur met également en évidence la corruption existante entre les gardes frontaliers et les migrants pour continuer le voyage en échange d'argent. Tous ces facteurs renseignent sur la migration vers les États-Unis (Vammen, 2019).

Lorsque l'auteur affirme que la majorité des migrants sont des jeunes hommes, cela peut susciter une similitude des profils migratoires sur la route vers les États-Unis. Bien que l'article mentionne le durcissement des politiques migratoires de l'UE et une chute économique de ses pays, contrairement à l'Amérique, comme cause d'un changement de la dynamique migratoire sénégalaise, cela n'est pas trop documenté. De plus, les recherches restent focalisées sur les hommes, laissant ainsi en rade la migration des femmes qui mériterait plus d'attention.

Sur un aspect économique, Sylviane Diouf-Kamara (1991) nous parle de caractéristiques financières qui maintiennent certains africains aux USA que l'on accuse de trahir l'Afrique : « fuite des cerveaux ». Avant d'en arriver à cela, l'auteur a essayé de faire la tracée historique de cette migration africaine vers les États-Unis qui débute au moment de l'esclavage dans les années 1820, où c'était permis aux Africains d'émigrer vers les USA en étant libres et les Égyptiens constituaient la majorité de ceux qui partaient. Par la suite, après la période coloniale, on assiste à une sophistication des matériaux de voyage alors de nombreux Africains se retrouvent aux USA et sont pour la plupart des Nigériens. Il note également qu' « entre 1977 et 1989 (Afrique subsaharienne) : Nigeria; 31 132- Éthiopie Ghana; 13562 : 24 634 -Kenya : 10775 - Cap-Vert: 10427 Nombre total d'Africains admis entre 1977 et 1989 (y compris Afrique du nord) : 200 378 » (Diouf-Kamara, 1991, p. 21). En situant son article sur le vécu des africains aux États-Unis, Diouf-Kamara Sylviane (1991) affirme que les africains sont moins touchés par le racisme et la violence que les noirs américains. Il montre ainsi qu'en Amérique, c'est plus facile de vivre en faisant valoir sa culture contrairement en France où il faut se confondre à la masse pour avoir une certaine acceptation. « Si les différences de religion sont à la source de frictions en France entre autochtones et immigrés, il n'en va pas de même de l'autre côté de

l'Atlantique » (p. 26). Cela leur a permis d'avoir un certain accès sur le milieu informel où ses africains développent de nombreuses activités mais également dans le milieu formel avec l'administration où certains en sont même venus à occuper des postes à l'image du gambien Souleymane Nyang, de Frank Borges un administrateur hors pair, né au Cap-Vert, Mohamed Diop, sénégalais, ancien cadre de la Citibank, reconverti dans les affaires. Et pour ceux qui les accusent d'avoir trahi l'Afrique pour l'ailleurs, Souleymane Nyang y répond dans l'article en ces mots « nous vivons dans un village global, nous ne sommes pas faits pour servir uniquement les nôtres, mais l'humanité en général » (Diouf-Kamara, 1991, p. 23).

Par ailleurs, les pays d'immigration de l'Europe, à savoir la France, l'Angleterre et l'Italie, surveillaient avec prudence leurs frontières. Pour l'auteur, cela explique davantage, durant cette période le virement de l'immigration des Africains vers l'Europe, et de nos jours on y ajoutera des politiques migratoires pas du tout flexibles.

Jean Clot (2017) fait une analyse pertinente des itinéraires de longue distance par des migrants irréguliers pour entrer aux USA. Parmi ses voyages de longue distance figure le continent africain qui constitue la cible d'études. En partant de l'INM (Institut National de Migration) du Mexique, Clot (2017) essaie de montrer que le nombre d'événements qui désigne « le nombre de cas d'étrangers "présentés à l'autorité migratoire" » ressortissant du continent africain au Mexique est minime comparé aux ressortissants d'autres continents. « Aussi, sur le total d'événements survenus en 2016, toutes nationalités comprises, ceux concernant le continent africain s'élève désormais à 8,7 pour cent (Institut National de Migration, 2016) » (Clot, 2017, p. 20). Et dans ses 8,7%, la majorité se révèle être des ressortissants congolais et haïtiens ayant moins de probabilité de se faire reconduire dans leur pays d'origine à cause des instabilités politiques et naturelles de ces pays. Ainsi, les migrants préfèrent cacher leur identité pour, à la fin, avoir un « sauf-conduit » et pouvoir continuer leur voyage. Clot (2017) présente un aspect pluriel des itinéraires, ce qui est tout de même normal à cause de la complexité du voyage ainsi que des routes. De base, les migrants quittent l'Afrique de manière régulière selon des données obtenues à l'AIBD (LAS, 2023) (ce que l'auteur n'a pas souligné) en embarquant au niveau des aéroports pour l'Amérique quel que soit le pays de transit de préférence pour aboutir à une migration irrégulière une fois dans ce pays de passage. Ainsi, l'auteur fait ressortir une route qui commence du Brésil, passe par le Pérou, l'Équateur et la Colombie, dans la ville de Turbo, pour arriver à Panama par le biais d'une voie maritime et arpenter la jungle du Darien qu'il décrit comme « une zone à hauts risques où les migrants s'exposent à de nombreuses menaces:

désorientation, épuisement, maladies, piqûres d'insecte, morsure de serpent, sans compter les vols, attaques à main armée perpétrées par des groupes de "bandits", pour reprendre le terme employé par les migrants. Plusieurs témoignages, aussi bien de migrants africains que cubains ou asiatiques, dépeignent la traversée de la jungle du Darien comme un "enfer" ou un "cauchemar" » (Clot, 2017, p. 23). Tous ces voyages clandestins sont facilités par une industrie composée des familles, des amis, des connaissances qui participent au financement du voyage ; il y a également les réseaux sociaux et traditionnels qui fournissent des informations sur le voyage ; les passeurs, intermédiaires, facilitateurs à qui on indemnise de l'argent pour faire passer les migrants dans les pays ou villes (Clot, 2017).

Toutefois, l'itinéraire souligné par l'auteur diffère selon les migrants à titre d'exemple, la tendance Nicaragua au Sénégal en 2023. Il termine son analyse par l'examen de deux trajectoires différentes venu d'Afrique qui a permis de mettre en exergue le voyage par « étape » où parfois le migrant se tisse des liens sociaux dans les pays de transit pour collecter de l'argent dans des travaux et ainsi continuer le voyage. Par contre, pour d'autres le voyage se poursuit sans besoin de ces liens.

Toujours dans cette optique de la migration irrégulière, Dominique Daniel (2003), nous fait un historique des politiques migratoires aux États-Unis. Commencant par rappeler une expression du président John Fitzgerald Kennedy que les États-Unis sont une « nation d'immigration » (Daniel, 2003, p. 1), qui se sont faite dans la base d'une migration multiculturelle de population venue de tous les continents de la terre. Ce qui fait que « En chiffres absolus, les États-Unis sont le premier pays d'accueil au monde » (Daniel, 2003, p. 1). Cependant, avec un flux de migrants de plus en plus énorme et croissant au niveau du territoire nord-américain, une loi d'immigration fut votée en 1965. Avant cela régné, « le régime des quotas fondés sur l'origine nationale, mis en place en 1921 et en 1924 » (Daniel, 2003, p. 2). Ce régime imposait une limite annuelle « de 150 000 visas à l'immigration européenne, interdisait l'immigration asiatique et établissait des quotas nationaux destinés à favoriser l'admission d'étrangers provenant d'Europe de l'Ouest et du Nord » (Daniel, 2003, p. 2). Cette « politique des quotas » (Daniel, 2003, p. 2) sera ainsi révoquée suite à son échec avec le président Lyndon B. Johnson qui après avoir hérité des conseillers de J. F. Kennedy en matière d'immigration, reprit le flambeau de la réforme dans son discours sur l'état de l'Union en 1964. La loi qui fut adoptée en 1965 remplaça le régime des quotas nationaux par un système où « les étrangers pouvaient être admis en fonction de leur caractère propre, et non de leur origine nationale ou raciale » (Daniel, 2003, p.

2). Cela été adopté dans une prévision que les flux n'allaient pas augmentés. Ce qui est toute de même erroné dans la mesure où, « le nombre total d'admissions a plus que triplé et l'origine nationale des nouveaux venus a radicalement changé, l'Asie et l'Amérique latine remplaçant l'Europe comme source principale de l'immigration » (Daniel, 2003, p. 3). Ainsi, un système de « plafonds – terme qui permet d'éviter celui de « quota » fut adopté. L'hémisphère « Ouest » (correspondant à l'Amérique du Nord et du Sud) disposerait de 120 000 visas par an et l'hémisphère « Est » (les autres continents) de 170 000 » (Daniel, 2003, p. 3). Dans ce cadre, une limite annuelle de 20000 visas par pays fut imposée. Ainsi, depuis l'abolition des quotas nationaux en 1965, la politique migratoire des États-Unis s'est distinguée par une certaine ouverture, reposant principalement sur le principe de la réunification familiale. Cela a donné lieu à une tension entre des dynamiques inclusives et des tendances à l'exclusion. Malgré une opinion publique de plus en plus nationaliste et défavorable à l'immigration dans les années 1980 et la montée en puissance des groupes de pression xénophobes, ce politique d'ouverture a perduré. Elle s'explique notamment par le maintien de l'idéal des États-Unis en tant que terre d'accueil soutenu par des associations de défenses des droits de humains et des minorités ethniques, ainsi que par les intérêts économiques dans des secteurs stratégiques. Par ailleurs, le système politique national, en isolant les décideurs de l'opinion publique, a également contribué à préserver cette orientation (Daniel, 2003).

Cependant, la pensée de Daniel (2003), avec une analyse pertinente, pourrait être approfondie explorant davantage les contradictions internes de la politique américaine. Par exemple, bien que l'idéal de « terre d'accueil » soit évoqué, il coexiste avec des mesures restrictives, souvent motivées par des impératifs sécuritaires et économiques. De plus, l'argument selon lequel les institutions politiques isoleraient les dirigeants de l'opinion publique pourrait être nuancé : cela peut également refléter des choix stratégiques visant à équilibrer intérêts économiques, humanitaires et pression sociale. Une analyse plus détaillée des contradictions entre l'idéologie et la réalité des politiques mises en œuvre enrichirait cette réflexion.

Dans une logique du thème général de Daniel (2003), Barry Raymond Chiswick (1990) développe ainsi la politique migratoire aux États-Unis en essayant de faire ressortir l'influence de « l'immigration et de la politique de l'immigration sur l'économie des États-Unis » (Chiswick, 1990, p. 59), en mettant l'accent sur les transformations observées depuis l'entrée en vigueur des amendements à la loi sur l'immigration et la nationalité de 1965. Il commence par une analyse démographique des populations immigrées, montrant comment les changements dans

les politiques migratoires ont modifié la composition et les niveaux de qualifications des immigrants au fil du temps. Il examine ensuite l'intégration des travailleurs immigrants sur le marché du travail américain, en mettant en lumière leurs performances économiques et leur adaptation. Enfin, l'article évalue les effets économiques des immigrants, notamment ceux ayant un faible niveau de qualification, sur la croissance économique, les revenus et les inégalités sociales.

Bien que l'article ait été publié en 1990, Chadwick aborde une problématique cruciale, particulièrement dans le contexte des débats actuels sur l'immigration dans le monde et surtout aux États-Unis. Chiswick (1990) utilise les données quantitatives et qualitatives, renforçant la crédibilité de ses analyses. L'accent mis sur le capital humain et les externalités économiques est une approche rigoureuse et bien articulée. L'auteur souligne de manière convaincante les écarts de revenus entre les natifs et les immigrants, en les expliquant par des différences en termes de formations et d'expériences. Mais dans cette comparaison, il a commencé par faire sortir une différence entre les immigrants économiques qui s'en sortent mieux jusqu'à une certaine égalité de revenus avec les autochtones « on peut distinguer trois catégories d'immigrants internationaux : les immigrants économiques, les dépendants (membres de la famille) et les immigrants politiques (réfugiés) (...) les immigrants économiques tendent à être plus capables, plus agressifs, plus ambitieux et avoir davantage l'esprit d'entreprise que ceux qui restent dans le pays d'origine. Ils tendent à être aussi de jeunes adultes alors que les dépendants et les réfugiés sont plutôt des personnes d'un âge moyen ou des personnes âgées. Enfin, ils ont plus souvent que les dépendants ou les réfugiés des compétences qui peuvent être exportées. C'est par exemple le cas des avocats ou des juristes vietnamiens dont les compétences sont difficiles à valoriser aux États-Unis. Pour toutes ces raisons, et toutes choses égales par ailleurs, les immigrants économiques réussiront mieux leur adaptation sociale et professionnelle que les réfugiés ou les dépendants » (Chiswick, 1990, p. 63).

Toujours dans ce parallélisme, l'auteur fait une analyse des revenus par groupe racial, mais l'on voit carrément un fondement analytique basé sur la race blanche, omettant carrément les autres. Ce qui constitue une faille. Bien que l'auteur puisse justifier ce choix par des contraintes méthodologiques ou par une focalisation sur le groupe démographique majoritaire, cela soulève des questions sur l'exhaustivité et l'équité de l'analyse.

Dans un autre contexte, Clot (2016) évoque l'externalisation des contrôles migratoires des États-Unis vers le Mexique et le Guatemala, qui renvoie à un transfert de compétence sur la

gestion des flux migratoires afin de limiter l'arrivée des migrants aux frontières américaines. Une politique qui a été mise en œuvre à travers divers accords et initiatives, notamment l'initiative de Mérida lancé en 2007 sous l'administration du Président Bush, qui prévoyait l'affectation de milliards de dollars avec l'un de ses objectifs étant de pousser le Mexique à militariser sa frontière sud. Ce qui montre d'une part une atteinte à la souveraineté de ces États qui voient certaines de leurs politiques dictées par les États-Unis. D'autre part, une insécurité accrue se fait sentir du côté des migrants portant atteinte aux droits humains et donnant une vision sur les difficultés que peuvent vivre ces derniers tout au long de leurs parcours. De plus, nous percevons à travers l'article, une tentative pour les États-Unis d'échapper à leurs obligations internationales en matière de protection des réfugiés et des demandeurs d'asile, en déléguant cette responsabilité à des pays qui ne disposent pas toujours des ressources ou de la volonté politique nécessaires pour assurer cette protection.

Toutefois, en évoquant, tout au début, les causes de la migration vers les États-Unis, nous pouvons percevoir une similitude avec celles des migrants sénégalais qui peuvent voir l'Amérique du Nord (États-Unis) comme « un centre hégémonique où se concentre le capital, la technologie, la force de travail hautement qualifiée » (Clot, 2016, p. 4). A travers l'article, nous pouvons également comprendre comment les politiques migratoires des États-Unis influencent les parcours migratoires.

Pour approfondir ce cadre d'insécurité que vivent les migrants durant leur parcours migratoire vers les États-Unis, évoqué par Clot (2016), Laurent Faret (2020) analyse les multiples formes de violence auxquelles sont confrontés les migrants originaires du Guatemala, du Honduras et du Salvador lors de leur parcours vers le Mexique et les États-Unis. Il propose une approche à peu près globale en examinant la violence non seulement comme une cause de la migration (pays d'origine), mais aussi comme une contrainte durant le voyage et comme une conséquence des politiques migratoires restrictives.

De par les violences structurelles (pauvreté, insécurité) et la violence directe (gang, extorsion) comme des moteurs d'exil centraméricaine, pour le cas des Sénégalais, nous pouvons trouver une similitude bien que la violence physique soit moins présente dans leur pays d'origine (le Sénégal). En mentionnant les dangers du parcours migratoire, Faret (2020) décrit un « continuum de violences » (Faret, 2020, p. 36) qui accompagne les migrants tout au long de leur voyage : extorsions par les passeurs, violences policières, conditions précaires et exploitation économique en chemin. Ce qui peut sembler similaire au vécu des sénégalais qui

empruntent la route du Nicaragua vers les États-Unis. De même pour l'insistance de l'auteur sur le durcissement des politiques migratoires aux États-Unis et au Mexique, les difficultés semblent être les mêmes pour tous les migrants qu'importe la nationalité qui seront obligés de prendre des routes plus dangereuses et de dépendre davantage des réseaux clandestins (Faret, 2020).

Ainsi, son approche situe la recherche dans une perspective plus large sur la migration clandestine, notre étude pourra enrichir cette analyse en mettant en lumière les spécificités du parcours sénégalais. Cependant, bien que l'analyse sur ces formes de violences soit approfondie, l'article aurait pu bénéficier d'une exploration plus détaillée des stratégies de résilience et des réseaux de soutien que les migrants développent face à ces violences.

En plus de la violence structurelle, Philippe Bourgeois et Corinne Hewlett (2012) partent d'une expérience de trente années d'ethnographie en Amérique pour théoriser trois formes de violences constatées : structurelle, symbolique et intime qui sont plutôt normalisées. À travers ses enquêtes menées dans divers contextes américains, notamment dans les ghettos urbains des États-Unis, pour la plupart à San Francisco et en Amérique latine (Salvador, Honduras, Nicaragua...) ; les auteurs analysent la violence en soulignant comment ces formes citées s'entrelacent dans des contextes de pauvreté et d'exclusion (Bourgeois et Hewlett, 2012).

Tout comme Faret (2020), ces formes de violence soulignées nous informent sur les potentielles dérives que peuvent vivre les migrants sénégalais dans leur pays d'origine (violences structurelles), mais également au cours de leur parcours vers les États-Unis (symbolique, intime). Ainsi, il nous serait bénéfique d'appliquer leur concept de violence structurelle pour expliquer les motivations à la migration.

Bien que l'article ait le mérite d'être soutenu par des recherches approfondies, il existe une généralisation des observations à l'ensemble des Amériques. Par exemple, les dynamiques de violences aux États-Unis ne sont pas nécessairement transposables telles quelles aux contextes latino-américains.

Poursuivant avec le cadre de l'alourdissement des politiques migratoires, Ayse Ceyhan (1997) explore les dynamiques complexes de la sécurité frontalière américaine à travers une analyse approfondie des politiques de contrôle aux frontières et de leurs impacts sociopolitiques. Ceyhan (1997) soutient que les contrôles des frontaliers ne se limitent pas à la sécurité physique

mais affectent également la perception de soi et des autres, créant des divisions sociales et culturelles. Selon lui, « On identifie les migrants par des caractéristiques culturelles qui leur sont attribuées à travers une construction qui se réfère à la langue, à la religion, aux mœurs et coutumes et aux formes de vie que l'on présente comme étant antinomiques avec les caractéristiques culturelles de la société d'accueil. Cette construction rend plus conflictuelles les interactions entre les migrants et les nationaux et donne lieu à une représentation de la société en termes antagonistes, en distinguant le " nous " culturellement homogène des " autres " culturellement différents » (Ceyhan, 1997, p. 10). Ce qui renvoie entre autres à une sorte de violence symbolique à laquelle les migrants font face qui est actuellement plus accentuée par la criminalisation de la migration irrégulière. De plus, ces politiques de sécurité frontalière américaine créent des obstacles supplémentaires pour les migrants clandestins, les obligeant à emprunter des itinéraires plus dangereux et à recourir à des passeurs, ce qui augmente les risques de violences.

Ceyhan (1997) aborde l'utilisation croissante des technologies de surveillance « telles que les ondes électriques pour stopper les véhicules en marche, les détecteurs de drogues, la signalisation des mouvements, les empreintes digitales et vocales, etc. » (Ceyhan, 1997, p. 2), qui peuvent pousser les passeurs à recourir à des méthodes plus coercitives pour les contourner, augmentant ainsi les violences subies par les migrants (Ceyhan, 1997). Bien que les questions de violence subies par les migrants soient abordées, l'auteur n'y fait qu'une étude détaillée pour rendre plus explicite. Ayant une perspective centrée sur les États-Unis, l'article ne traite pas des contextes spécifiques des pays d'origine des migrants pouvant ainsi enrichir son argumentaire.

Dans le même sillage que les Clot et Faret; Valérie Bouchard (2006) met en avant dans sa thèse l'impact des politiques de contrôle et des facteurs économiques sur la migration clandestine du Mexique vers les États-Unis. Son analyse se base sur des données des années 2000, contrairement aux auteurs Clot et Faret qui sont dans des cadres beaucoup plus récents. Si l'on en vient aux écrits de Bouchard, les politiques de renforcement des mesures de contrôle et de répression mises en place par les autorités américaines ont tendance à influencer les parcours migratoires. Les migrants sont obligés d'arpenter d'autres voies pour contourner ces contrôles.

Les facteurs économiques tels que le chômage, la pauvreté dans les pays d'origine et l'espoir d'un meilleur avenir dans les pays d'arrivée ; influencent grandement la migration irrégulière. Cela peut paraître similaire aux raisons qui poussent les Sénégalais à faire le voyage de manière illégale vers les États-Unis (Bouchard, 2006). Bien que Bouchard (2006) apporte un cadre

intéressant dans la relation bilatérale entre les États-Unis et le Mexique, il ne traite pas des migrations africaines ainsi que l'inclusion des routes transcontinentales (Afrique-Amérique Latine-États-Unis).

Dans sa lancée de retracer la naissance du nativisme en Amérique, Massey a essayé d'analyser la crise humanitaire à la frontière entre le Mexique et les États-Unis. Une situation qui est la conséquence du nativisme dont les débuts datent des années 1980. D'ailleurs, des mesures restrictives ont été prises par l'État américain pour bloquer les migrations irrégulières depuis le Mexique. Douglas Steven Massey a ainsi essayé de mettre en évidence les effets pervers des politiques de militarisation des frontières qui ont certes mis fin à la migration circulaire des Mexicains mais également ont transformés un flux temporaire en une population sédentarisée sans papiers.

Il y a également les interventions américaines en Amérique centrale qui ont occasionné une instabilité économique et des conflits armés. Ce qui a engendré des vagues de migration vers le nord notamment du Salvador, du Guatemala et du Honduras (triangle nord de l'Amérique centrale). En 2017, avec l'arrivée de Trump au pouvoir, son administration a instrumentalisé la peur de l'immigration pour justifier des mesures, aggravant ainsi une crise humanitaire par la détention massive des familles et d'enfants.

Dans son article, Massey fait ressortir ses situations afin de plaider pour une régularisation des sans-papiers et une approche humanitaire des demandeurs d'asile centraméricains. Dans un cadre de rapprochement de notre sujet de recherche, Massey a évoqué la violence et la pauvreté comme motivations d'une migration irrégulière des centraméricains, ce qui peut être similaire à celle des sénégalais dans la mesure où le pays est marqué par le sous-développement mais également une instabilité politique (2020-2024). De plus, le rôle des réseaux migratoires mentionné dans l'article peut donner un aperçu sur les mobilisations dans le cadre de l'émigration irrégulière sénégalaise où la diaspora et les passeurs constituent une partie de l'organisation du voyage (Massey, 2020).

Malgré une richesse de l'argumentation marquée par l'utilisation des données quantitatives et qualitatives, Massey (2020) fait focus sur les migrants centraméricains qui sont aussi constitués d'autres nationalités à l'image du Sénégal. Une remarque qui mérite d'être prise en compte.

Sur un terrain outre que les États-Unis, Estibaliz Jimenez (2009) aborde la migration irrégulière au Canada comme stratégie de contournement des obstacles légaux de la mobilité. Bien que le contexte géographique concerne le Canada, les logiques de recours aux passeurs, les trajectoires complexes surtout terrestres et les risques qu'encourent les migrants sont comparables à ceux des voyageurs qui passent par l'Amérique latine pour atteindre les États-Unis. Nonobstant ces faits, l'auteur a essayé de démystifier la vision dominante qui fait des passeurs des criminels exploitant les migrants. Il montre qu'ils sont des facilitateurs, les seuls capables d'aider les migrants à atteindre les pays de destination. Deux groupes figurent parmi eux : ceux qui le font occasionnellement et ceux qui sont professionnels dans le domaine. À travers les témoignages recueillis par l'auteur, les passeurs ont la capacité de fournir de faux papiers (passeport falsifié) aux migrants mais les accompagnent également au niveau de l'avion de manière cachée. Certes, certains migrants irréguliers se font duper par ces derniers surtout en ce qui concerne le voyage terrestre mais la majorité arrive à destination avec le passeur (Jimenez, 2009).

Si l'on en vient aux causes, mis à part celles structurelles dans les pays de départ, la fermeture des voies légales favorise les parcours irréguliers. Cela rejoint l'expérience des Sénégalais, qui face au durcissement des visas pour les États-Unis ou l'Europe utilisent des routes alternatives souvent au risque de leurs vies. En dépit d'une richesse de l'argumentaire, l'échantillon semble limiter (Canada) excluant les États-Unis qui figurent comme une zone de transit dans le cadre de voies irrégulières terrestres pour atteindre le Canada.

Si l'on en vient aux États-Unis, nous remarquons de par l'article de Jessica Hill et al., que les migrants irréguliers y vivent des difficultés surtout sanitaires. Ainsi, dans cet article (Hill et al., 2021) les auteurs ont essayé d'examiner les obstacles auxquels les sans-papiers sont confrontés pour accéder aux soins de santé pendant la pandémie du COVID-19. Ils utilisent le statut migratoire comme un déterminant social de la santé et analysent son impact à travers un modèle socio-écologique. De là, ils démontrent la manière dont des facteurs comme le stress avant et après l'immigration, les politiques migratoires aux États-Unis et l'environnement où vivent les migrants influencent la santé du migrant.

De plus, ils nous démontrent que les migrants irréguliers n'ont presque pas accès aux soins, contrairement aux citoyens américains. Ainsi, pour les auteurs, « les risques d'expulsion, le coût élevé des soins et le manque de connaissances sur les ressources et le système de santé constituaient des obstacles à l'accès aux soins pour les immigrants » (Hill et al., 2021, p. 3). Et les politiques migratoires constituent également une barrière pour les sans-papiers, mais

également pour les parents de statut irrégulier avec des enfants nés aux États-Unis (Hill et al., 2021). Ce qui montre que les migrants irréguliers sont carrément mis à l'écart des faveurs sanitaires, comme l'assurance maladie. Cette situation incite les auteurs à souligner la nécessité d'interventions pour tous les niveaux pour améliorer l'accès aux soins à tous. Malgré la pertinence, l'article se base uniquement sur la revue de la littérature avec des analyses politiques, sans données empiriques (enquêtes, entretiens). On note également une étude centrée sur les Latino-américains délaissant les Asiatiques et les Africains, ce qui aurait pu enrichir l'argumentation.

1.2. Problème de recherche

Durant la période précoloniale, les mouvements de population au Sénégal étaient principalement liés aux échanges commerciaux, aux conquêtes territoriales et aux dynamiques socioculturelles. Les royaumes et empires (le Ghana, le Mali et le Djolof) facilitaient les déplacements de populations pour le commerce transsaharien (or, sel, esclave...) (Diouf, 1991). Pendant la période de la colonisation aux XIX^{ème} et XX^{ème} siècles, les Français ont profondément transformé les dynamiques migratoires au Sénégal. Ainsi, les migrations forcées (traites des esclaves) ont cédé la place à des migrations de travail, notamment pour la construction des infrastructures coloniales (chemins de fer, ports...) et pour l'agriculture en Afrique de l'Ouest (Manchuelle, 1997). De plus, la France en tant que métropole déclara la guerre à l'Allemagne et des recrutements de soldats originaires d'Afrique subsaharienne se sont faits pour servir la France dans les années 1857 (Echenberg, 2009). Une situation qui marqua un déplacement de population vers l'Europe.

Après les indépendances en 1960, le Sénégal a observé une intensification des migrations internes et internationales. Cette situation est en partie due aux politiques d'ajustement structurel, occasionnées par la sécheresse des années (1970-1980). Ces politiques étaient destinées à stabiliser l'économie sénégalaise via des mesures drastiques telles que la réduction des dépenses publiques, la réduction de l'effectif de la fonction publique, la libération des secteurs économiques et l'augmentation des prix des produits de première nécessité. Ce qui a conduit à l'aggravation des inégalités, à la vulnérabilité de la population et surtout à des défis persistants pour le développement. Une conjoncture qui poussa de nombreux ruraux sénégalais à migrer vers les villes (Dakar, Thiès) où à l'étranger. Dans cette migration externe, les Sénégalais ont opté pour l'Europe notamment la France, l'Italie et l'Espagne (Diop, 2005). De plus, en considérant les données du dernier recensement de la population sénégalaise en 2023, nous constatons que ces trois pays de l'Europe figurent parmi les 10 premiers pays de destination pour les Sénégalais. Cependant, face au durcissement des politiques migratoires européennes, les dynamiques migratoires subissent des changements incluant d'autres pays à savoir le Maroc, la Mauritanie, le Canada et les États-Unis (OIM, 2023).

En effet, l'alourdissement des politiques migratoires en Europe est un phénomène complexe qui s'est intensifié au cours des dernières décennies en réponse à l'augmentation des flux

migratoires, aux crises humanitaires et aux préoccupations sécuritaires, économiques et politiques.

Les accords de Schengen (1985), suivis d'une convention complémentaire signée le 19 juin 1990, ont donné naissance à un espace commun de libre circulation : l'espace Schengen. La convention a aussi permis de définir les modalités d'application des accords avec la mise en place du système d'information Schengen (SIS) facilitant la coopération policière et judiciaire entre les États membres et ainsi ayant une lutte collective de la migration irrégulière. À cet effet, l'espace a certes facilité les déplacements en Europe mais a également posé les défis en matière de sécurité et de gestion des frontières et de gestion des migrations, afin de bloquer le caractère irrégulier, entre autres.

À la suite des traités de Maastricht et de Dublin, le traité d'Amsterdam, signé en 1997 et entré en vigueur en 1999, est venu pour durcir davantage le contrôle des frontières et a intégré les accords de Schengen dans le cadre juridique de l'Union Européenne (UE). Il a aussi permis la communautarisation des politiques migratoires et de sécurité permettant ainsi un renforcement de la coopération des États membres en matière de contrôle des frontières et de gestion des migrants, tout en institutionnalisant les mécanismes de surveillance frontaliers (Monar, 2001). Cela a même, de façon lointaine, posé les bases de la création de Frontex en 2004. Malgré un travail jugé « *remarquable* » (Rodier, 2011) dans la lutte contre l'immigration irrégulière, Frontex fait l'objet de nombreuses critiques de la part d'organisations humanitaires pour un non-respect des droits humains. En effet, elle est décrite comme un « *bras militarisé* » (Rodier, 2011) de l'union européenne contre les migrants irréguliers la comparant à une agence répressive et militarisée. Son manque de transparence et son opacité décisionnelle rendent difficile tout contrôle démocratique, tandis que ses actions (notamment les expulsions collectives et les opérations externalisées avec des pays en voie de développement à l'image du Sénégal) sont souvent associées à des violations des droits fondamentaux.

Ainsi, en externalisant la gestion des flux migratoires vers des États où les droits des migrants restent bafoués, l'UE expose ces personnes à un traitement inhumain. Cela est rendu conforme avec les « camps de détention illégaux » ou « camps de torture des migrants » en Libye où beaucoup de migrants se voient retenu en échange d'argent pour avoir la liberté au pire des cas se faire tuer (Rodier, 2011). Des caricatures qui ont été envenimées par l'appui des médias (Ngom, 2019).

De plus, il est essentiel de se retourner vers une nouvelle approche globale en matière de migration, incarnée par le *Nouveau Pacte sur la Migration et l'Asile de 2024*. Adopté le 14 mai 2024, ce pacte fait référence à de nouvelles mesures prises par l'UE concernant l'asile et l'immigration. Il vise à répondre aux défis structurels mis en lumière par la migration, surtout irrégulière. Les décisions prises tournent autour d'un renforcement des contrôles via un filtrage systématique, une harmonisation des normes d'asile et d'accélération des retours pour les personnes en situation irrégulière, avec bien sûr l'appui de Frontex. Il y a également un mécanisme obligatoire de répartition des demandeurs d'asile, sans oublier des partenariats internationaux qui traduisent des coopérations avec les pays du tiers pour lutter contre la migration irrégulière, mettant ainsi la vie des migrants dans un danger permanent où les droits humains ne sont pas respectés.

Ainsi, en traversant les pays dits « du tiers » comme la Libye, le Niger, l'Algérie, l'Égypte, le Soudan... pour arriver en Europe, les migrants ont tendance à vivre des pratiques inhumaines. D'après le rapport de HCR et al. 2024 (OIM et al., 2024) près de 18,8% d'un échantillon de 55 043 a confirmé être confronté à des attaques et agressions. Ils sont torturés, battus, soumis à des mutilations par des groupes armés, des passeurs ou même des forces de sécurité et fonctionnaires qui étaient censés leur venir en aide. Des centaines de migrants étaient victimes de prélèvements d'organes sans consentement, souvent après avoir été drogués. Ces pratiques sont le plus souvent liées à des réseaux criminels en Libye, mais également au Niger où les migrants subissent également des travaux forcés dans les mines.

Au cours de la période janvier 2020 et mai 2024, 1180 migrants et réfugiés auraient trouvé la mort en traversant le désert. Dans la même période, 7 115 personnes en déplacement seraient mortes ou disparues en mer Méditerranée. En tenant compte de l'aspect isolé du désert, le nombre de décès « pourrait bien être au moins le double de celui de celles qui meurent en mer Méditerranée » (OIM et al., 2024, p. 28) en estimant que plus de personnes passent par le désert que par la mer. Les routes qui traversent le Sahara vers le nord depuis l'Afrique de l'Ouest et l'Est seraient ainsi plus meurtrières et dangereuses que la route de la Méditerranée. La traversée du désert y compris dans des villes comme Sabha en Libye, Agadez au Niger et Tamanrasset en Algérie font partie des zones dangereuses du voyage. Dans ces endroits, ces voyageurs sont réduits en esclavage, forcés à travailler sans salaire ou torturés pour extorquer des rançons à leurs familles. Des témoignages décrivent des violences extrêmes dans ses centres de détention illégale (OIM et al., 2024) Les femmes et les enfants font également face à des viols et

exploitations sexuelles. Des situations qui ne laissent pas en rade les hommes qui, par honte, n'osent pas en parler. De plus, dans ses voyages, les morts et les malades sont abandonnés sans assistance ni protection sociale (cf. annexe 1 : image 9).

Les expulsions des migrants vers leurs pays d'origine continuent de se produire. En ne respectant pas les conditions juridiques allouées à ses déportations, les migrants sont abandonnés dans des zones où ils sont confrontés à « des persécutions, à la torture, à des mauvais traitements ou à d'autres préjudices irréparables, en violation du principe de non-refoulement » (OIM et al., 2024, p. 43).

Nonobstant ces situations, l'Europe, même si elle fait partie des puissances mondiales, voit sa situation économique est en baisse en comparaison avec les Etats-Unis (première puissance mondiale) suivis de la Chine, de l'Inde et de l'Allemagne (pays d'Europe) en quatrième position. De plus, si l'on en vient à ceux qui sont parvenus à migrer vers l'Europe, certains font souvent face à des situations de pauvreté et de précarité qui contrastent fortement avec les rêves de richesse qui les ont poussés à partir. Les sénégalais qui vendent dans les rues d'Italie, de France... sans autorisation et poursuivi par la police en est une parfaite illustration. Les migrants en situation irrégulière se voient proposer des emplois précaires, mal payés et sans protection sociale (travail au noir). Par exemple, en Espagne et en Italie, beaucoup travaillent dans l'agriculture ou le secteur domestique et les abus y sont fréquents. Certains se voient même devenir des SDF et dorment dans les rues ouvertes à tous dangers. L'histoire d'Assane publiée dans le réseau social *TikTok* peut servir d'exemple. En effet, Assane est un migrant sénégalais devenu SDF et vivant dans des situations difficiles, ce qui poussé une française à lancer une cagnotte pour l'aider à sortir de la pauvreté.

Les migrants africains subissent régulièrement des discriminations raciales et des violences xénophobes. Le rapport de la FRA, intitulé « être musulman dans l'UE » publié en 2024, montre que près de la moitié des personnes musulmanes (parmi lesquelles se trouvent de nombreux migrants) ont subi des actes racistes. De plus, les discours politiques anti-migrants, notamment ceux des partis d'extrême droite, renforcent cette situation de marginalisation.

En se reflétant aux ODD, nous voyons de justesse que ces mesures vont à l'encontre de l'objectif 10. En effet, cet objectif intitulé « Réduire les inégalités dans les pays et d'un à l'autre » plus précisément la cible 10.7 appelle les États à « faciliter la migration et la mobilité de façon ordonnée, sans dangers régulière et responsable, notamment par la mise en œuvre de

politique de migration planifiées et bien gérées ». Ce point de mire souligne l'importance des politiques migratoires bien structurées pour assurer des mouvements de personnes de manière sûre et bénéfique tant pour les migrants que pour les sociétés d'accueil.

Néanmoins, face à ses situations décrites, les migrants, surtout sénégalais, développent toujours un rêve de migrer de manière légale ou illégale pour une réussite professionnelle et sociale, face à un pays avec une situation de pauvreté. En effet le Sénégal, malgré ses ressources naturelles d'une grande richesse et son potentiel économique, est confronté à plusieurs défis qui le maintiennent dans une situation de sous-développement. Parmi ses défis se retrouvent un taux de chômage de 20% en 2020 (ANSD, 2025), en particulier chez les jeunes, dont l'université sénégalaise avec son caractère sélectif du master y joue un grand rôle. En effet, beaucoup de jeunes étudiants se retrouvant diplômés, ne se voient rien faire de leur vie surtout avec des familles de situation modeste. D'autant plus qu'ils ont consacré leur temps aux études et n'ont pas eu l'option de voir d'autres métiers de recours. Si on en revient aux défis, une dépendance excessive à l'agriculture et une faible diversification économique sont à noter. Les inégalités socio-économiques persistent avec une grande disparité entre les zones rurales et urbaines, ainsi qu'entre les différentes classes sociales. Le manque d'infrastructures adéquates, notamment dans les domaines de la santé, de l'éducation et même de l'agriculture, entrave le développement du pays. Le gouvernement sénégalais s'efforce de relever ces défis en mettant en œuvre des réformes économiques et sociales, mais avec la pandémie du Covid-19 qui a ravagé le monde et une instabilité politique insistante notée au cours de ses quatre (4) dernières années (2020-2024), le Sénégal a du mal à s'en sortir avec des dettes qui se multiplient au fil des années (Cours des Comptes, 2025).

Compte tenu de ces conditions associées à la discrimination et à la montée des politiques défavorables en Europe, les migrants sénégalais cherchent de nouveaux lieux d'installation, à savoir : l'Amérique du Sud et l'Amérique centrale, ce qui laisse entrevoir la destination vers les États-Unis (République du Sénégal, 2023). Toutefois, si les États-Unis se présentent comme une nouvelle alternative, ils ne sont pas mis à l'écart de politiques hostiles dans le cadre migratoire.

L'entrée légale aux États-Unis présente de nombreuses difficultés dans l'obtention des visas. À titre d'exemple les quotas requis dans les Visa H-1B (travail) et la Dv lottery et les nombreux refus dont font face les candidats à la migration. D'après un rapport du département d'État américain publié en 2023 sur les taux de refus ajustés concernant les visas de type B (tourisme

et affaires), nous avons observé pour le cas du Sénégal, un taux de 70,47% (U.S. Department of State, 2024). Ce taux de refus élevé, traduit un degré de sélectivité auxquels les ressortissants sénégalais font face dans les démarches migratoires vers les États-Unis. De plus, cette situation peut renforcer l'attrait pour les itinéraires teintés de risques en dehors du cadre légal.

Si l'on se projette dans un contexte historique des politiques migratoires aux États-Unis, il reste impératif d'évoquer le système de quotas qui découle de la loi sur l'immigration de 1924 « loi Johnson-Reed ». Elle a été mise en place pour limiter le nombre d'immigrants autorisés à entrer aux USA grâce à un mécanisme de quotas. Ce pourcentage permettait à 2% de personnes de nationalités déjà présentes aux États-Unis en 1980 de pouvoir recevoir un visa chaque année (U.S. Department of State, 2024), avec une exclusion de ceux de nationalité asiatique, particulièrement japonaise.

Une exclusion qui va être mise fin par la loi sur l'immigration et la nationalité de 1952 connue sous le nom de la « loi McCarran Walter ». Dans cette nouvelle règle, le système de quotas est maintenu mais reste bien structuré et basé sur la compétence et le regroupement familial avec une exclusion des étrangers considérés politiquement révolutionnaires (U.S. Department of State, 2024). À la suite en 1965, une loi apparaît et remplace le régime des quotas nationaux par un système où « les étrangers pouvaient être admis en fonction de leur caractère propre, et non de leur origine nationale ou raciale » (Daniel, 2003).

Cependant, malgré ses dispositions de réglementation, la migration irrégulière persiste et des problèmes apparaissent dans le secteur du travail américain. Ainsi va apparaître en 1986 « l'Immigration Reform and Control Act (IRCA) » qui va criminaliser l'embauche de travailleurs sans papiers avec une amnistie d'une partie des migrants irréguliers à cette époque tout en renforçant le contrôle des frontières. Ce sera le début d'un système sécuritaire avec des mesures de punition des migrants (U.S. Congress, 1986).

Ce qui va se concrétiser avec la loi de 1996 « Illegal Immigration Reform and Immigrant Responsibility Act (IIRIRA) » où les sans-papiers qui ont subi des condamnations même pour des délits mineurs se verront expulsé du sol américain. De plus, les procédures d'expulsions seront accélérées avec une interdiction de retour de 3 à 10 ans pour ceux qui ont résidé illégalement aux États-Unis (U.S. Congress, 1986).

Une situation migratoire qui va s'alourdir après les attentats du 11 septembre 2001. Ainsi une loi nommée « USA Patriot Act » sous le président George Bush a été votée pour mettre davantage l'accent sur la sécurité nationale, avec détention de longue durée pour ceux qui sont soupçonnés d'actes de terrorisme et une surveillance accrue de migrants ressortissants de pays asiatiques (U.S. Congress, 2001). En suivant cette lancée, la construction d'une barrière qui s'étend sur plusieurs kilomètres sur la frontière avec la Mexique va être autorisée avec la loi « *Secure Fence Act* » de 2006. Cela va être accompagné par une militarisation de la frontière sud (U.S. Congress, 2006).

Nonobstant cette période, des mesures drastiques vont voir le jour sous le gouvernement de Trump en 2018 avec la loi « *Zero Tolerance Policy* ». De par ses règles, des familles se verront séparées à la frontière, avec une détention des enfants dans des conditions difficiles et une condamnation des adultes entrés illégalement sur le sol américain. De plus, l'asile est restreint, notamment pour les migrants ressortissants d'Amérique centrale (Baker et Mckinning, 2021).

Après la politique intitulée *Migrant Protection Protocol* en 2019, qui indique que les demandeurs d'asile doivent attendre au Mexique pendant le traitement de leur dossier, la période du Covid-19, va suivre avec le titre 42 sous Trump maintenu avec le président Biden. Cet article 42 du code des Etats-Unis qui, dans son essence, était destiné à la santé publique donnant ainsi au gouvernement américain le pouvoir de suspendre temporairement l'entrée de personnes étrangères en cas de pandémie. Cependant elle a été réactivée en 2020 par Donald Trump qui a invoqué le risque de propagation du virus pour expulser de manière immédiate toute personne franchissant la frontière sans possibilité d'une demande d'asile. Il va être levé en mai 2023 pour la reprise du titre 8 qui est une loi d'immigration. Elle stipule un ensemble de mesures comme l'entrée légale sur le territoire américain, le droit d'asile pour les demandeurs, les sanctions et procédures pénales liées aux violations de la loi sur l'immigration, ainsi que la naturalisation et la citoyenneté pour les immigrants légaux. De plus, les ICE (*Immigration and Customs Enforcement*) et CBP (*Customs and Border Protection*), qui sont des agents de l'immigration, ont la prérogative de veiller à l'application de la loi. Une situation qui est à l'origine des nombreuses arrestations de migrants constatées au niveau des réseaux sociaux et des médias.

Globalement, avec toutes ces politiques évoqués, on note une réduction drastique des opportunités de migration légale et énormément de risques sur la migration irrégulière dans le cadre d'un contournement des mesures. Même si elle est difficile et accompagnée de mesures

restrictives, cette migration illégale demeure une alternative pour des personnes animées par une forte volonté de départ (République du Sénégal, 2023).

D'après des données issues de la direction marketing et communication de l'AIBD, entre 2019 et 2023, il y a une forte progression des flux migratoires vers l'Amérique, qui sont passés de 11 187 en 2019 à 29 469 en 2023, ce qui traduit une forte hausse récente. Si l'on se réfère toujours au tableau en annexe, le Nicaragua attire un flux massif et anormalement élevé par rapport à 2019 en passant de 30 personnes cette année-là à 7 699 en 2023 devenant ainsi la première destination vers l'Amérique du Nord avec une part de marché (PMD) de 26,1%. Ce pays est suivi de l'Argentine, de la Colombie, du Mexique, du Salvador, du Panama qui connaît aussi une hausse spectaculaire contrairement au pays de destination d'antan. En effet les destinations vers le Brésil ont connu une baisse durant cette période de 2019 et 2023, passant de 6 245 personnes à 3 786 (LAS, 2023). Cette situation qui mérite des réflexions approfondies, suggère des mouvements migratoires, mais également des escales stratégiques vers d'autres destinations comme les États-Unis.

Ces données montrent des changements importants sur les destinations vers le continent américain, probablement liées à des flux migratoires irréguliers où le Nicaragua figure comme porte d'entrée vers les États-Unis (République du Sénégal, 2023). Cela montre tout de même que ce phénomène de migration vers ce pays n'exclut en rien les Sénégalais qui font tout pour parvenir dans le pays de « l'oncle Sam ».

Le phénomène Nicaragua, qui, avec l'influence des réseaux sociaux, tente beaucoup de jeunes sénégalais à partir aux États-Unis, en est une parfaite illustration. Aussi complexe que paraît la route vers les USA, on note une rareté de productions scientifiques venant des intellectuels africains, notamment sénégalais qui ont plus focalisé leurs études sur la route vers l'Europe. Et en tant que pays se voulant un développement des plus fulgurants, le Sénégal a besoin d'être à l'écoute de ceux qui partent, comment ils y parviennent et où ils passent ; afin de mettre en place des politiques appropriées et de pouvoir les maintenir et les dissuader de partir. C'est à l'issue de cela que nous allons centraliser notre étude sur cette migration irrégulière vers les États-Unis, notamment les profils, les mobilisations pour une bonne poursuite du voyage et surtout les itinéraires qu'empruntent ces migrants sénégalais pour atteindre les États-Unis. Ces profils qui figurent parmi nos lignes de mires de recherches, sont assez complexes et peuvent rendre compte de la diversité des trajectoires migratoires et de l'identification des facteurs sociaux qui influencent le départ. De plus, au niveau du document de la PNMS (République du

Sénégal, 2023), se note une féminisation croissante de la migration qui touche également celle irrégulière. Une situation qui renforce davantage la pertinence du profil migratoire dans une perspective objective et inclusive.

Alors que la migration sénégalaise vers les États-Unis gagne en importance, elle reste pourtant une réalité méconnue comparée aux flux dirigés vers l'Europe. Les récits médiatiques évoquent souvent la dangerosité du parcours sans en préciser les modalités concrètes. Ainsi, au regard de ce climat global et particulier tournant autour de notre sujet d'étude, il est nécessaire de prendre en charge les questions suivantes.

1.3. Questions De Recherche

1.3.1. Question principale

Dans quelle mesure les caractéristiques sociodémographiques des migrants sénégalais, telles que l'âge, le niveau d'éducation et la situation économique, impactent-elles les modalités de leur mobilisation et façonnent-elles leurs itinéraires migratoires irréguliers vers les États-Unis au cours de ces cinq dernières années (2020-2025) ?

1.3.2. Questions spécifiques

Quelles ont été les modalités de mobilisations qui ont aidé les migrants sénégalais avant, durant et après leur voyage irrégulier vers les États-Unis dans la période 2020-2025 ?

Quels chemins ont suivi les migrants sénégalais pour se rendre aux États Unis durant cette même période 2020-2025 et quels dangers ces itinéraires engendrent-ils ?

1.4. Objectifs De Recherche

1.4.1. Objectif principal

L'objectif de ce mémoire est d'analyser dans quelle mesure les caractéristiques sociodémographiques des migrants sénégalais influencent leurs modes de mobilisation et déterminent les parcours qu'ils suivent vers les États-Unis entre 2020 et 2025.

1.4.2. Objectifs spécifiques

Étudier les mécanismes de mobilisation établis pour les migrants sénégalais dans le cadre de leur migration irrégulière vers les USA entre 2020 et 2025.

Analyser les parcours et les routes empruntées par les migrants Sénégalais durant leur migration irrégulière vers les États-Unis, en portant une attention particulière aux points de départ, aux pays de transit ainsi qu'aux voies terrestres ou maritimes utilisées.

1.5. Hypothèses de recherche

1.1.1. Hypothèse principale

En ce qui concerne le profil des migrants sénégalais en situation irrégulière aux États-Unis, ce sont principalement les jeunes âgés de 18 à 35 ans qui effectuent ces déplacements. Ils se trouvent souvent dans le secteur informel, occupant des emplois précaires en raison d'un niveau d'éducation relativement faible. Ces migrants proviennent généralement des milieux tant urbains que ruraux, avec une forte représentation des grandes villes telles. Dans ce contexte migratoire, les femmes constituent également un groupe important parmi ceux qui partent, illustrant ainsi une forme d'autonomisation largement revendiquée.

1.1.2. Hypothèses secondaires

La famille, la communauté et les réseaux migratoires jouent un rôle essentiel dans le projet de voyage des migrants sénégalais en situation irrégulière vers les États Unis. Ils apportent un soutien financier, logistique et informationnel, souvent sous forme de dettes dissimulées comme aide.

Les itinéraires empruntés par ces migrants vers les États-Unis privilégient généralement les trajets terrestres à partir de l'Amérique centrale, avec le Nicaragua et le Brésil comme points d'entrée privilégiés. Au cours de leur périple, les passeurs agissent en tant que guides et facilitateurs ; cependant, les migrants se retrouvent confrontés à diverses formes de violences structurelles (pauvreté, exclusion, inégalité, discrimination), ainsi qu'à des agressions physiques, psychologiques et symboliques provenant des réseaux criminels des pays traversés.

1.6. Éclairage Conceptuel Et Conceptualisation

1.6.1. Définition Des Concepts

Comme le disait Émile Durkheim dans *les règles de la méthode sociologique* : « la première démarche du sociologue doit donc être de définir les choses dont il traite, afin que l'on sache et qu'il sache bien de quoi il est question » (Durkheim, 1894, p. 62). Ainsi, les notions interrogent une explication des effets implicites qu'elles regorgent tant dans l'analyse que dans la méthodologie. C'est dans cette lancée que nous nous engageons à élucider de manière claire et précise les concepts clés du sujet de notre recherche qui tournent autour des concepts de migration irrégulière, de projet migratoire, de profils, de mobilisation, de réseau migratoire et d'itinéraire.

➤ Migration Irrégulière

Constituant un terme récent pour masquer l'aspect péjoratif soutenu dans les concepts de migration clandestine et de migration illégale, la migration irrégulière laisse entrevoir différentes appréhensions. Ainsi, dans le glossaire sur la migration de l'OIM publié en 2019, la migration irrégulière est le « Mouvement de personnes qui s'effectue en dehors des lois, règlements ou accords internationaux régissant l'entrée ou la sortie de l'État d'origine, de transit ou de destination » (OIM, 2019, p. 116). Cela montre que ce déplacement de personnes se fait en dehors du respect des cadres juridiques, car le ou les migrants quittent leur pays d'origine de manière illégale, font un passage illégal dans un pays de transit pour arriver à destination. C'est une situation où la personne entreprend un « acte de traverser les frontières sans se conformer à toutes les exigences légales et administratives » dans un pays de destination (OIM, 2019, p. 116).

D'une manière plus explicite, dans le rapport de la Cours des comptes français publié en 2024, la migration irrégulière est définie comme « un phénomène difficile à appréhender. Il s'agit à la fois d'une réalité humaine et d'une construction politique et administrative, dont la définition est liée au droit en vigueur relatif à l'entrée et au séjour des étrangers en France ainsi qu'au droit d'asile. Les étrangers en situation irrégulière, c'est-à-dire les personnes qui se maintiennent illégalement sur le territoire national, peuvent avoir franchi la frontière (...) sans droit ni titre, ou être entrés légalement (...) (par exemple, comme étudiant, touriste ou demandeur d'asile) et s'y maintenir au-delà de la durée de séjour autorisée. Il s'agit d'une

catégorie mouvante, car une même personne peut basculer d'une catégorie à l'autre, en fonction des démarches administratives qu'elle entreprend » (Cours des Comptes, 2024, p. 9). A travers la définition, il est essentiel de comprendre que la migration irrégulière est un phénomène social, administratif, politique et surtout juridique. En ce sens, une personne peut être considérée comme un migrant illégal à travers deux options : soit entrer dans un territoire de manière régulière, soit dépassé le délai de séjour. Ce qui n'est pas une situation statique. Ainsi, le non-respect des procédures juridiques d'entrée dans un territoire conduit le migrant à un état d'illégalité.

Cette perspective rejoint la définition du Parlement Européen (2024), pour qui « L'immigration irrégulière est le mouvement de personnes provenant de pays non membres de l'UE à travers les frontières de l'UE sans se conformer aux exigences légales d'entrée, de séjour ou de résidence dans un ou plusieurs pays de l'UE » (Parlement européen, 2024, p. 1).

Dans une suite logique, Kerdoun (2018) déclare que « L'immigration irrégulière, appelée aussi l'immigration du pays de transit ou de destination. Elle implique l'entrée et le séjour d'une personne dans un pays dont elle n'est pas originaire sans y être légalement autorisée. Elle apparaît ainsi comme une procédure alternative d'entrée pour ceux qui ne remplissent pas les conditions requises par les pays d'accueil. Dans pareille situation les possibilités légales d'entrée et de séjour sont restreintes, l'entrée illégale est souvent la seule possibilité qui s'offre aux candidats à l'immigration et aux demandeurs d'asile » (Kerdoun, 2018, p. 92). Après avoir fait une référence à la migration irrégulière au non-respect des exigences d'entrée légale dans un pays de transit ou de destination, l'auteur a essayé de justifier le phénomène comme l'unique alternative des migrants en dehors de l'aspect légal.

Dans le cadre de notre étude, il est essentiel de retenir que la migration irrégulière fait référence au franchissement illégal des frontières ou au séjour en situation irrégulière de ressortissants Sénégalais sur un territoire étranger. Le contexte investigué ici spécifie un parcours migratoire transcontinental, quittant le Sénégal et traversant des pays de transit tels que ceux de l'Amérique latine, pour aboutir à une entrée non autorisée sur le territoire des États-Unis. Ce phénomène est analysé comme une stratégie de contournement et une réponse aux difficultés, voire à l'inaccessibilité, des canaux de migration réguliers au Sénégal.

➤ **Projet Migratoire**

A travers Gourcy (2013), le projet migratoire est défini comme un processus, un projet qui se construit progressivement avec le temps. Il commence d'abord par une pensée, un désir qui naît dans l'esprit du migrant. Ensuite, ce désir évolue en une intention marquée par la concrétisation et la recherche de ressources et d'information souvent soutenue par l'entourage du migrant. La phase finale se traduit par le départ.

Cependant, le projet n'est pas statique et demeure évolutif. Il peut être sans cesse réorienté à la recherche de lieux plus satisfaisants en fonction des besoins, des opportunités, des contraintes rencontrées par le migrant. Toutefois, nous pouvons retenir qu'en termes simples, le projet migratoire selon Gourcy (2013) fait référence à un projet personnel en constante évolution façonné par le récit de soi.

Dans un extrait du séminaire de Florence Boyer et William Berthomière, le projet migratoire est présenté sous deux axes : le temps et l'attention. Ils expliquent à travers l'aspect temporel que le projet migratoire ne suit pas un chemin prévisible (départ – arrivée – destination) « Le projet migratoire interroge l'espace-temps, ouvrant une réflexion plus large sur la spatialisation du temps, ainsi que sur la continuité temporelle versus continuité spatiale. Les notions de bifurcation, d'événement ou de rupture ouvrent un champ de réflexion permettant de penser le temps dans une logique non-linéaire » (Boyer et Berthomière, 2012, p. 1). Bien au contraire, il peut être interrompu ou changer en raison des opportunités, des imprévus, des changements de destination et surtout des échecs), rejoignant ainsi la pensée de Gourcy (2013).

En ce qui concerne l'intention dans le projet migratoire, elle se structure autour de trois choses : le savoir (l'ensemble des connaissances sur les routes migratoires), le pouvoir (capacités matérielles) et le rêve (aspiration). Ainsi, pour l'auteur, « celle-ci se construit en fonction des expériences acquises (d'un savoir-faire) ; elle dépend aussi du pouvoir-faire de cet individu, de sa capacité à accomplir son autonomie. Cette dimension de l'intentionnalité est liée à la distinction entre ce qui est de l'ordre du possible et du probable, sachant qu'entre le savoir et le pouvoir se glisse le rêve, l'imagination, une fantasmagorie du futur » (Boyer et Berthomière, 2012, p. 1).

Dans un autre élément de contexte, Boyer (2005) présente le projet migratoire comme : « la notion de projet migratoire permet de rendre compte de la complexité des migrations circulaires

car elle articule les différentes échelles sociales, spatiales et temporelles » (Boyer, 2005, p. 47). Ainsi, dans le même sillage que les auteurs précédents, le projet migratoire ne se limite donc pas à un déplacement d'un point A à un point B, mais est englobé dans une construction sociale. Trois aspects y ressortent, à savoir : le social (famille, communauté, groupe ethnique qui doivent approuver l'idée de voyager) ; l'aspect spatial (village d'origine, ville de transit, ville d'accueil) ; et, pour finir l'aspect temporaire qui s'intéresse au passé migratoire du migrant, à la durée du séjour et au retour envisagé).

Sous l'angle de notre étude, il est bien de retenir que dans l'analyse des dynamiques migratoires, la notion de projet migratoire est utilisée dans la compréhension de la complexité des parcours migratoires des Sénégalais vers les États-Unis. Ainsi, le projet migratoire fait référence à un processus qui englobe l'ensemble des stratégies mises en œuvre par le candidat à la migration ou groupe pour une migration vers les États-Unis. De manière explicative, nous retenons que ce projet part d'un rêve de rejoindre le sol américain que le migrant sénégalais ou le groupe développe pour l'assouvissement d'un besoin spécifique. Ensuite, si le projet relève d'une aspiration individuelle, il peut être appuyé par la famille, le groupe social auquel il appartient ou même un réseau migratoire en termes de mobilisations financières et informationnelles à l'issue duquel il décide de tenter le voyage vers les États-Unis. La réussite de son parcours peut lui procurer, entre autres une ascension sociale au niveau du groupe dont il appartient. Cependant, ce voyage reste imprévisible et peut être interrompu ou réorienté selon les besoins, les contraintes et les opportunités qui s'offrent au migrant sénégalais.

➤ **Profils Migratoires**

Selon un rapport publié par la commune de Kaédi en Mauritanie, le profil migratoire est présenté comme « un outil de travail devant permettre aux élus locaux d'intégrer le volet migration et la dialectique migration-développement dans leur Plan de Développement Communal (PDC) ». Il oriente « les décisions relatives au concept de M&D avec les différentes parties prenantes, émigrés, immigrés, migrants de retour, élus locaux, acteurs du développement (...) » (Commune de Kaédi et al., 2018, p. 6). Nous comprenons par-là que le projet migratoire est synonyme de document de référence permettant à la commune de tirer des avantages de la migration pour son développement.

Dans cette même lancée, l'OIM, à travers un rapport sur le « Profil migratoire des travailleurs migrants dans les zones urbaines et périurbaines à Abidjan », explique que le projet migratoire

est une « analyse de données précises et ventilées concernant certains ou l'ensemble des aspects du contexte national d'un pays qui sont pertinents pour la migration. Élaboré en consultation avec un large éventail de parties prenantes, il peut servir à améliorer la cohérence des politiques, à élaborer des politiques de migration fondées sur des éléments factuels et à intégrer la migration dans les plans de développement » (OIM, 2023, p. 14). Ce qui appuie davantage la première définition donnée dans la mesure où le profil migratoire rassemble des données précises et détaillées sur la migration d'un pays.

Dans un autre rapport publié en 2025, l'OIM y ajoute que le profil migratoire reste également « une analyse approfondie des caractéristiques socio-économiques des migrants, de leurs conditions de vie, de l'accès aux services, des sources de revenus, des liens avec leur pays d'origine, des mécanismes de gouvernance et des perspectives dans le pays » (OIM, 2024, p. 1). Ce qui reste un flux d'information sur les migrants, bénéfique pour le pays d'origine mais également pour le pays d'accueil.

Dans le cadre migratoire et sociologique de notre sujet de recherche, il est essentiel de retenir que le profil migratoire est présenté comme l'ensemble des informations sociodémographiques (l'âge, le sexe, la région d'origine, les situations professionnelle, matrimoniale, sanitaire...) des migrants sénégalais avant leur parcours migratoire. Donc, il permettra d'avoir connaissances des types de personnes qui migrent de manière irrégulière vers les États-Unis.

➤ **Mobilisations**

La mobilisation est un terme polysémique dont la compréhension ne peut être située que dans son contexte. Ainsi, dans son article publié en 2007, l'auteur Doudou Dièye Gueye définit la notion de mobilisation comme « un ensemble d'efforts engagés par un ou des individus, des ménages... pour s'arracher à des destins jugés comme probables. Cette notion peut également désigner un rassemblement de sujets individuels pour arriver à un résultat qui ne peut être atteint que par cette voie. » (Gueye, 2007, p. 14). Pour Gueye (2007), ces mobilisations viennent de trois sphères : familiale, dans les réseaux et individuel. En ce qui concerne le domaine familial, l'aide qui se présente sous forme de gratuité pour le candidat cache en réalité un don qui masque un prêt que le candidat est tenu de rembourser en participant à la dépense familiale et/ou faire venir en Europe les autres membres de la famille aptes à partir. De manière similaire, les mobilisations dans les réseaux associatifs comme amicales sous-tendent également des prêts

que le migrant est tenu de rembourser une fois à destination, mais cela est plus fluide dans le cadre amical.

Plus difficiles dans l'atteinte de la destination migratoire, pour l'auteur, les mobilisations individuelles exigent parfois la migration de transit. Ainsi le migrant s'active tout seul sans aide extérieur pour atteindre sa destination finale. À travers cette explication détaillant de Gueye (2007) sur cette notion de mobilisation, nous percevons un autre sens différent du cadre de lutte où la mobilisation a longtemps été usuelle. Si l'on s'évertue sur ce cadre de lutte, la mobilisation se présente comme émanant d'un groupe de personnes qui prennent conscience par exemple d'un acte d'injustice et se transforme en un collectif bien organisé pour faire valoir leurs droits. C'est ce qu'indiquent Miranda et *al.* (2011) en ses termes : « La transition du groupe vers le collectif suppose le passage d'une fausse conscience de soi vers une conscience de classe ou de genre qui devient un facteur déterminant de la mobilisation » (Miranda et al., 2011, p. 15).

Dans le cadre de l'étude, nous pouvons retenir que les mobilisations constituent l'ensemble des ressources matérielles comme immatérielles déployées par différents acteurs pour la réussite du voyage, Sénégal- États-Unis.

➤ Réseau Migratoire

Dans un article paru en 2004, Hily et *al.* ont essayé de donner une définition du réseau migratoire. Selon les auteurs, il est vu comme « un vague ensemble d'approches » (Marie-Antoinette Hily, 2004, p. 6) qui est similaire à « une chaîne d'interaction informelle ouverte et sans autorité centrale, les individus en contact ne connaissent pas nécessairement tous les autres individus avec qui ils se trouvent liés » (Marie-Antoinette Hily, 2004, p. 8). Le réseau migratoire est également synonyme de « communauté naturelle » car « fondé sur des liens de parenté, biologiques ou spirituels ou sur les relations villageoises » (Marie-Antoinette Hily, 2004, p. 9). Son rôle se structure, entre autres dans la « transmission des informations, le logement des premières semaines, l'avance des frais des voyages, l'aide à la recherche d'emploi » (Marie-Antoinette Hily, 2004, p. 11) et constitue également « l'un de ses ponts » (Marie-Antoinette Hily, 2004, p. 9) qui fournissent des connaissances sur les territoires.

Dans une étude spécifiée au Sénégal, l'auteur Chort donne presque une définition similaire à la précédente. Pour lui, les réseaux migratoires « stimulent la migration en réduisant à la fois les coûts et l'incertitude liés à la migration. D'une part, les réseaux participent à la réduction des

coûts migratoires en apportant une aide financière directe aux nouveaux arrivants dans le pays de destination. D'autre part, les membres du réseau apportent aux futurs migrants une somme d'informations utiles, en particulier sur la situation du marché du travail » (Chort, 2012 - 2013, p. 55). Plus loin, il poursuit avec les caractéristiques du réseau migration dans le cadre sénégalais selon la nature du lien « familial » ou « communautaire », la temporalité « actuelle » ou « historique », la destination « Afrique » ou « hors d'Afrique » et la fonction principale qui peut être « une aide financière » ou bien de « l'information » (Chort, 2012 - 2013). Cependant, en termes de requête, en ce qui concerne le rôle, tout comme Hily et al. (2004), pour Chort (2012-2013), les réseaux migratoires « ne sont pas susceptibles de jouer un rôle similaire pour tous les individus. En effet, ils peuvent s'avérer plus utiles pour les ménages les plus pauvres en leur permettant de surmonter les contraintes de liquidité qui les empêchent de participer à la migration internationale » (Chort, 2012 - 2013, p. 57). Tandis que pour ses variables, « les réseaux familiaux sont vraisemblablement davantage sollicités pour aider matériellement et financièrement les migrants tandis que le rôle des réseaux communautaires relèverait davantage de l'information » (Chort, 2012 - 2013, p. 73).

Dans le cadre de la migration irrégulière en direction des États-Unis, qui nous concerne ici, nous pouvons retenir que le concept de réseau migratoire peut être utilisé pour faire référence à l'ensemble des acteurs qui interviennent de différente manière tout au long de ce parcours migratoire vers les États-Unis. Ce groupe de compatriotes peut être constitué de ceux qui vivent actuellement ou ont eu à vivre hors du pays.

Dans le réseau se trouvent également les passeurs qui jouent le rôle de facilitateurs pour les migrants. À cela s'ajoutent les agences de voyages qui s'occupent des billets d'avion pour la destination vers le continent américain. Dans ce cadre, nous pouvons comprendre le réseau migratoire sénégalais comme une entreprise regroupant plusieurs personnels.

➤ **Itinéraire**

Dans le cadre migratoire, le sociologue Alain Tourrius a essayé de donner une définition de l'itinéraire en le désignant comme « qui conduit d'un lieu d'origine à celui où l'on observe la venue ou le passage du migrant » (Tarrus, 1993, p. 4). Dans une logique de complémentarité, nous percevons une autre définition qui caractérise ce concept migratoire conformément à son étymologie latine (*iter*) en « un parcours, un trajet, un cheminement mais aussi, d'une façon plus générale, les indications rendant possible ce parcours » (Geoconfluences, 2023). Ce qui

montre que l'itinéraire va au-delà d'un chemin structuré, d'un point A à un point B pour désigner l'ensemble des choses qui permettent de suivre la trajectoire.

Un autre auteur confirme cette pensée en percevant l'itinéraire migratoire comme un parcours structuré en « deux points disjoints et opposés autour desquels se cristallisent des pratiques socio-économiques et qui se trouvent prolongés par des points de fixation, de rebondissement, de passage » (Arab, 2008, p. 24). Une définition qui met en évidence que l'itinéraire influence et est influencé par les pratiques socio-économiques des migrants, ce qui le rend assez complexe (Liagre, 2008).

Dans le contexte de notre sujet d'étude, nous pouvons retenir que l'itinéraire migratoire se présente comme une trajectoire structurée par un point de départ et un point d'arrivée parsemée de points de transit et influencée par les caractères juridiques des lieux ainsi que par les pratiques socio-économiques et culturelles du migrant.

1.6.2. Tableau 1 : Schéma Conceptuel

CONCEPTS	DIMENSION	INDICATEURS
Migration irrégulière	Économique	<ul style="list-style-type: none"> ● Des emplois non déclarés avec des revenus informels dans les pays d'arrivée. ● Des transferts d'argent depuis le pays d'accueil vers les pays d'origine.
	Sociale	<ul style="list-style-type: none"> ● Vulnérabilité, isolement, perte de repère dans les pays d'arrivée. ● Séparation avec sa famille et son terroir d'origine. ● Valorisation sociale dans le pays d'origine.
	Politique	<ul style="list-style-type: none"> ● Lois restrictives dans les pays d'arrivée. ● Mouvement nationaliste de lutte contre les migrants dans les pays d'arrivée.
	Juridique	<ul style="list-style-type: none"> ● Risque d'emprisonnement. ● Risque d'expulsion.
	Sécuritaire	<ul style="list-style-type: none"> ● Traversée dangereuse (violences physiques et sexuelles, mort). ● Exposition au réseau criminel au cours du voyage.

Profils	Sociodémographique	<ul style="list-style-type: none"> • Âge, genre, Région d'origine • Niveau d'instruction • Situation matrimoniale • Situation Sanitaire
	Économique	<ul style="list-style-type: none"> • Situation professionnelle • Niveau de Salaire
	Motivation	<ul style="list-style-type: none"> • Économique • Social • Politique • Environnement • Rêve américain
Mobilisation	Collective	<ul style="list-style-type: none"> • Aides (prêt ou don) venant de la famille. • Aides venant des communautaires. • Contact au niveau du pays de destination.
	Individuelle	<ul style="list-style-type: none"> • Épargne personnelle. • Vente de biens personnels.
	Géographique	<ul style="list-style-type: none"> • Parcours entre le pays de départ, pays de transit et pays d'arrivée.

Itinéraire	Temporaire	<ul style="list-style-type: none"> • Durée du voyage.
	Social	<ul style="list-style-type: none"> • Réseaux de passeurs • Interactions avec les populations locales durant le voyage.
	Économique	<ul style="list-style-type: none"> • Coût total du parcours.
	Psychologique/physique	<ul style="list-style-type: none"> • Stress, peur tout au long du parcours, agression physique, blessures graves, mort, assassinat.
Réseau Migratoire	Interne	<ul style="list-style-type: none"> • Famille • Communauté • Promoteurs et agences de voyage • Marabout
	Externe	<ul style="list-style-type: none"> • Passeurs • Agresseurs • Gardes frontaliers • Les acteurs des pays de transit • Les migrants résidant à l'extérieur
	Médiatique	<ul style="list-style-type: none"> • Les réseaux • Les groupes WhatsApp

Source : Auteur, 2025

CHAPITRE 2

CADRE MÉTHODOLOGIQUE

2.1. Présentation du terrain d'étude

Le terrain d'étude revêt une importance capitale dans une étude sociologique. Cela nous permet d'ancrer l'analyse dans une réalité sociale et concrète et de saisir les dynamiques propres à un territoire précis. C'est dans cette perspective que notre recherche nous oriente vers un terrain qui inclut à la fois le Sénégal mais également les États-Unis auxquels nous allons procéder à leur présentation sur des aspects qui sont en relation avec le sujet.

2.1.1. Le Sénégal

Le Sénégal, communément appelé « *pays de la téranga* »¹⁵ en raison de son hospitalité légendaire, est un pays du continent africain. Elle occupe l'avancée la plus occidentale du continent, au confluent de l'Europe, de l'Afrique et de l'Amérique, et constitue un carrefour de grandes routes maritimes comme aériennes. Une position géographique qui lui permet d'être au centre des flux migratoires internes et des départs à l'étranger de manière régulière comme irrégulière. Avec une superficie de 196 722 km², le Sénégal est limité : au nord par la Mauritanie, à l'est par le Mali, au sud par les deux Guinées (Conakry et Bissau). Il est également bordé à l'ouest par la Gambie qui est une enclave et par l'Océan Atlantique qui lui procure une ouverture maritime de plus 700km. Dans une structuration interne, le pays compte 14 régions subdivisé en 46 départements qui se partagent 553 communes (ANSD, 2025) et Dakar constitue la capitale du pays.

Indépendant depuis 1960, le Sénégal est un pays laïc où coexistent principalement l'islam et le christianisme. Sur le plan culturel, le pays dispose de différents groupes ethniques. A titre d'exemple les Wolofs, les Pulaar, les Socès, les Diolas, les Mandings, les Manjack, les Soninkés, les Bambaras, les Balantes... Ce qui marque l'utilisation du Wolof comme langue

¹⁵ *Téranga* est un concept wolof qui signifie accueil chaleureux, hospitalité, générosité et partage, surtout envers les étrangers. Ce sont des caractéristiques typiques du sénégalais d'où la désignation de « pays de la téranga ».

officielle et le Français comme langue administrative. En plus de cette diversité culturelle et religieuse, le pays est caractérisé par un climat social des plus stables malgré une instabilité notée ces dernières années.

Si l'on s'évertue dans le domaine politique, le Sénégal est une république dotée d'un régime présidentiel pluraliste avec des institutions telles que : le président de la république, l'Assemblée Nationale, le Gouvernement, le Haut Conseil des Collectivités territoriales, le Conseil économique, social et environnemental (dont la suppression a été votée le 14 décembre 2024 par l'assemblée Nationale), le Conseil Constitutionnel avec les Cours et Tribunaux. Malgré cette structuration institutionnelle, durant ces cinq dernières années (2019-2024), le pays a vécu une instabilité politique à travers des manifestations faisant beaucoup de morts (ANSD, 2025).

Sur le plan économique, même si la Banque africaine de développement atteste une croissance de 6,9% en 2024¹⁶, le pays continue de rencontrer d'énormes difficultés avec un taux de chômage de 21, 4% dans une population de 18 126 390 habitants (50,6% d'hommes contre 49,4% de femmes). Cette population est majoritairement jeune et ceux qui sont en âge de travailler (15 à 34 ans), représentent 57, 6% de la population (ANSD, 2025). De plus, le chômage de ses jeunes, malgré un bon niveau de scolarité pour certains, constitue un puissant facteur d'incitation à la migration surtout irrégulière. A cela s'ajoute le contraste entre les aspirations scolaires et les opportunités réelles du marché. Une situation qui crée une frustration, surtout chez les diplômés qui les pousse à vouloir explorer d'autres sphères.

Sur le plan migratoire, le Sénégal est aussi bien un pays d'immigration qu'un pays d'émigration. Sur le plan interne, le pays accueille des populations qui lui viennent principalement des pays limitrophes, et notamment la Guinée (43%), le Mali (10%), la Gambie (7%) et la Guinée-Bissau (6%) (OIM et ANSD, 2018) ce qui explique la présence d'étrangers sur le territoire, mais également, pour certains, dans les autres pays.

Sur le plan de l'émigration, le Sénégal se caractérise principalement par des déplacements sud-sud qui sont généralement orientés vers les pays de la sous-région ouest-africaine. En ce qui

¹⁶ <https://www.banquemonddiale.org/fr/country/senegal/>

de donner une logique sur les facteurs d'attraction qui influence le choix des migrants fixés vers ce pays de destination.

2.1.2. Les États-Unis

Les États-Unis d'Amérique (USA) constituent une puissance mondiale qui est située dans la partie Nord du continent Américain. Le pays s'étend sur 9,967 millions de Km² et regroupe en lui, cinquante (50) États et un district fédéral¹⁷, Washington D.C (District of Columbia) qui est d'ailleurs la capitale nationale. Les États-Unis sont encadrés au nord par le Canada, au sud par le Mexique, à l'est et à l'ouest respectivement par le l'océan Atlantique et à l'océan Pacifique. Ce qui lui valut un espace marin de 685 924 km² et une connectivité dans le cadre des échanges mondiaux (CIA, 2025).

Sur le plan démographique, les États-Unis comptent plus de 341 963 408 habitants, soit 49,3% d'hommes et 50,7% femmes, selon les estimations de 2024. Cette population est constituée pour la majorité par de jeunes de 15 à 64 ans, qui représentent 63, 4%, suivi des vieux de 65 et plus, qui regroupent 18, 5% et en dernière position, la petite enfance de 0 à 14 ans qui sont 18,1% (CIA, 2025).

Cette population est également caractérisée par une diversité culturelle fruit de plusieurs siècles d'immigration, marquée par la présence de la race blanche, d'Afro-Américains, d'Asiatique... Cette diversité participe néanmoins à la construction de l'identité américaine et alimente l'idée de « melting pot ». Cet aspect est accompagné par la présence des religions comme le catholicisme, le judaïsme, le christianisme, l'islam, les Témoins de Jéhovah, le bouddhisme, l'hindouisme... (CIA, 2025).

Sur le plan politique, les États-Unis reposent sur un système libéral avec la séparation des pouvoirs exécutif, législatif et judiciaire reposant sur la constitution de 1987. Le pays dispose d'une place remarquable dans l'instance internationale grâce, entre autres à son influence diplomatique, culturelle, militaire et surtout économique (CIA, 2025). Sur le plan économique, le pays dispose de la plus grande économie mondiale qui est portée par les industries agricoles, technologique, financière avec une remarquable puissance militaire. Chaque année, grâce à son

¹⁷ Le district fédéral est une zone sous contrôle spécifique du Gouvernement fédéral et non d'un État comme New York, abritant également la capitale nationale. En ce qui concerne la création de Washington, elle est liée à une situation d'évitement qu'un État n'ait trop de pouvoir en logeant la capitale.

modèle libéral, le pays attire de nombreux investisseurs mais également des personnes en quête d'opportunités, un potentiel qui alimente le slogan d'« American Dream ». Une caractéristique qui joue un rôle d'attraction dans les migrations internationales, y compris celles en provenance du Sénégal (CIA, 2025).

Constitués à partir de la migration, les États-Unis développent une migration assez complexe et variée aussi bien dans le cadre légal qu'illégal. Cette migration irrégulière est d'ailleurs marquée par une alternance entre période d'ouverture et période de durcissement (2025 avec le gouvernement de Trump). Une situation qui structure les itinéraires migratoires et les stratégies des migrants, surtout ceux en provenance du Sénégal (Zolberg, 2006).

Carte 2 : La carte du continent américain



Source : Mexicours, 2024

Carte 3 : Carte géographique des Etats-Unis d'Amérique



Source : www.mapsofworld.com

2.2. Historique de la collecte des données

Pour répondre à la problématique posée, nous nous sommes orientés vers la méthode mixte, quantitative et qualitative. Nous avons mis en place un formulaire à travers le logiciel *Kobotoolbox*, mais il manque des données sur la population mère qui est composée de personnes en situation irrégulière, nous nous sommes limité à la méthode qualitative.

Cette méthode qualitative est composée des outils de recherche entres autres de l'observation, de l'entretien et de la recherche documentaire. Ces derniers nous permettront de recueillir des informations précises à propos du sujet d'étude. Dans une perspective exploratoire, nous consultons des articles scientifiques ainsi que divers documents afin de mieux cerner et élaborer notre problématique.

Par ailleurs, des entretiens se sont faits étant donné que nous partons d'une méthode qualitative. Les différents entretiens sont ainsi pour nous un moyen d'avoir des informations sur notre sujet et ainsi compléter cette enquête exploratoire. Étant donné la distance continentale qui nous sépare des personnes ciblées, deux modalités sont adoptées : des entretiens en présentiel au Sénégal et des entretiens en ligne pour les Sénégalais vivant aux États-Unis. Ainsi, pour cette dernière option, nous utiliserons les outils de communication tels que le réseau social *WhatsApp* et des applications comme *Google Meet*, *Zoom* selon la convenance de l'enquêté. Notre démarche s'inscrit dans une approche hypothético-déductive, en formulant des hypothèses initiales que l'enquête de terrain viendra confirmer ou infirmer. Dans cette étude, notre population cible concerne ainsi les migrants sénégalais étant entrés aux États-Unis de manière irrégulière, les migrants de retour (volontaire comme forcé) entrés de manière illégale sur le sol américain, les Sénégalais en situation de dépassement de visa (*overstayers*) présents les États-Unis. En dehors des migrants, il y a également les spécialistes en migration, les structures étatiques comme non étatiques (OIM).

2.3. Outils Et Méthode De Collecte De Données

2.3.1. La Recherche Documentaire

Ayant pour objectif de retrouver des documents pertinents et d'asseoir la base théorique de la recherche (Sène, 2020), nous avons consulté plusieurs moteurs de recherche, notamment Google scholar, Sematic Scholar, Microsoft Academic, Base, Pubmed, ERIC, Isidore, WorldWideScience, OpenGrey, Cairn info, HAL... ; ainsi que des portails ouvertes comme Migration Policy Institute et l'Organisation Internationale pour les Migration-OIM. L'exploitation de ces différentes sources nous a permis d'accéder à des articles mobilisés dans la revue critique de la littérature et dans l'élaboration de la problématique.

En outre, certains documents nous ont été fournis par des professeurs de l'université, notamment mon encadreur Abdoulaye Ngom, le Pr Doudou Gueye, le Pr. Tine ainsi que par le personnel du MIAAESE. Ces documents ont été particulièrement bénéfiques pour approfondir la compréhension des dynamiques migratoires, en particulier celle irrégulière.

Des supports audiovisuels, tels que des reportages et des vidéos diffusés par France 24, BBC, Radio-Canada info sur YouTube, ont également été expérimentés. De même, des articles de presse issus de médias et chaînes d'information comme France 24, UN News, BBC, Rfi, le Parisien, RTS ont été consultés. Tous ces documents nous ont contribués de manière

significative à la compréhension du sujet et à l'enrichissement de la revue critique de la littérature. Enfin, des documents provenant de la bibliothèque de l'université Assane SECK de Ziguinchor, notamment leur collection de mémoires sociologiques nous ont servi de supports importants. Nous avons également exploré des documents d'une grande richesse issus de l'Université Cheikh Anta Diop de Dakar qui ont renforcé le cadre théorique et empirique de cette recherche.

2.3.2. L'entretien

Il existe différents types d'entretiens : l'entretien directif, l'entretien semi-directif et l'entretien non directif (absolu et relatif). En ce qui nous concerne, nous avons réalisé des entretiens semi-directifs. L'entretien semi-directif est alors défini par Lincoln (1995) comme « *une technique de collecte de données qui contribue au développement de connaissances favorisant des approches qualitatives et interprétatives relevant en particulier des paradigmes constructivistes* » (Lincoln, 1995).

Dans cette perspective de collecte de données, nous avons élaboré des guides d'entretiens composés principalement de questions ouvertes, à partir desquelles des hypothèses de recherche ont été formulées. Ces guides d'entretien diffèrent dans leur contenu en fonction de la variété des cibles. Ainsi, un guide a été conçu à l'intention des professionnels des questions migratoires au Sénégal, à l'image du Pr. Doudou Gueye. Un guide a été destiné aux structures institutionnelles telles que l'OIM, l'AIBD, le MIAAESE et le CILMI. Enfin, une série de questions spécifiques a été élaborée pour les migrants ayant effectué le voyage.

Le choix de l'entretien semi-directif se justifie par la volonté d'un dispositif souple permettant d'orienter les échanges tout en laissant aux enquêtés la liberté d'exprimer leurs perceptions. C'est une démarche qui facilite la confrontation et l'analyse comparative des résultats. Au total, les entretiens ont été réalisés auprès de quarante (40) migrants, de trois (3) autorités de l'AIBD, d'un (1) Chef de projet de l'OIM Dakar, un (1) spécialiste en migration ainsi que de six (6) agents administratifs du ministère de l'intégration africaine, des Affaires Etrangères et des Sénégalais de l'Extérieur (MIAAESE).

A la fin du mois d'avril (30 avril 2025), une lettre de demande d'entretien a été déposée auprès du MIAAESE à l'issue de laquelle, nous avons obtenu une autorisation de deux semaines de recherche au sein de la Direction des Sénégalais de l'Extérieur (DES). En raison de

l'indisponibilité de certaines autorités pour accorder les entretiens approfondis et de la difficulté d'accès à certains documents, une demande de stage de deux mois a été formulée et accordée.

Au sein de cette structure étatique (DSE), nous avons effectué 6 entretiens d'une durée moyenne supérieure à 1h avec les acteurs suivants : le Directeur des Sénégalais de l'extérieur, le Chef de division de la DPISE, le Chef de division de la DIPSE, le Chef de division des BAOS du Sénégal, un employé de la DPISE, le Chef de division de la DAS, le Chargé des programmes des BAOS du Sénégal. Les entretiens ont été réalisés individuellement. Ce choix méthodologique vise à favoriser un climat de confiance, à permettre à l'enquêté de s'exprimer librement, notamment sur des questions personnelles, sans être influencé par la présence d'autrui, tout en garantissant l'anonymat. Enfin, il convient de préciser que l'ensemble des entretiens a été réalisé entre février 2022 et septembre 2025.

2.3.3. Observation indirecte

Comme tout outil en science sociale, l'observation permet de recueillir des données de terrain. En mobilisant le sens de la vue, elle offre au chercheur une meilleure compréhension de ce qui se déroule dans le terrain d'étude. Ainsi, dans le cadre de cette recherche, nous avons eu recours à l'observation indirecte, fondée sur la consultation de supports audiovisuels, à savoir des photographies et des vidéos fournies par certaines de nos enquêtés. Ces supports ont été réalisés par ces derniers au cours de leur parcours migratoire. Ils nous ont permis d'avoir un aperçu sur le déroulement du voyage ainsi que différents lieux traversés, notamment des espaces naturels tels que des forêts et des cours d'eau.

2.4. Déroulement De L'enquête et difficultés rencontrées

Pour entrer en contact avec nos enquêtés, nous avons mobilisé notre entourage afin d'identifier des personnes connaissant des migrants en situation irrégulière ayant effectué le trajet. Certains contacts ont été d'une grande aide en nous mettant en rapport avec des migrants. À l'issue des premiers enquêtes réalisées, nous avons employé la méthode boule de neige qui constitue une technique d'échantillonnage non probabiliste (Bhat, 2025) couramment utilisée en sociologie pour l'étude de populations difficiles à atteindre à l'image des cibles de cette recherche.¹⁸ Grâce à ce procédé, nous avons pu entrer en contact avec d'autres migrants séjournant actuellement

¹⁸ cf. cours Dr Mamadou Aguibou DIALLO sur les techniques d'observation et de questionnaire (Licence 1, Sociologie, UASZ).

aux États-Unis, d'autres au Canada ainsi que certains ayant été expatriés au Sénégal après avoir effectué un parcours migratoire irrégulier jusqu'aux États-Unis. Le réseau social *TikTok* a également été utilisé pour rechercher d'éventuels migrants en situation irrégulière, à travers des publications que nous avons partagées. Nous avons également recherché le numéro commercial d'une télévision de la place afin d'entrer en contact avec une journaliste qui anime des émissions sur les sénégalais de l'extérieur.

S'agissant des spécialistes des questions migratoires, l'un est décédé avant que nous puissions réaliser un entretien avec lui (feu Professeur Pape Demba Fall à l'IFAN). Pour les autres, nous avons essuyé des refus, principalement motivés par un manque de temps, après les avoir contactés par courrier électronique. Seul le professeur Doudou Gueye s'est montré disponible à nous accorder un entretien.

Concernant les institutions étatiques, nous avons eu à déposer des lettres de demande d'autorisation d'entretien auprès des services compétents. Par la suite, nous avons sollicité l'un de nos professeurs et publié des statuts sur le réseau social WhatsApp afin d'entrer en contact avec des personnes travaillant au sein MIAAESE ou bien au MISP. C'est ainsi que nous avons pu obtenir des contacts dans ces différents ministères, et l'une de nos demandes a finalement été accordée.

Relativement aux institutions non-gouvernementales, la procédure s'est révélée moins complexe comparée aux précédentes. Après avoir parcouru Internet pour l'obtention de leurs coordonnées, l'une d'entre elles s'est montrée coopérative et a accepté de nous accorder un entretien, à l'instar de l'OIM. Pour d'autres, nous avons fait face soit à des refus catégoriques, soit à une absence de réponse.

Ainsi, l'obtention des entretiens n'a pas été aisée ; elle s'apparentait plutôt à « *chercher une aiguille dans une botte de foin* ». Nous avons essuyé de multiples refus, notamment du côté des migrants, situation accentuée par l'arrivée au pouvoir du Président Donald Trump. Certains enquêtés nous prenaient pour des agents du gouvernement américain cherchant à les expulser, tandis que pour d'autres, c'était tout bonnement un « non catégorique ».

Il convient de souligner que la plupart de nos enquêtés n'ont pas bénéficié d'un niveau d'instruction élevé, ce qui explique leurs incompréhensions des objectifs de la recherche.

Il nous arrivait également que des migrants conditionnent leur accord à un entretien en échange d'une relation sentimentale. En cas de refus de notre part, ils faisaient de même pour l'interview. Par ailleurs, nous avons été confrontés à une tentative de corruption de la part d'un agent administratif qui nous demandait de l'argent en échange d'un entretien.

À ces difficultés s'ajoutent les problèmes financiers, le manque de connexion internet, le manque de respect de certains enquêtés ainsi que l'insuffisance de donnée au niveau administratif, ce qui nous a finalement conduits à renoncer à l'adoption de la méthode mixte.

Les entretiens se sont déroulés entre février 2022 et juin 2025, souvent à des heures assez tardives en ce qui concerne les migrants, en raison de leur disponibilité et du décalage horaire entre le Sénégal et les États-Unis.

2.5. Modèle Théorique D'analyse Choisi

Défini par le Professeur Fatoumata Hane dans le cours *Approches théoriques de la sociologie et de l'Anthropologie* comme « *la représentation systématique simple relative à des observations et à des mesures* », le modèle théorique d'analyse constitue une tentative d'explication cohérente de la réalité sociale.

S'inspirant des travaux de l'expert en géographie britannique Ernst Georg Ravenstein, notamment dans son célèbre article **The Laws of Migration** publié en 1885, les auteurs ont, tant bien que mal, cherché à fournir une explication du phénomène migratoire, conduisant à l'émergence de plusieurs théories en migration. Toutefois, ces lois demeurent essentiellement descriptives et laissent en suspens certaines dimensions qui seront mises en avant plus tard par les sciences sociales, notamment la sociologie.

C'est dans cette perspective, et en faisant référence aux différents aspects de notre sujet de recherche, que nous avons choisi de nous appuyer sur deux modèles d'analyse contemporains : la théorie des réseaux et la Nouvelle Économie de la Migration de Travail (NELM).

2.5.1. La théorie des réseaux

D'abord, la théorie des réseaux est déployée afin d'éclairer les dynamiques de mobilisations, c'est-à-dire l'ensemble des acteurs et leurs actions intervenant dans le projet migratoire des Sénégalais vers les États-Unis. Elle permet également de proposer une explication logique des

itinéraires empruntés par les migrants en situation d'irrégularité en direction des États-Unis. Dans sa conception, cette théorie des réseaux adopte une approche holiste, englobant plusieurs sphères sociales, contrairement à la théorie néoclassique qui repose sur une version individualiste de la réalité migratoire (Piché, 2012). Cette approche conduit à la constitution d'un capital social, notion centrale permettant de comprendre comment et pourquoi l'appartenance à un réseau facilite et accroît la possibilité de migrer. En effet, l'existence d'un réseau migratoire contribue à la réduction des risques et des coûts liés à la migration, tout en favorisant la réussite et l'atteinte des objectifs migratoires fixés par le migrant et le groupe (Piché, 2012).

Dans notre base argumentaire, nous allons nous appesantir sur l'approche de Douglas Massey (1990) centrée sur le capital social, dont les acteurs principaux sont les réseaux sociaux (amis, communauté) et la famille. Toutefois, nous prendrons également en compte les critiques formulées par Fred Krissman (Krissman, 2005). En effet, selon cet auteur, la notion de réseau fait intervenir d'autres auteurs (intermédiaires), et actions (exploitations) en plus de ceux évoqués par Massey qui met plus l'accent sur la facilitation de la migration.

2.5.2. La Nouvelle Économie de la Migration du Travail (NELM)

S'inscrivant dans une approche holistique, la Nouvelle Économie de la Migration de Travail (New Economics of Labour Migration-NELM) a été développée par Oded Stark au cours des années 1980. Cette théorie appréhende la migration comme une stratégie collective, émanant de la famille ou du ménage, visant à diversifier les sources de revenus et à contourner les contraintes des marchés, notamment ceux du travail, du crédit, et de l'assurance. Dans ce cas, la décision de migrer est prise par le groupe et non par l'individu (théorie néoclassique). L'objectif du groupe n'est pas « seulement d'optimiser les revenus mais également pour minimiser et répartir les risques » (Haas, 2010). Ainsi, les migrants installés à l'étranger, tout comme leurs descendants, peuvent contribuer au développement des sociétés d'origine par les transferts de fonds, dimension que de nombreuses théories ne prennent pas en compte (Haas, 2010). Outre les aspects évoqués, cette approche souligne que les jeunes sont plus susceptibles de répondre à la migration en réponse à des changements économiques exogènes, tandis que les travailleurs âgés s'inscrivent dans une mouvance moins mobile (Piché, 2013). Cette lecture

permet de mieux comprendre les profils des migrants sénégalais vers les États-Unis, justifiant l'utilisation de cette théorie découlant d'un objectif explicatif.

2.6. Étude sur le passeport en référence à la Sociologie des Techniques et de L'innovation

Apparu dans les années 1980 et développé par pas mal d'auteurs, notamment Michel Callon et Bruno Latour à travers la théorie de l'acteur-réseau, la sociologie des techniques et de l'innovation s'intéresse aux relations existant entre le social, les techniques et l'innovation. Ces relations interfèrent dans toutes les sphères de la vie sociale, y compris celle de la mobilité des personnes. De ce fait, la migration, qu'elle soit régulière ou irrégulière, nécessite l'appropriation d'un objet fondamental pour le migrant, à savoir le passeport. Un objet technique constitue un instrument central de la mobilité internationale.

A travers le cas du Sénégal, nous allons retracer l'évolution de cet objet depuis son apparition jusqu'à sa forme actuelle, afin de mieux comprendre son rôle dans les dynamiques migratoires.

2.6.1. Genève et diffusion d'une innovation

Selon l'historien et linguiste français, Jacques Le Goff, le mot « passeport » vient de l'expression médiévale « passe port » qui signifie littéralement « passer le port » ou franchir un passage. L'auteur Cristolienne Delphine Diaz soutient la même idée en précisant qu'il s'agit d'un objet permettant de voyager. Toutefois, c'est en réalité au XX^e siècle que le passeport devient une obligation pour la circulation. Ce qui marqua son institutionnalisation comme norme sociale (ARTE, 2021). En effet, l'histoire du passeport reste de loin ancienne, et commence avec l'Ancien Testament dans le livre Néhémie, écrit vers le 5^{ème} siècle avant notre ère. Le livre relate une demande d'autorisation qui a été adressée au gouverneur de la province par Néhémie pour pouvoir voyager librement en Judet. Plus tard, des documents similaires ont été retrouvés dans la Chine ancienne. C'est à la fin du moyen âge que le passeport se voit diffusé à travers l'Europe (ARTE, 2021).

Remplaçant les sauf-conduits, le passeport permettait uniquement la libre circulation des commerçants et de leurs marchandises. Il était délivré par des pouvoirs locaux du curé au roi en personne. C'est à la fin du 18^{ème} siècle que le passeport passe d'un monopole étatique. Par la suite, à la veille de la révolution française, il devient la marque d'un pouvoir oppressif et

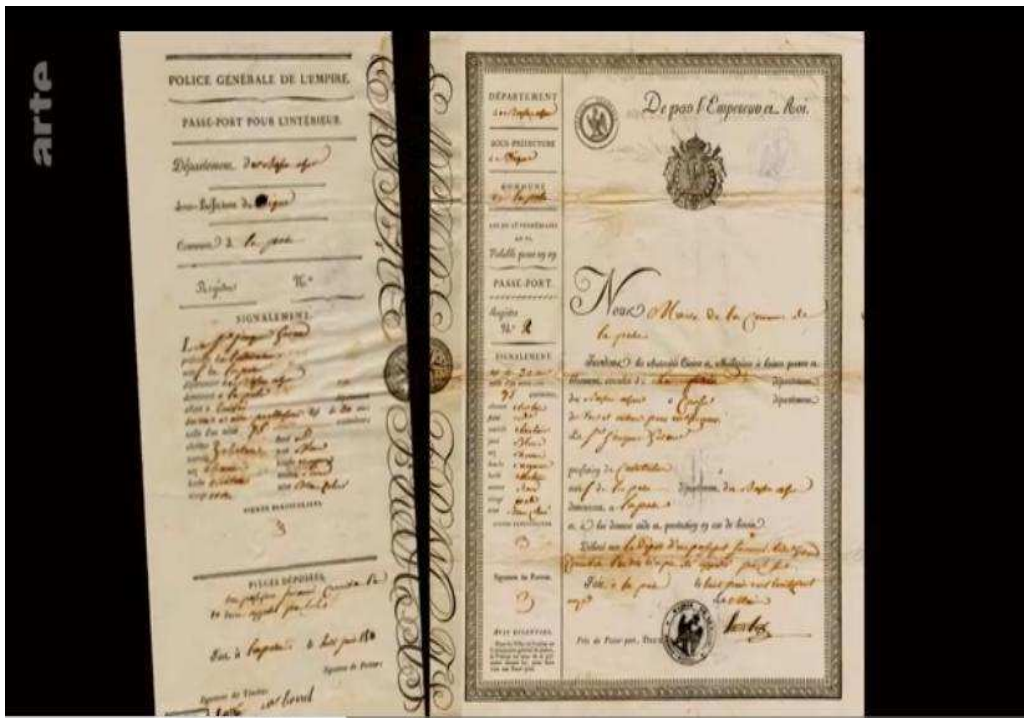
inégalitaire qui entrave la libre circulation des gens de classe populaire ou des migrants taxés de « fragile ». Ce qui va être à l'origine de nombreuses plaintes des Français. Une situation qui aboutit à une constitution en 1789 consacrant la liberté d'aller et de rester (ARTE, 2021).

Au XIX^{ème}, le 1^{er} empire va inaugurer une innovation décisive :

- La normalisation du passeport : celui-ci se voit doter d'un format standardisé constitué d'une souche qui reste dans les registres de mairie et d'une feuille détachable qui est confié au porteur.
- Les passeports disposent d'un certain nombre d'informations : le lieu de délivrance, mais également le signalement c'est-à-dire les marques physiques, la taille, la couleur des cheveux, les sourcils, le nez, la barbe, la forme du visage, les yeux, la marque du visage, bref tout un ensemble d'indications sur la façon dont on peut se représenter un individu et le reconnaître. Cependant, même si le signalement visait à fixer l'identité, le portrait reste très imparfait (ARTE, 2021).

Du point de vue de la sociologie de l'innovation, il est bien de retenir que cette évolution illustre un passage d'un objet local à un objet institutionnalisé, revêtant le rapport entre l'État et l'individu. De ce fait, le passeport n'est pas seulement un objet de voyage, mais un dispositif à la fois technique et social. Il est également un produit historique et un instrument de pouvoir, de contrôle pour l'État, façonnant la mobilité des personnes.

Image 1 : Les changements apportés dans le passeport durant le 1^{er} empire et la 1^{ère} constitution

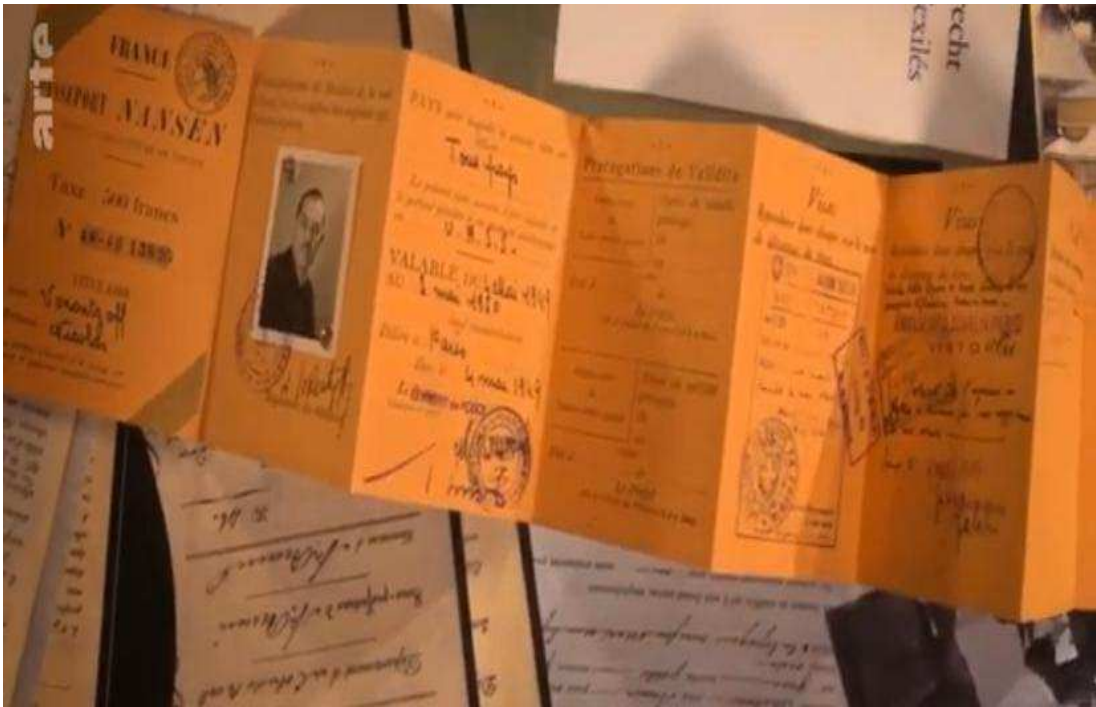


Source : ARTE, 2021

2.6.2. Le passeport comme innovation ou instrument discriminant et inégalitaire

A la fin de la première guerre mondiale, on assiste en Europe à l'apparition des apatrides devenant de plus en plus nombreux, privés de nationalité et de droits de circulation. La question centrale est de savoir comment permettre à ces individus de se légaliser et ainsi exister dans l'espace mondial ? Ainsi, la société de la nation créée en Genève en 1919 va apporter des solutions (restituer les passeports) avec l'aide de Fridtjof Nansen : le passeport Nansen. Un objet, décrit par les réfugiés russes comme un accordéon (instrument de musique), montrait souvent le grand nombre de visa sur les différentes pages permettant aux exilés russes, arméniens, espagnols, autrichiens, allemands, de pouvoir circuler et de prouver leur identité (Moine, 2003).

Image 2 : Nouvelle forme de passeport mis en place par la Société des nations



Source : ARTE, 2021

Cependant, cette innovation ne supprime pas les inégalités mais accentue plutôt le fossé existant entre les nationaux et les étrangers. Ainsi, les détenteurs de passeport se voyaient mettre une étiquette de « non-nationaux » avec un contrôle des États d'accueil. Dans ce cas, l'innovation institutionnelle avec ce passeport Nansen permet à la fois d'avoir un chez-soi et de circuler, mais également aux réfugiés de se sentir figés dans une catégorie discriminée. Par la suite, les innovations qui ont suivi renforcent cette logique. Les recherches anthropométriques d'Albert Bertillon, avec de la dactyloscopie ont permis la lecture des empreintes digitales, transformant le passeport en un outil rigoureux de surveillance. Peu à peu, un nouveau corps du voyageur se dessine. Au-delà des apparences, on cherche à définir les caractéristiques uniques propres à chaque individu (ARTE, 2021).

Image 3: L'évolution du passeport entre 1931 et 1947



Source : ARTE, 2021

Image 4 : l'évolution du passeport entre 1960 et 2004



Source : ARTE, 2021

Un siècle après, on assiste à la numérisation des empreintes et des visages. Le passeport biométrique avec sa puce sensible, franchit un degré de plus dans la science. Et cela, s'est perfectionné jusqu'à l'apparition des passeports actuels (ARTE, 2021).

Image 5 : les passeports biométriques



Source : ARTE, 2021

En Afrique, particulièrement au Sénégal, l'arrivée du passeport est liée à la colonisation. En effet, les colons ont introduit le passeport pour contrôler les déplacements des « indigènes » et identifier les travailleurs migrants, notamment à la frontière avec la Mauritanie. Passant par plusieurs étapes avec des photos d'identité détachables, le passeport est devenu beaucoup plus sophistiqué avec l'ajout de fonctionnalités de sécurité telles que des puces électroniques et des codes-barres. Dans ce contexte, cette innovation ne rime pas uniquement avec un développement technique, mais accentue une domination de la population marquée par le renforcement de l'autorité des États. De plus, du point de vue de la sociologie de l'innovation, le passeport n'est pas uniquement un instrument de sécurité et de reconnaissance, mais plutôt

un objet d'inégalité dans la mesure où certains se verront avoir une mobilité facile tandis que, pour d'autres, une mobilité réduite (ARTE, 2021).

2.6.3. Appropriation et détournement de l'innovation par les utilisateurs.

Durant l'ère de la numérisation, un certain trafic se notait avec les passeports « *des gens utilisaient les passeports des autres pour voyager partout dans le monde et beaucoup de Sénégalais sont partis en Europe par cette voie* ». nous dit Badou, un enquêté. Ce qui montre que le passeport loin d'être un objet figé sur une seule personne, était un instrument utilisé pour contourner les règles. À cet effet, depuis le 12 janvier 2009, les États-Unis ont exigé les passeports biométriques pour les voyageurs du Programme d'Exemption de Visa, Visa Waiver Program (VWP) (U.S Embassy et Consulates in Morocco, 2024). Par contre, pour l'ensemble des pays africains ne faisant pas partie du programme, l'obtention du visa a toujours été obligatoire pour entrer sur le sol américain (U.S. Congress, 2025). Cette mesure a été prise pour renforcer la sécurité et éviter tout acte frauduleux au niveau des passeports.

Image 6 : Format du passeport délivré en 1997 au Sénégal



Source : Auteur, 2025

visiter 180 pays sans visa¹⁹ dans le monde alors qu'un détenteur d'un passeport sénégalais n'avait accès qu'à 32 pays sans visa²⁰. Ainsi, la liberté de circulation reste un idéal promu par les révolutionnaires, avec une hiérarchie dans la mobilité mondiale.

En définitif, nous pouvons retenir que l'histoire du passeport, de ses origines médiévales aux formes biométriques actuelles, montre que l'objet n'est pas uniquement un instrument administratif mais également une innovation sociotechnique. D'emblée, conçu pour assurer la sécurité et la surveillance en rapport avec la reconnaissance et la mobilité, le passeport est devenu une véritable source d'inégalité et d'hiérarchie. Une situation qui va à l'encontre de la liberté de circulation et pousse beaucoup de personnes à trouver une voie dans la migration irrégulière à l'exemple de celle des sénégalais vers les États-Unis.

¹⁹ <https://fr.euronews.com/voyages/2025>.

²⁰ <https://www.visaandembassy.com/en/passport/senegal>.

DEUXIÈME PARTIE
ANALYSE ET INTERPRÉTATION DES DONNÉES

À travers cette partie, nous exposons les résultats issus du terrain d'étude. Elle permet ainsi d'interpréter tout en discutant les données empiriques issues notamment des entretiens et des observations. L'objectif est ainsi d'apporter une certaine compréhension des caractéristiques de ceux qui partent vers les États-Unis, de l'ensemble des ressources matérielles comme immatérielles qui sont déployées et surtout les trajectoires qui sont empruntées par les migrants. Dans une suite logique, l'analyse va s'appuyer sur les cadres théorique et méthodologique pour une dynamique scientifique et cohérente de l'étude.

CHAPITRE 3

LES PROFILS MIGRATOIRES

3.1. Projet migratoire

Tout débute par une réflexion, infime et abstraite, individuelle comme collective, pour tendre vers un processus de concrétisation assez complexe. Cela illustre globalement le concept de projet migratoire qui, par ailleurs, précède la migration légale comme illégale. En effet, dans cette migration irrégulière sénégalaise, le projet migratoire reste pour la majorité des cas, une réflexion collective, familiale. Ce qui sous-tend que, pour la plupart des migrants, la décision de quitter le pays, ne leur est pas personnelle, mais plutôt émanant du groupe.

« Je n'ai jamais pensé à voyager. Cela ne faisait même pas parti de mes projets parce que je travaillais, même si je ne gagnais pas beaucoup. La décision a été prise par ma famille. C'est eux qui m'ont informé et j'ai accepté sans rien dire. De toute façon je n'avais pas mon mot à dire et c'était une bonne décision » nous relève Abdou.

Dans ce cas, le projet de quitter le Sénégal pour les États-Unis de manière irrégulière est analysé suivant trois aspects : le social c'est-à-dire la famille ou le groupe qui décide du voyage avec l'acceptation du candidat à la migration. Ensuite, nous retrouvons les aspects spatiaux et temporaires, qui sont également pris en compte par ce même groupe. Sur le plan spatial, la décision de la destination émerge souvent d'un membre du groupe qui avertit les autres pour avoir leur consentement. À leur tour, ils se concertent suivant les tendances migratoires actuelles, avec une analyse approfondie du succès et de la rentabilité du voyage.

Cela se confirme avec Thierno, un migrant en situation illégale aux États-Unis, qui déclare : *« À vrai dire, la décision vient de mon oncle qui en a parlé à la famille et c'est eux qui ont décidé et trouvé que les États-Unis via le Nicaragua restent la bonne destination »*.

En ce qui concerne l'aspect temps, il n'est pas trop pris en compte car l'essentiel, pour le candidat à la migration ainsi que pour la famille, est la réussite du voyage. Cet aspect développé rejoint la NELMT pour qui la migration reste une stratégie familiale.

En outre, le projet migratoire revêt également un caractère personnel. Dans ce sens, il est présenté comme un processus qui commence par une pensée vers une concrétisation par le candidat à la migration. « *J'ai pris ma propre décision (...) personne de ma famille n'était au courant et je n'avais averti personne* » nous dit Badiane. « *J'avais toujours rêvé de partir aux États-Unis. J'ai vu une occasion et j'en ai parlé à mon oncle qui m'a aidé* », dixit Seydina.

Adja, une des migrantes nous révèle également en ces mots « *je faisais partie d'une tontine. C'est quand j'ai eu mon argent coïncidant avec la route du Nicaragua et bah je suis parti sans parler à personne car mes parents n'allaient pas me laisser partir* ».

Ces différentes affirmations confirment que le projet migratoire peut être appréhendé à la fois comme une construction en soi et du groupe. Une argumentation qui rejoint en profondeur la théorie néoclassique dont la pensée individuelle gouverne le choix migratoire.

Cette distinction entre projet collectif et celui individuel rappelle les approches structurelles et subjectives de la migration. Dans la mesure où certains sociologues insistent sur les logiques communautaires et familiales (Massey, 1993) tandis que d'autres mettent au centre de leur logique le caractère autonome de la décision du migrant (Sayad, 1977).

Cependant, en s'appuyant sur le Déterminisme en sociologie (Durkheim, 1895), il existe toujours une relation de cause à effet dans la construction du projet migratoire. De ce fait, un élément déclencheur que l'on peut appeler « cause » émerge dans les pensées du groupe ou du candidat : l'idée de migration. Cela peut résulter d'une situation économique défavorable, d'un besoin de quitter son pays d'origine, et de tout un ensemble de facteurs.

3.2. Motivation

Dans le contexte de la migration irrégulière vers les États-Unis, les principales causes tournent autour de trois aspects : sociaux, économiques et politiques. Des dimensions qui ont été résultantes, entre autres, de la discrimination venant de leur environnement, un besoin de regroupement familial, une pauvreté amenée par le manque d'argent, et d'une instabilité politique à l'égard des manifestations sous le mandat du président Macky Sall. Des situations qui ont été relevées par de nombreux migrants comme les causes de leur voyage, avec l'appui des réseaux sociaux.

« *Je ne recevais aucune considération dans la famille parce que je n'avais pas d'argent, ils ne me calculaient même pas. Je passais inaperçu. Je pouvais rester des jours sans rentrer à la maison et je ne recevais pas d'appel ni d'inquiétude venant de cette famille. Pourtant, je suis l'aînée. Face à cela, j'ai fait des prêts et je suis arrivé aux États-Unis en espérant avoir le green carte* » nous révèle Mor.

Une qu'il partage plus ou moins avec Ousmane « *je suis l'aîné de ma famille. Et comme vous le savez, la société sénégalaise repose énormément de responsabilités sur l'aîné d'une famille. Avec tout cela, j'ai quand même continué mes études parce que je n'avais pas d'autres choses à faire et également pour obtenir des diplômes. Mais au fond de moi, je savais que quelque chose me manquait et que je ne me sentais pas épanouie avec ces études. Donc la solution était de voyager* ».

À cela, Kiné y ajoute « *vraiment je travaillais certes mais mon salaire était insuffisant* ».

« *Mon mari a fait plus de 10 ans aux États-Unis sans nous n'ayons l'occasion de se voir et de consommer notre mariage donc à la découverte de cette route du Nicaragua, je suis parvenu à voir mon mari et à vivre avec qu'elle* » confirme Ndèye.

« *Vous savez avec ses manifestations, nous ne pouvions plus travailler normalement. Chaque jour, nous étions obligés de fermer la boutique, et plus rien ne marchait. Et ce qui est pire on se faisait arrêter et brutaliser par les policiers* » dixit Bamba.

Les réseaux sociaux notamment *TikTok* et *Facebook* jouent le rôle de motivation et d'amplification du phénomène. Les recruteurs ou passeurs passent à travers ces plateformes pour inciter les personnes à partir en diffusant des vidéos de réussite, en termes d'arrivée et de travail, de migrants ayant fait la traversée. Une situation qui renforce le désir de départ malgré les risques.

« *Ce sont les vidéos de TikTok que je suivais jusqu'à prendre la décision de partir. Peut-être s'ils n'y avaient pas ces vidéos sur TikTok, je n'aurais jamais connu cette route jusqu'à ma prise de décision de partir* » nous dit Badiane.

En plus de ses causes structurelles, il y a également des aspirations à l'orientation sexuelle qui peuvent être contradictoires avec les critères culturelles, l'homosexualité. Ainsi, les gays et les lesbiennes préfèrent tout de même quitter ce pays par la voie irrégulière en destination des États-

Unis, dans l'objectif d'acquérir la liberté qu'ils cherchent. À cela s'ajoute le culte du rêve américain qui pousse de nombreux candidats à la migration à s'émerveiller face à l'Amérique et font tout pour y vivre.

« Des personnes peuvent se sentir réprimandées parce qu'ils ont des modes de vie qui ne sont pas conformes avec ce que la société sénégalaise attend d'elles et elles décident de partir. Admettons que cela puisse être le cas pour les lesbiennes et les gays qui se disent au regard de mes adaptations sexuelles, je ne peux pas m'épanouir au Sénégal ; il faut que je trouve un moyen de m'épanouir. Et je sais que, de l'autre côté, aux États-Unis, les personnes avec des orientations sexuelles inversées sont protégées, ce sont des minorités protégées.... Cela peut être un exemple d'aspirations individuelles » nous souligne le Professeur Doudou Gueye.

« Je vivais vraiment dans de bonnes conditions au Brésil et gagnais bien ma vie jusqu'à vouloir créer ma propre entreprise (...) j'ai laissé tomber pour essayer de réaliser mon rêve d'aller aux USA », nous révèle Seydina.

3.3. Profils migratoires

Cette tendance d'autonomisation, remarquée aussi bien chez les hommes que chez les femmes, s'accompagne d'une situation matrimoniale où les célibataires dominent même si on note la présence de mariés et divorcés. Sur les **40** migrants enquêtés, les **27** sont des célibataires, **5** sont divorcés et **8** sont mariés. En effet, le besoin de se réaliser personnellement et professionnellement avant l'acquisition d'une famille pousse de nombreux migrants à entreprendre ce voyage. De plus, l'absence de responsabilité familiale immédiate les incite à s'engager dans cette aventure aussi périlleuse sans la contrainte de laisser derrière eux une femme ou un enfant.

Tous ces points relevés suscitent une question particulière : qui part ? À cela, il est essentiel de savoir, à la vue du nombre d'enquêtés que la majeure partie sont des jeunes de 18 à 46 ans. Une tranche d'âge qui fige la réflexion sur le besoin de travailler et d'atteindre une certaine autonomie financière que ces jeunes développent et cherchent à retrouver malgré un voyage périlleux. Parmi eux, les femmes occupent une place significative. Une situation nouvelle qui résulte de l'autonomisation évolutive du genre féminin tant souhaitée. Par ailleurs, avec la division sexuelle du travail, les communautés à l'image de celle sénégalaise inculquaient à la femme des capacités d'entretien d'un foyer, contrairement à l'homme qui pouvait travailler.

Mais avec la scolarisation combinée à la modernité, les choses commencent à changer. Ce qui requiert à la femme une acceptation progressive de son égalité à l'homme, du point de vue de l'épanouissement sociétal et surtout dans le domaine du travail et de la réussite.

Le professeur Doudou D. Gueye le confirme en ces mots : *« Il faut dire que de plus en plus les femmes ont gagné une autonomie au Sénégal. Aujourd'hui, de la même manière qu'on voit des hommes chefs d'entreprise, on voit également des femmes, chef d'entreprise ; de la même manière qu'on voit des hommes leaders, on voit également des femmes leaders. Les femmes ont pu récupérer un espace qui devait être le leur. C'est dans ce même registre que, pour des raisons de considération et de réussite dans leur vie que ces femmes mettent en place des stratégies pour accéder à des lendemains meilleurs, une meilleure qualité de vie. C'est ce qui explique la présence des femmes dans cette migration ».*

Les grandes villes sénégalaises restent les plus grands foyers d'origine de ses migrants sénégalais. À cela nous pouvons citer Dakar, Louga, Diourbel, Thiès, Kaolack et Saint-Louis, qui sont largement les plus touchés. Ce que confirme, d'ailleurs, les données de l'ANSD sur leur rapport sur les profils migratoires, publié en 2018. En effet, dans des régions comme Louga, Thiès, Diourbel ou Saint-Louis, la migration a longtemps été un phénomène socialement valorisé et surtout perçu comme un moyen d'atteindre une ascension sociale. De plus, la zone Louga est marquée par une tradition de migration, ce qui fait que les départs sont encouragés par les familles elles-mêmes.

« En réalité, ce qui m'a motivé est que j'ai toujours rêvé de voyager. Mon père m'avait même promis qu'après mon bac, j'allais poursuivre mes études à l'étranger. En plus de mes cousins sont partis poursuivre leurs études universitaires en France, certains sont à Tours, d'autres à Strasbourg et à Saint-Etienne (...) Et au vu de la réussite de mes cousins qui ont voyagé et réussi, ma seule option me permettant de réaliser mes rêves, était de voyager », nous révèle Ousmane, un enquêté originaire du Louga.

« Vous savez voyager, c'est devenir riche. Déjà on se sent valorisé par notre entourage en plus j'ai toujours envié ceux qui sont partis parce qu'ils arrivaient à avoir de belles femmes (rire !!!), de belles maisons mais également amener leurs parents à la Mecque. Moi, Al-hamdoulillah, je vais pouvoir réaliser cela car je suis arrivé aux Etats-Unis même si la route était difficile », soutient Serigne, originaire de Diourbel.

Par contre, Dakar est plus accentué dans cette migration irrégulière vers les États-Unis en comparaison avec les autres villes. Ce qui fait que la majeure partie de nos enquêtés vient de cette région. En effet, Dakar est non seulement la capitale sénégalaise, mais également un espace d'opportunité et de transit pour de nombreux jeunes en quête d'activités génératrices de revenu pour rendre possible le départ.

Dans une compréhension des dynamiques socio-économique, il convient à présent de s'intéresser sur les activités de ces migrants qui précèdent le départ. En effet, la majorité d'entre eux évolue dans le secteur informel. Ils étaient généralement des vendeurs à la sauvette, des chauffeurs, des gérants de boutiques (alimentaires comme automobiles), des coiffeuses, des commerçants, des garagistes, des agriculteurs. Même si ce secteur est générateur de revenu, il n'arrive pas combler tous les besoins de ceux qui y travaillent (Gueye, 2020-2021). Ainsi, ces acteurs sont confrontés à des dynamiques économiques dérisoires les poussant à chercher d'autres alternatives pouvant leur apporter une stabilité socio-économique, d'où leur recours à la migration vers le continent américain.

Il convient également de noter que le milieu formel n'est pas épargné par cette dynamique migratoire. En effet, le Sénégal, en voie de développement, connaît une cherté de la vie largement reconnue par la population. De plus, au niveau social, le salaire perçu par un travailleur est utilisé pour les besoins de l'ensemble de la famille et non uniquement pour les siens. Ce qui fait que les salaires restent insuffisants face aux multiples charges, conduisant de nombreux travailleurs, même issus du secteur formel (public comme privé), à envisager cette migration comme une solution alternative.

« Je ne vous le cache pas, je travaillais dans une entreprise de la place et j'avais un salaire. Mais, ça ne couvrait pas les frais. Je devais payer mon loyer à Dakar et prendre soin de ma famille à Niakhar tout en rêvant de construire une maison et d'épouser une femme. Donc vous voyez, ce n'était pas évident. Quand j'ai entendu parler de la route vers les États-Unis. J'ai fait un prêt et je suis parti » nous affirme Omar, un migrant.

« D'abord, il y a mes anciens de l'armée au bord de la retraite qui avaient des problèmes jusqu'à ne pas pouvoir donner la dépense quotidienne chez eux. Parfois, il arrivait qu'ils viennent m'emprunter de l'argent alors que j'étais le cadet de tout le camp. À cette situation, je me disais que je n'allais pas finir comme eux (...) Dieu m'y a aidé et j'ai réussi le concours.

Cela ne m'a pas arrangé en termes de revenu et j'ai pris la décision de partir aux États-Unis sans avertir mes parents ni personne d'ailleurs », témoigne Badiane.

Ce résultat converge avec les caractéristiques des migrants sénégalais venant des États-Unis ayant subi des rapatriements volontaires et involontaires. En effet, selon une liste fournie par le Bureau d'Accueil, d'Orientation et de Suivi (BAOS) au niveau du MIAAISE pour l'année 2024, les grandes villes à l'image de Dakar sont surreprésentées avec 21 ressortissants sur une liste de 41 migrants, suivies par la région de Diourbel avec (08), Kaolack (05), Louga (02), Thiès, Saint-Louis, Matam, Kaffrine. Ce qui laisse croire que ces milieux urbains, notamment de Dakar, largement dominés par des opportunités, sont également marqués par un niveau de pauvreté qui pousse certains à entreprendre une migration irrégulière.

De plus, l'ensemble de ces migrants recensés est composé d'hommes, âgés de 21 ans à 62 ans et évoluant dans le milieu informel au moment de leur départ du Sénégal. Une situation qui toutefois, présente un certain niveau de nuance comparé à nos résultats de terrain.

Par ailleurs, l'analyse de ces profils met en lumière des dimensions ethniques. En effet, dans cette migration, toutes les ethnies existantes au Sénégal sont confondues dans cette quête de meilleure vie. Il y a la présence des wolofs, des halpulars, des sérères, des mancagnes, des manjaques, des balantes, des socés, ...

Le Pr. Doudou D. Gueye le réconforte en ces paroles : *« Enfin c'est presque toutes les sortes de catégories sociales qui sont aujourd'hui adeptes de cette forme de migration irrégulière (...) je fais allusion aux catégories sociales professionnelles mais également aux catégories sociales traditionnelles (griots, hommes de castes, etc...) veulent bénéficier de cette jouissance pour pouvoir trouver des lendemains meilleurs, ailleurs ».*

CHAPITRE 4

LES MOBILISATIONS POUR LE DÉPART MIGRATOIRE

Comme beaucoup de pays africains, le Sénégal est un pays culturellement holistique avec la forte présence des unités centrales de la société, à savoir la famille et les communautés. Ainsi, les individus vivent de manière étroitement liée, intégrant en eux une responsabilité partagée. De ce fait, au sein d'une famille ou d'une communauté, la migration reste une affaire collective associée à un intérêt commun entre les membres. Dans cette sphère, une diversité des mobilisations est observée, à l'issue de laquelle on distingue les mobilisations matérielles et celles immatérielles, émanant d'acteurs différents (famille, communauté, réseaux sociaux, intermédiaires...).

4.1. Les mobilisations matérielles

Ces ressources proviennent généralement de la famille ou de la communauté. Ainsi, l'héritage d'un ou des membres est généralement liquidé en argent pour servir au financement du voyage. Ces biens regroupent en eux des bijoux en or, des terrains, des véhicules ou encore de l'argent économisé ; tout un ensemble de ressources susceptibles de constituer une somme importante pouvant atteindre près de huit millions de francs CFA (8 millions) pour un voyage du Sénégal en direction des États-Unis²¹.

« C'est ma famille qui a organisé le voyage. Je n'ai rien fait. Mes parents sont venus des terrains qu'ils avaient à Mbour et ont pu financer le voyage (...) l'argent ne suffisait pas parce que j'avais en tout 5 millions. Donc arrivé à Mexico City, c'est un de mes oncles qui m'a prêté de l'argent » note Omar, un migrant.

Diop, un autre migrant en situation irrégulière aux États-Unis, ajoute : *« c'était difficile parce que l'argent de la boutique ne suffisait pas. C'est ma mère qui a vendu ses bijoux en or pour*

²¹ Partie itinéraire.

que je puisse partir ». Cet aspect matériel est confirmé par le Pr. Doudou Gueye dans son diagnostic suivant : « *Pour les ressources matérielles, c'est économique. On entend par là, l'argent qu'on va mettre de côté. Il y a plusieurs possibilités de mettre cet argent de côté : on peut vendre les biens de la famille, ce sont des terres, etc... qui peuvent être vendus. On peut vendre des objets assez significatifs de la famille, etc.... Cela constitue l'aspect matériel. La mobilisation matérielle va permettre de mettre en place un dispositif financier pour pouvoir soutenir le voyage* ».

Ces ressources matérielles peuvent également provenir directement du migrant lui-même. Lorsqu'il vend ses biens pour financer son voyage sans l'intervention d'aucun acteur.

« *Non, je suis parti par mes propres moyens. J'ai vendu ma boutique combinée à l'argent que j'avais pour partir* », nous confie Drame. « *Comme j'étais chauffeur, j'ai vendu ma voiture et mes trois terrains que j'avais pour venir aux USA* » témoigne Modou.

Il arrive aussi que le migrant, ou sa famille, fasse appel à des prêts bancaires ou des emprunts auprès de leurs entourages (amis, connaissances) pour le voyage. Les tontines constituent également une source de financement importante dans cette dynamique migratoire.

Derrière ces actions personnelles et familiales, il y a présence d'un système logistique payant avec le promoteur qui organise le voyage. Les agences de voyage, qui assurent la vente des billets d'avion du Sénégal vers l'Amérique du Nord, en font également de partie. On retrouve aussi les passeurs, acteurs clés du réseau, qui assurent la traversée illégale vers les États-Unis. Ils mettent à la disposition des migrants des moyens de transport (véhicules, des motos...) après un consensus sur le prix du voyage. Cependant, Des agresseurs, des voleurs, des criminels ou même des arnaqueurs font également partis du réseau en cherchant à dépouiller les migrants de leurs biens, montrant ainsi que le circuit n'est pas sans dangers. Les forces de l'ordre n'y sont pas en reste. Des agents facilitent la traversée contre de l'argent, ou bien évoluent dans la vente de laissez-passer aux migrants en quête de passage. L'ensemble de ses acteurs, par leurs rôles tout aussi complémentaires, participent à la formation d'un véritable réseau migratoire assimilable à une entreprise ou « industrie » (Hernández-León, 2012) de la migration reliant le Sénégal, les États-Unis ainsi que les pays de transit.

4.2. Les Mobilisations Immatérielles

Elles sont constituées de l'ensemble des éléments non matériels qui participent à la réussite du voyage migratoire entre le Sénégal et les États-Unis. On y retrouve entre autres l'information, le maraboutage, les conseils moraux.

L'information se présente comme essentielle dans cette migration vers les États-Unis. Les migrants sont généralement mis en contact avec des Sénégalais ayant vécu ou se trouvant actuellement à l'extérieur qui leur donnent, des indicatifs sur la voie à prendre, les routes à contourner et les passeurs à trouver (Carlos, Mama Africa), ainsi que le montant à payer pour atteindre leur destination avec moins de risques.

Cette information peut également provenir des réseaux sociaux avec l'application TikTok où des migrants ayant fait la traversée, relatent leur parcours tout en montrant leur succès dans ce pays d'hôte. Une situation qui a incité beaucoup de jeunes dans cette étude à entreprendre le voyage avec l'objectif ultime d'une amélioration de leur vie.

Badiane en Témoigne « *Ce sont les vidéos de TikTok que je suivais jusqu'à prendre la décision de partir. Peut-être s'ils n'avaient pas ces vidéos sur TikTok, je n'aurais jamais connu cette route jusqu'à ma prise de décision de partir. Alors qu'ici aux États-Unis, cela ne fait pas partie du cadre, les gens apprennent des choses utiles. En plus, chaque enfant apprend des choses qui lui seront utiles dans sa réussite. Ce qui n'est pas pareille au Sénégal où l'on apprend à l'enfant que des insultes ou des choses qui peuvent nuire à la personne à sa réussite. Ce qui m'a poussé à partir entre autres à partir* ».

Tout comme Badiane, ce côté de ce réseau est taxé pour certains de négative à l'image de Cissé, un agent de l'administration, qui témoigne « *ce sont les réseaux sociaux qui ont donné cette ampleur au phénomène à travers ses vidéos qui sont publiées et je pense que nous devons passer par ses mêmes canaux pour sensibiliser les gens* ».

Le maraboutage est un élément récurrent dans la société sénégalaise, malgré la présence des religions et de la modernité. La majeure partie de la population développe toujours le besoin de s'y faire recours pour atteindre ses objectifs. Un phénomène qui n'épargne pas les migrants ni leurs familles. Ainsi, ces dernières se chargent généralement de cet aspect en allant chez un guérisseur ou un marabout afin de connaître les chances de réussite du voyage. Le marabout

leur explique également les offrandes « *sarakh* » à faire, et leur donne les bouteilles de potions magiques « *safara* » et les amulettes « *gris-gris* » destinées à protéger le migrant contre les risques, mais aussi garantir une entrée en toute facilité aux États-Unis. Cette pratique ne se limite pas à la période précédant le voyage, mais se poursuit souvent jusqu'à l'arrivée à destination, notamment pour favoriser la réussite du migrant dans la recherche d'emploi et d'obtenir de l'argent, symboles du succès du voyage.

Le Pr. Doudou D. Gueye nous éclaire que « *toujours dans ce domaine immatériel, les familles peuvent généralement regrouper des ressources types mobilisations maraboutiques, aller voir des marabouts, des fétiches afin que le voyage soit réussi (...) dans ce cadre de mobilisation maraboutique, mes travaux personnels ont montré que l'accompagnement maraboutique commence depuis le départ du migrant jusqu'à son arrivée* ».

Image 9 : Petite bouteille d'eau bénite donnée par un marabout en cas de difficulté durant le voyage



Source : Enquêtes de terrain, 2025.

Dans cet aspect immatériel, il y'a la présence de conseils d'ordre moral qui visent à sensibiliser le migrant sur ses valeurs morales, culturelles et religieuses, mais également sur la non-oublie de ses proches restés au Sénégal qui ont mobilisé leurs forces pour la réussite du voyage. En effet, ces mobilisations, qu'elles soient matérielles ou immatérielles venues de la famille, ne sont pas en réalité une aide mais plutôt une dette masquée ou morale. D'emblée, le voyage d'un membre du groupe est une stratégie de maximisation des ressources pour contourner les risques face à une vie chère et une pauvreté accrue au Sénégal. Du coup, incité à ses conseils, le migrant arrivé aux Etats-Unis, sera contraint de prendre soin des besoins familiaux mais également de participer au voyage d'un autre membre.

Ndiawar nous éclaire en ces termes : *« avant de venir, on a organisé une réunion familiale pour me donner des conseils que je ne devais pas oublier ceux que j'ai laissé derrière, de ne pas suivre la vie des Américains jusqu'à oublier qui j'étais mais aussi d'où je venais. Je vous le cache, cela m'a permis d'avoir les pieds sur terre car ce pays nous incite à faire des péchés à longueur de journée et dépasser notre argent sur des futilités alors que j'ai une famille à prendre soin au Sénégal ».*

Ainsi, les mobilisations collectives dans le cadre migratoire sous-entendent l'idée de Don contre Don en anthropologie (Mauss, 1950). En effet, un lien de réciprocité entre le migrant et sa famille est établi. En termes simples, lorsqu'une famille aide un membre à voyager, elle attend à ce qu'il rende, en envoyant de l'argent ou parfois en aidant un autre à voyager.

Pr Doudou en témoigne *« Donc, quand les familles se mobilisent, il n'y a pas l'idée de gratuité. On se mobilise si l'activité migratoire de la personne est une réussite, les retombés vont venir vers la famille. Donc ses mobilisations ne sont jamais gratuites ».*

CHAPITRE 5

LES ITINÉRAIRES MIGRATOIRES

La migration irrégulière du Sénégal vers les États-Unis développe en elle seule une double facette dans la mesure où elle débute généralement de manière régulière avant de basculer à l'aspect illégal. En effet, le migrant se trouvant au Sénégal ou dans certains espaces africains et européens, muni de son passeport, passe habituellement dans les aéroports en franchissant les dispositifs de contrôle dans l'objectif de rejoindre le continent américain.

Comme l'explique Sidy, un agent de l'AIBD « *Mais il faut que tu retiennes, lorsqu'ils quittent le Sénégal, ce n'est plus une migration irrégulière mais régulière parce qu'ils partent par avion. On ne peut pas quitter l'aéroport sans passer par le service DEPAF (Département de la Police aux Frontières) au départ comme à l'arrivée* ». Autrement dit, cette migration commence dans l'égalité pour devenir à l'illégale malgré une diversité des voies migratoires.

Se positionnant sur le cadre de cette étude, l'itinéraire migratoire est appréhendé comme une trajectoire structurée par un point de départ et un point d'arrivée parsemée de points de transit. Il est influencé par les caractères juridiques des lieux et les pratiques socio-économiques et culturelles du migrant, ce qui explique sa forte diversité. Ainsi, pour arriver aux États-Unis, les migrants sénégalais utilisent des itinéraires variés, souvent complexes et particulièrement dangereux.

Dans cette partie, nous nous appuyons sur le parcours de quatre migrants issus de notre échantillon d'enquête afin de mettre à lumière quatre itinéraires distincts identifiés dans le cadre de nos recherches menées. Il s'agit notamment de : l'itinéraire des « overstayers », l'itinéraire via l'Amérique du Sud (Sénégal-Brésil-État-Unis), l'itinéraire direct (Sénégal-Nicaragua - États-Unis), l'itinéraire indirect (Sénégal-Nicaragua-États-Unis).

5.1. L'itinéraire des « overstayers »

Il s'agit de l'itinéraire le moins difficile comparé aux autres. Omar, originaire de Ziguinchor, a quitté le Sénégal pour se rendre en Gambie en janvier 2019. Muni de l'ensemble de ses documents administratifs, il y dépose une demande de visa touristique auprès de l'ambassade des États-Unis qu'il a finalement obtenue avec une durée de validité de 3 mois. À la fin du mois de janvier de la même année, il embarque à l'Aéroport International de Banjul à destination des États-Unis.

Durant ses trois mois sur le sol américain, Omar parvient à se stabiliser en trouvant un emploi ainsi qu'un logement. Une situation qu'il qualifie d'« exceptionnelle », car selon lui, les migrants mettent généralement plus de temps à trouver du travail. Après les trois mois passés, Omar décide de rester sur le territoire américain, choisissant de s'y établir malgré l'irrégularité administrative qui en découle. Il devient ainsi un « overstayer », un terme utilisé pour désigner une personne qui séjourne dans un pays au-delà du délai de séjour permis.

Une situation que de nombreuses de nos enquêtés ont employée pour vivre aux États-Unis. Cependant, par crainte d'être expulsés, les overstayers vivent exclusivement en Amérique et ne s'évertuent pas à retourner au Sénégal, de peur de ne plus pouvoir revenir aux États-Unis.

Ndèye en témoigne ainsi : *« j'ai vécu ici plus de 5 ans et je ne peux même plus retourner au Sénégal sinon je ne vais plus pouvoir revenir ici. Ma mère a pu avoir un visa de 10 ans et est venue me rendre visite heureusement. Elle est même décédée en 2022 et beaucoup de mes nièces sont nées derrière moi. Cela me fait mal mais vous savez, je ne peux prendre le risque de tout perdre pour uniquement revenir au Sénégal d'autant plus qu'il n'y a plus mes parents. Peut-être que si je me marie avec une personne ayant la nationalité, je pourrai repartir dans mon pays. Il me manque beaucoup le Sénégal ».*

Dans l'analyse du parcours d'Omar, il est nécessaire de savoir que le point de départ peut être le Sénégal ou un autre pays comme la Gambie. L'essentiel, dans cet itinéraire, est d'obtenir un visa américain à court terme permettant d'entrer aux États-Unis et ainsi de devenir overstayer en dépassant le délai de rigueur du visa donné.

En termes de difficultés, les sénégalais utilisant ce procédé pour entrer aux États-Unis, ne rencontrent que très peu d'obstacles majeurs au cours du voyage. De plus, le déplacement se

fait généralement de manière individuelle, contrairement aux autres itinéraires souvent marqués par des mobilités collectives et des passages plus risqués.

5.2. L'itinéraire via l'Amérique du sud (Sénégal-Brésil-État-Unis)

Parsemée de risques, cet itinéraire retrace le parcours de Seydina. Motivé par l'« *American Dream* », Seydina entre en contact avec un promoteur qui, sous prétexte de lui obtenir un visa pour le Brésil, finit par le berner. Il embarque finalement dans un vol pour l'Équateur, muni de son passeport et d'une réservation d'hôtel déjà expirée. Après deux escales à Madrid et Quito (capital de l'Équateur), il arrive à l'aéroport Mariscal Lamar (Cuenca : CUE) de l'Équateur, au terme de 17h de vol. À l'issue d'une négociation avec les autorités aéroportuaires, il obtient une autorisation de visite du pays de deux jours. Victime d'une arnaque à sa sortie de l'aéroport, il finit par négocier avec un passeur pour 100 dollars afin de se rendre au Pérou. Il réussit ensuite à entrer au Brésil avec l'aide de cinq passeurs, notamment Carlos qu'il a payé 300 dollars et Michael 350 dollars qui l'a acheminé jusqu'au camp de détention des réfugiés dans la ville de Brasilia.

Après deux ans et trois mois au Brésil, malgré une bonne situation financière, Seydina décide de tenter la traversée pour les États-Unis. Le 3 janvier 2020, il s'envole de Portalegre à Rio Blanco où il retrouve un ami, Bara, avec qui, il entame la traversée. Il a fait le détour en passant par le Pérou pour le prix de 50 dollars qu'il a payés à un passeur. Après cinq jours d'escale dans les villes péruviennes de Lima et Cusco, il parvient à quitter le pays, non sans avoir échappé à des agressions et subi des attaques de fourmis dans un bus.

Seydina atteint ensuite l'Équateur pays qu'il décrit comme « *l'un des plus pacifiques que j'ai connus, il y'a presque pas de corruption et les populations sont civilisés* ».

Il y séjourne quatre jours avant de poursuivre vers la frontière entre Équateur et Colombie, où il est resté bloqué dans la ville de Turbo. Cette situation résulte selon lui d'un accord bilatéral signé à l'époque entre les États-Unis et la Colombie, interdisant aux migrants en situation irrégulière de franchir le pays. Cela a entraîné une forte concentration de Sénégalais dans cette ville.

Turbo représente, selon lui, la période la plus difficile du voyage : « *c'était l'une des zones les plus dangereuses de notre voyage, c'est une île parce que l'eau l'entourait* » dit-il.

Il rapporte également les propos menaçants d'un policier « *vous savez dans cette ville, il n'y a pas de loi, si on vous tue c'est vous qui perdez. Ce que vous devez faire c'est de retourner là d'où vous venez. Ici tout le monde est bandit et tout le monde possède une arme donc ce qui vous reste à faire c'est de retourner. On vous a prévenu, on ne garantit pas votre sécurité* ».

Durant ce séjour forcé, Seydina subit des agressions répétitives dont un coup de couteau, ainsi que des vols et des arnaques. Après quinze jours, lui et plusieurs compatriotes obtiennent un laissez-passer leur permettant de traverser la mer caraïbe (6h à 7h de navigation) et pénétrer dans le Jungle de Darien.

Selon lui, lorsque l' « *on parle des dangers de la traversée pour entrer aux États Unis, c'est vraiment dans cette forêt. Il y a toutes les espèces animales, les serpents, on les voit circuler comme pas possible. Si on entend dire qu'il y a des gens qui meurent dans le chemin des États Unis, c'est là-bas qu'ils meurent entre la Colombie et le Panama. Aucune voiture ne peut passer dans la forêt, rien ne peut passer sauf l'avion* ». Ainsi, pour franchir cette zone, chaque migrant sénégalais du groupe, au nombre de 15, paie 1200 dollars. La marche a duré cinq jours, marquée par un climat non hostile, un manque de nourriture, des blessures ainsi qu'une perte de poids.

Ils parviennent ensuite à entrer au Panama et puis traversent successivement à Costa Rica ensuite au Nicaragua, où ils sont de nouveau bloqués par un accord bilatéral entre les États-Unis et cet État. Seydina en témoigne « *à cette époque l'État du Nicaragua et celui des États-Unis avaient signé un accord pour ne plus laisser les immigrants passer pour entrer aux USA. Ils avaient mis tous les militaires dans les routes en plus, dans cette île, il y'avait que des agresseurs et tout le monde avait une arme. Je suis parti à 3 reprises pour pouvoir passer mais on m'a refoulé et j'ai perdu 600\$ à chaque reprise* ».

A court d'argent, Seydina et ses compagnons sont devenus des « *Homeless* », sans abris, à la frontière Nicaragua-Hondurienne. C'est là qu'il a décidé de quitter le groupe avec son ami Bara et trois autres personnes. Ils poursuivent le voyage à l'aide d'un passeur, Pablo, souvent cité dans nos enquêtes. Ce dernier les intègre à un groupe de 32 migrants pour traverser le fleuve Rio Coco ou Rio Segovia puis une marche dans la forêt de la Mosquitia qui sépare le Nicaragua du Honduras.

Abandonnés en pleine forêt par les passeurs, ils rebroussement chemin et rencontrent deux conducteurs de bus à qui ils ont payé 200 dollars chacun. Ils sont ensuite interceptés par des

militaires qui les ont emprisonnés et ses amis parviennent à s'échapper, mais lui est renvoyé, Seydina, au Costa Rica. Seydina y retrouve deux amis et tous trois prennent la mer, à l'Est du pays. Cette traversée maritime a duré 7h et coûté 1000 dollars, payés au passeur du nom de Pedro. Ils atteignent le Honduras, puis le Guatemala où les passeurs, de profession militaire, les font entrer au Mexique. Ils sont accueillis dans un camp militaire américain situé à la frontière mexicaine. Après un interrogatoire, ils étaient contraints de rester quelque temps dans la ville pour travailler afin d'obtenir l'argent nécessaire pour poursuivre le voyage.

Une fois les fonds réunis, Seydina et ses compagnons prennent un bus jusqu'à la frontière mexicano-américaine. À ce point, un nombre croissant de migrants se concentre dans la maison de « Mama Africa », une résidence informelle qui héberge des migrants en attente d'un passeur pour franchir la frontière. Face à cette saturation du lieu, Seydina et ses amis se présentent comme réfugiés auprès des agents de l'immigration mexicaine ; ils sont ensuite remis à une organisation humanitaire, avant d'être transférés vers les États-Unis à bord d'un bus. Cette étape marque la traversée qui a duré environ 6 mois pour la somme de 7 millions.

Cet itinéraire via le Brésil ou parfois l'Argentine figure parmi les routes les plus anciennes, parsemées de risques, empruntés par les Sénégalais désireux d'atteindre les États-Unis. Une observation qui se confirme par des données récentes sur les flux directs et indirects vers l'Amérique du Sud : en 2019, le Brésil et l'Argentine figuraient en tête avec respectivement 6245 et 1844 passagers. Des chiffres qui ont toutefois régressé entre 2020 et 2023 passant ainsi de 3057 passagers pour le Brésil et une hausse pour l'Argentine (5996). Tandis que le Nicaragua enregistre 30 passagers en 2019 et 7689 en 2023, confirmant ainsi le déplacement progressif des routes migratoires.

5.3. L'itinéraire Direct (Sénégal-Nicaragua- États-Unis)

Dans cet itinéraire, nous allons retracer les parcours de Rama et de Badiane qui ont tous deux pris les mêmes trajets, mais se différencient au niveau des mobilisations ainsi que des moyens de franchissement de la frontière entre le Mexique et les États-Unis.

5.3.1. Le parcours de Rama

Rama est une étudiante en master et âgée de 29 ans. Confrontée à des situations difficiles au Sénégal et aînée d'une famille de polygames, elle a toujours nourri l'ambition de quitter le pays

afin d'assurer une vie meilleure pour elle et à sa famille d'agriculteur. Après plusieurs tentatives de migration vers la France et le Canada qui lui ont coûté une somme de 3.500.000 FCFA, Rama découvre la route vers les Etats-Unis, grâce à une connaissance, Amy, avec qui elle devait initialement voyager.

Après une concertation familiale, son père en tant que chef de ménage, lui donne son aval et s'engage à financer le voyage à la suite des récoltes. Par la suite, ses parents se sont également tournés vers un marabout pour connaître les chances de réussite du projet migratoire. Celui-ci se montre optimiste et leur a remis des amulettes, de l'eau bénite qu'elle devait utiliser pour ses ablutions avant le départ, ainsi qu'une petite bouteille dont elle devait s'asperger en cas de difficulté durant le voyage. Elle devait également faire des offrandes composées, selon elle, « 7 kilos de sucre et 7 miches de pain » à distribuer aux talibés.

A la suite de cet épisode, Rama prend contact avec le promoteur, qui lui présente les modalités du départ dont un montant de 5.000.000 FCFA, sectionné en 4 500 000 FCFA pour le billet d'avion et 500 000 FCFA pour l'argent de poche. Après réception de la somme donnée par son père, elle finalise son départ du 3 octobre 2023.

Elle voyage avec un groupe de 5 Sénégalais dont 2 filles et 3 garçons pour s'envoler à bord d'un avion de la compagnie Royal air Maroc. Elle emporte son passeport, son billet d'avion, un sac à dos contenant deux tenues, des serviettes hygiéniques, des sous-vêtements et des paquets de biscuits. Elle effectue plusieurs escales (Maroc, Espagne, Salvador) avant d'arriver au Nicaragua après 24h de trajet. À l'aéroport, elle a payé une somme de 160 dollars pour obtenir une autorisation d'entrer sur le territoire en tant que visiteur. À la sortie de l'aéroport, elle cherche un guide du nom de Richard, à qui Rama et son groupe versent 500 dollars chacun pour les conduire jusqu'à la ville de Tapachula, située au niveau de la frontière entre le Guatemala et le Mexique.

Elle précise « *Vous savez, dès notre sortie de l'aéroport, il y a des représentants de Richard qui se chargeaient d'accueillir les migrants. C'étaient eux qui nous avaient transportés dans leur voiture. Durant le trajet, on leur a remis chacun 200 dollars et arrivés au Guatemala (...) nous leur avons donné les 300 dollars restants* ».

Ainsi, ils quittent le Nicaragua, traversent le Honduras, le Salvador et le Guatemala. Arrivés au fleuve Suchiate, ils le traversent à bord d'un « *bateau gonflable à moteur pour une traversée*

*en mer d'une distance de 1,2 Km pour entrer au Mexique et direction la ville de **Tapachula** »* témoigne Rama.

À son arrivée dans la ville de Tapachula au sud du Mexique, Rama et son groupe prennent la direction d'Ariaga où elle a vécu une agression. Dans cette impasse, les assaillants l'obligent à se déshabiller pour vérifier si elle ne cachait pas de l'argent. Elle parvient à se protéger en provoquant des menstruations, ce qui les dissuade de fouiller sa serviette hygiénique où elle avait dissimulé son argent ainsi que celui de certains de ses compagnons.

Elle poursuit son voyage en direction de Mexico City, la capitale du Mexique. Après une nuit passée à l'hôtel, elle épuise ses ressources financières. Ce sont alors des membres de sa famille vivant en Espagne qui lui ont envoyé la somme de 400 euros pour payer un guide à 12000 pesos en direction de la ville de « *Cuidad Juarez via Guadalajara (...). C'est mon passeport qui me permettait de récupérer l'argent. Vu que cet argent était épuisé durant les parcours avant Mexico City* » nous révèle Rama.

Arrivée à Guadalajara, le groupe est intercepté par un Sénégalais connu sous le nom de Baye Fall qui a tenté de profiter de leur méconnaissance des lieux en leur demandant une somme de 1500 pesos en échange d'un tampon sur les passeports qu'il jugeait obligatoire pour poursuivre le voyage. Par mesures de prudence, ils ont réussi à y échapper. Une situation qui a été vécu par plus d'un migrant sénégalais que Minvielle (2015) juge comme étant des arnaques venant de leurs compatriotes qui étaient chargés de les aider et accueillir.

Image 10 : Un exploitateur ou arnaqueur Sénégalais connu sous le nom de Baye Fall, situé à Guadalajara à l'Ouest du Mexique



Source : Enquêtes terrain, 2025

Image 11 : Regroupement de Sénégalais par Baye Fall à Guadalajara au Mexique qui essaie de les convaincre de se faire tamponner leurs passeports au prix de 1500 pesos



Source : Enquête de terrain, 2025

Par la suite, Rama paie un nouveau guide pour l'acheminer vers la frontière entre les Etats-Unis et le Mexique. Elle décrit le lieu comme « parsemé de grillage (...) comme tu le vois dans les

vidéos, le barrage est constitué de longues barres de métal » faisant référence à la barrière frontalière composée de lattes ou barres métalliques verticales. Notons également que les lattes métalliques ne couvrent pas toutes les frontières. Par ailleurs, Rama verse 5 000 pesos à un guide. Ce dernier avec son groupe muni du « *matériel adéquat (scie, marteau, arme....)*²² » était chargé de couper les barres de fer de telle sorte que les migrants ayant payé puissent franchir la frontière et entrer aux États-Unis. C'est ainsi que Rama parvient à entrer dans le sol américain « *pour un très long séjour*²³ » après 17 jours de voyage pour un coût total de 8 millions de FCFA « *En gros, je peux dire que tous les frais tournaient autour de 8 000 000* » nous confie Rama.

Durant son parcours migratoire, Rama obtient les informations sur tout ce qui touche le voyage de la part d'anciens migrants ayant emprunté la même route. Elle en témoigne à ses mots : « *On a demandé des informations à ceux qui ont déjà passé par la voie du Nicaragua. C'est même eux qui ont expliqué qu'on devait payer 300 dollars, mais le montant a augmenté à 500 dollars avant notre arrivé* ».

²² Extrait de l'entretien avec Rama.

²³ Ce passage est extrait de l'entretien avec Rama.

Image 12 : Photo d'un célèbre passeur au Nicaragua, connu sous le nom de Richard



Source : Enquêtes de terrain, 2025

5.3.2. Le Parcours de Badiane

Cet itinéraire du Sénégal-Nicaragua-Etats-Unis a été également pris par Badiane, militaire de profession. Toutefois, en termes de mobilisation, son expérience diffère de celle de Rama. Il a financé et organisé sans l'intervention d'aucun acteur car disposant des ressources financières nécessaires. Grâce au réseau social, il a découvert la route menant aux États-Unis via le Nicaragua, en particulier à travers l'application *TikTok*.

Il affirme en ces termes : « *Ce sont les vidéos de TikTok que je suivais jusqu'à prendre la décision de partir. Peut-être s'il n'y avait pas ces vidéos sur TikTok, je n'aurais jamais connu cette route jusqu'à ma prise de décision de partir. Alors qu'ici, aux États-Unis, cela ne fait pas parti du cadre, les gens apprennent des choses utiles* ».

Cette application lui a également servi de référence concernant le voyage, allant de la découverte d'une agence de voyage pour les billets à des guides potentiels.

Après l'achat du billet à 3 200 000 FCFA dans une agence à Pikine, Badiane a embarqué le 25 Janvier 2024 à Dakar, en direction du Nicaragua sans prévenir aucun de ses proches. Il déclare « *J'ai averti personne, même pas Modou qui est mon ami proche car le voyage était risqué.*

D'autant plus si une personne était au courant d'autres le sauraient. C'est pour cela que je n'ai rien ne dit à personne », dit Badiane. Il suit globalement le même trajet que Rama à travers les étapes suivantes : Sénégal-Maroc-Espagne-Nicaragua-Honduras-Salvador-Guatemala-Mexique. Arrivé à Mexico City, Badiane achète une autorisation de visiter le territoire mexicain auprès des policiers. Ce qui lui permet de prendre l'avion à destination de Sonoyta près de la frontière. Il raconte : « *Je l'ai pris lorsque j'étais à Mexico-City pour destination la frontière entre le Mexique et les États-Unis (...) j'ai pris l'avion même si c'est cher. Beaucoup de personnes ne le font pas mais moi (...) Non, pas du tout car à Mexico-City j'avais réussi à avoir une autorisation c'est-à-dire un statut de visiteur que je pouvais voyager tranquillement (...) Je l'ai acheté chez les policiers* ».

Ainsi, à son arrivée au niveau de la frontière, grâce à sa formation militaire, il décide de ne pas recourir à un guide. Il procède plutôt à l'escalade des barrières métalliques, ce qui lui permet de pouvoir entrer aux États-Unis après 15 jours de route pour un déplacement individuel qu'il juge des plus favorables.

Il explique « *Non, c'est ce que j'évitais : être en groupe. Je préférais partir seul car être en groupe regroupait plusieurs inconvénients dans ce genre de voyage et, comme on le dit en wolof soy yott soo seukeute (qui persévère ne restera jamais à la traîne). En plus de cela, si j'étais en groupe surtout avec des Sénégalais, en se faisant rattraper par la police, ils sauraient que je suis sénégalais pour me rapatrier. Une fois au Sénégal, je risquais l'emprisonnement. Pour éviter ces risques je préférais partir seule, et s'il y'avait des complications, je n'aurais blâmé personne* ».

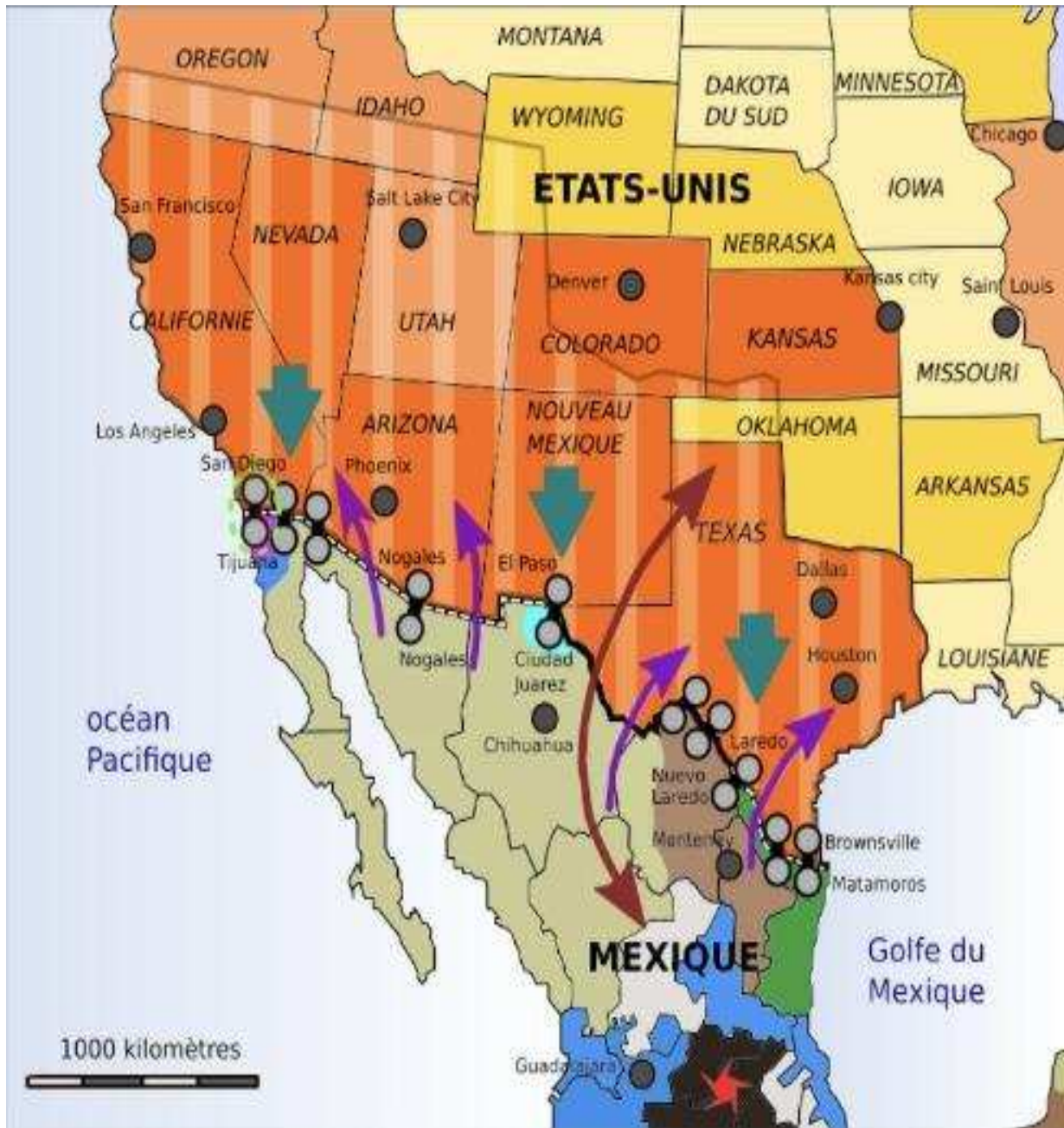
Concernant la frontière entre le Mexique et les États- Unis, il convient de rappeler qu'elle s'étend sur 3150 km, de l'océan pacifique à l'ouest, à l'océan Atlantique au niveau du Golfe du Mexique à l'est. Ainsi, elle commence de San Diego (Californie) et Tijuana (Mexique), traverse divers zones (urbanisées, désertiques et montagneuses) puis est suivie par le fleuve Rio Grande ou Rio Bravo à partir d'El Paso (Nouveau-Mexique, USA) et Ciudad Juarez (Chihuahua, Mexique) jusqu'à son embouchure dans le golfe du Mexique entre Brownsville (Texas, États-Unis) et Matamoros (Tamaulipas, Mexique) (Depont, 2018).

Cette situation géographique explique la multiplicité des voies de passage possibles pour entrer aux États-Unis. D'après nos enquêtes, l'entrée par la ville de Sonoyta (État de Sonora) en face d'Arizona est la plus usuelle, notamment par la méthode du découpage ou de l'escalade de barrières. D'autres migrants passent par la ville Ciudad Juarez en face d'El Paso au Texas près du Pont des Amériques (Bridge of the Americas).

Cela est illustré par le témoignage de Thierno qui dit en ces mots : « *je suis passé près du pont qui relie États-Unis et Mexique. Vraiment, c'était facile cette traversée. On est juste passé sous le pont au niveau de la rivière et c'est là où on est entrée au États-Unis* ».

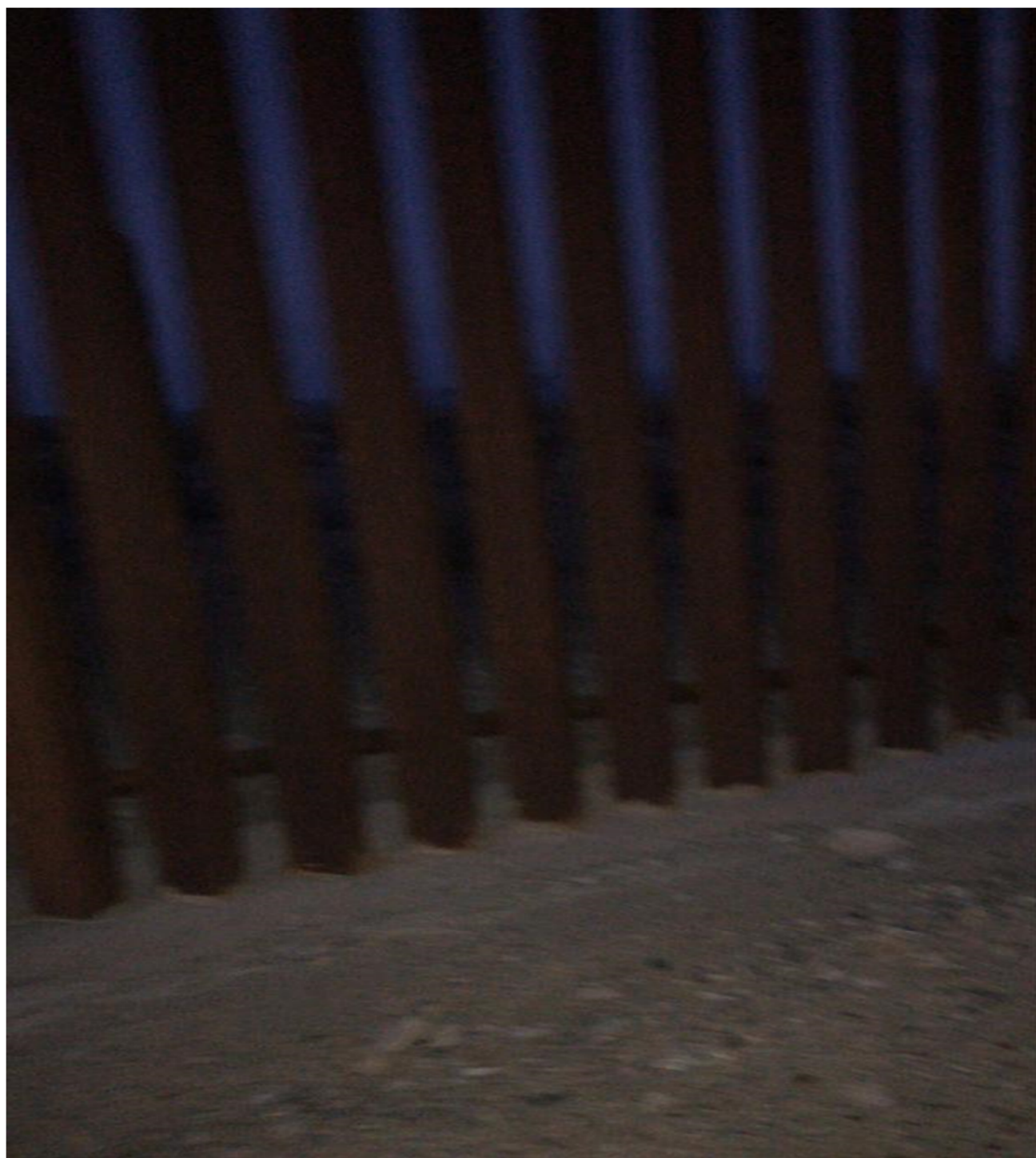
Concernant les barrières métalliques, elles couvrent environ 1200 km de cette frontière. Elles sont érigées dans des zones où l'immigration irrégulière est très dense, comme certaines parties désertiques du désert de Chihuahua et Sonora, ainsi qu'au niveau des zones urbaines frontalières comme près d'El Paso et la vallée du Rio Grande. Ainsi, ces barrières vont en partie de la Californie au Nouveau-Mexique, pour arriver à l'Ouest du Texas. Le reste de la frontière est constitué de barrières naturelles comme le fleuve Rio Grande et le reste est dépourvu de barrières physiques strictes (Leparmentier, 2019). Toutefois une idée de continuité de la barrière mécanique, figure parmi les perspectives du Président Donald pour sa logique de lutte contre la migration irrégulière (Associated Press, 2025).

Carte 4 : Carte de la frontière entre les États-Unis et le Mexique



Source : Depont, 2018

Image 13 : Une partie des barrières qui séparent Etats-Unis et Mexique



Source : Enquêtes de terrain, 2025.

Image 14 : Pont des Amériques (Bridge of the Americas) situé à Ciudad Juarez en face d'El Paso au Texas.



Source : Enquêtes de terrain, 2025.

5.4. L'itinéraire indirect (Sénégal-Nicaragua- États-Unis)

Pour comprendre cet itinéraire, nous allons relater l'itinéraire de Dramé. Originaire de Keur Omar, un village situé dans la région de Fatick, dans le département de Foundiougne, Dramé a exécuté sa première migration interne vers la capitale sénégalaise, Dakar, en 2007. Il y vit pendant trois ans en tant que vendeur à la sauvette au marché « *Gueule tapé* ». Animé par la quête d'une meilleure vie, Dramé prend la totalité de ses économies pour un projet migratoire vers le Gabon qu'il considère comme pays de transit vers les pays développés. Ainsi, le 27 avril 2010, Dramé quitte Dakar pour traverser successivement le Mali, le Burkina Faso, le Bénin (Cotonou) et le Nigéria avant d'arriver au Gabon. À ses débuts, il vit dans la rue ; grâce au Daara de Serigne Touba au Gabon, il trouve un hébergement et continue son activité (vendeur à la sauvette) jusqu'à l'obtention d'un magasin après beaucoup d'efforts de travail.

Il témoigne « *Au Gabon, je faisais également du marchand ambulant par la suite j'ai eu un magasin où je vendais des téléphones et des accessoires pour voiture* ».

En novembre 2022, Dramé se rend à l'ambassade des Etats-Unis au Gabon pour une demande de visa qui a été refusée. La même année, il enchaîne avec une autre dans l'ambassade du Brésil au Gabon, également refusé. Finalement, après tous ces échecs, il a découvert la route du Nicaragua grâce à des vidéos diffusées sur *TikTok*.

« *En Novembre 2022, je suis parti à l'ambassade des Etats-Unis au Gabon pour demander un visa et on me l'a refusé. J'ai également déposé une demande de visa à l'ambassade du Brésil au Gabon et on m'a refusé également le visa. Je voulais passer par le Brésil pour partir aux États-Unis* » dixit Dramé.

Il achète ainsi un billet pour le Nicaragua à partir du Gabon. Le 17 avril 2023, il quitte l'aéroport de Libreville pour une autre destination. Il effectue une escale de 8h de temps en Turquie, puis une autre à Mexico City où il devait rester 3h de temps. Il finit par être bloqué à l'aéroport à cause de la détention de son passeport par la police des frontières pour l'obliger à retourner au Gabon au motif qu'il ne dispose pas de visa de transit.

Il juge cette situation comme anormale et déclare en ces termes : « *Après, j'ai fait escale à Mexico City où je devais rester 3h de temps mais on m'avait confisqué mon passeport jusqu'à l'expiration de mon billet. Je me démerde et on me demandait de retourner ce que je refusais*

catégoriquement car ma destination n'était pas Mexico City mais le Nicaragua. Je leur disais cela. Ils me demandaient un visa de transit, ce qui n'était pas normal ».

Après 21 jours passés dans cette situation dans cette ville et après avoir acheté à deux reprises un billet pour le Nicaragua sans pouvoir partir à cause de la rétention de son passeport ; la police finit par lui restituer son document, lui permettant enfin de quitter le Mexique pour le Nicaragua.

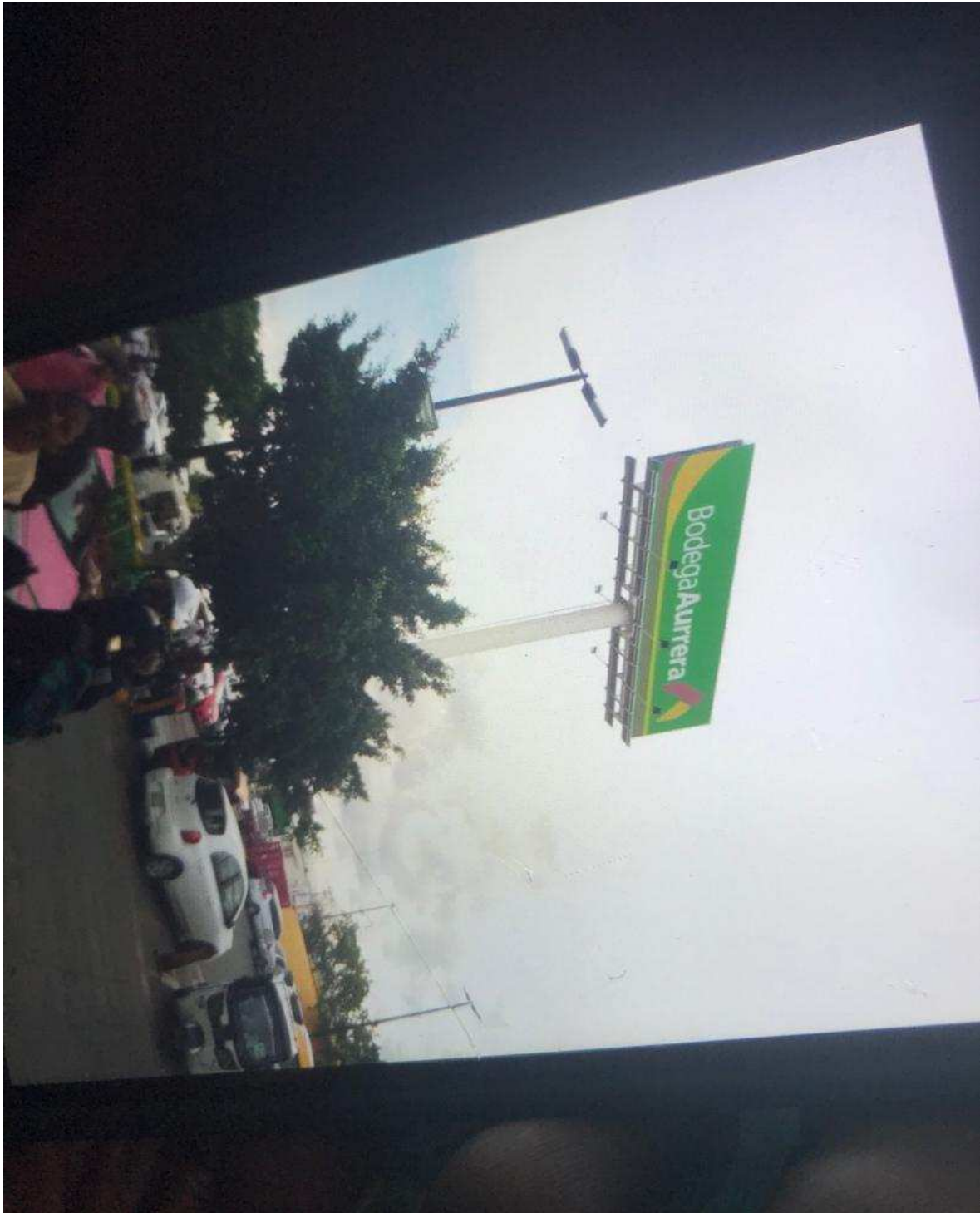
À son arrivée au Nicaragua, il poursuit le trajet en payant un guide pour rejoindre la ville de Tapachula dans l'État de Chiapas, au sud du Mexique à la somme de 300 dollars. Il passe ainsi par le Honduras, le Salvador, et le Guatemala pour traverser le fleuve Suchiate pour ensuite arriver à Tapachula au Mexique.

Il enchaîne avec un autre guide pour 400 dollars en direction de Mexico City. Il continue la route pour Sonoyta en direction de la frontière entre le Mexique et les Etats-Unis avec un guide qui lui donne 20 000 pesos puis 250 dollars pour franchir les frontières avec la méthode du découpage de barrière. C'est à l'issue de cela qu'il pénètre la zone américaine le 20 juillet 2023 après plus de 3 mois de route sous la somme de 8 millions de Francs CFA au total.

Il raconte : « du Nicaragua jusqu'à Tapachula, j'ai payé 300 dollars. De Tapachula jusqu'à une autre ville que j'ai oubliée, j'ai payé 400 dollars pour prendre une pirogue jusqu'à cette ville. Il y'a des gens qui paient 500 dollars mais moi, j'ai payé 400 dollars. À mon arrivée à Mexico City pour aller à Sonoyta, j'ai payé 20.000 pesos. Arrivée à Sonoyta, j'ai payé au guide 250 dollars pour passer aux États-Unis et entrer dans le camp. Vraiment, on dépense beaucoup d'argent dans ce voyage. Tout ce que j'ai dépensé tourne autour des 8 million de Francs CFA ».

Il est essentiel de souligner que l'argent des migrants est retiré grâce à leur passeport dans des magasins (Bodega Aurrera) au Mexique.

Image 15 : le panneau indique le nom de la chaîne mexicaine de magasin (Bodega Aurrera) où les migrants ont la possibilité de retirer leur argent



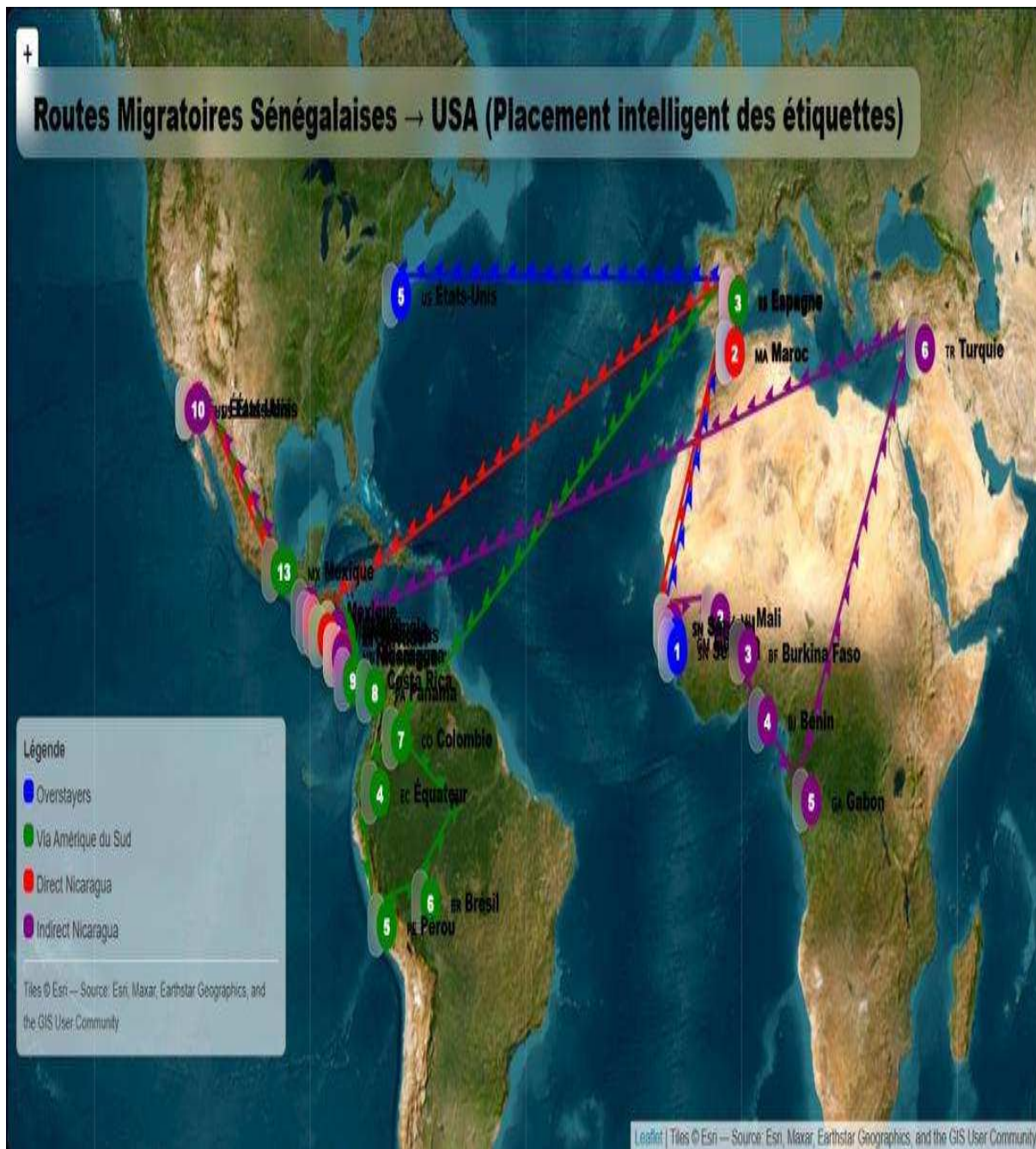
Source : Enquêtes de terrain, 2025

En somme, ces itinéraires relevés, mettent en lumière la complexité du réseau migration où chaque acteur joue un rôle spécifique :

- Les familles qui se mobilisent pour le succès du voyage ;
- Le Marabout qui se présente comme un guide face à l'incertitude ;
- Le promoteur qui organise le voyage ;
- Les migrants eux-mêmes qui s'entraident en chemin ;
- Les Sénégalais déjà installés, qui partagent des informations ;
- Les réseaux sociaux comme *TikTok* devenus des sources majeures d'orientation ;
- Les passeurs et guides qui assurent le passage en échange d'une rémunération.

Tous ces acteurs cités constituent en réalité le réseau migratoire ou « *l'industrie de la migration* » (Hernández-León, 2012) dans ce parcours, qui n'est pas dépourvu de risques.

Carte 5 : la Carte des itinéraires relevés



Source : Carte réalisée par un infographe (MK)

5.5. Les Risques Du Voyage

Cette migration est sans nul doute l'une des plus périlleuses que vivent les Sénégalais voulant regagner les pays occidentaux à l'image des États-Unis. Dans ces parcours relatés, les migrants vivent le plus souvent des risques physiques et environnementaux, des risques d'agression, des risques institutionnels, des risques économiques et psychologiques.

5.5.1. Des Risques physiques et environnementaux

Les migrants sont confrontés à des conditions climatiques extrêmes, comme les températures élevées dans le désert de la région de Sonora près de la frontière. Il y a également les températures nocturnes qui peuvent être très basses, accompagnées des longues marches dans **la jungle de Darien** et la traversée des montagnes qui se montrent très hostiles. A cela s'ajoute le passage des cours d'eau où énormément de migrants peuvent y perdre la tête à cause des hallucinations ou bien y perdre la vie à cause des courants marins.

« *Je vous jure que traverser ces zones finit par nous donner des hallucinations. Tu as l'impression des créatures alors que c'est juste dans la tête* », nous révèle Gora.

Cela se détecte dans les propos de Seydina : « *prendre les pirogues pour migrer est un grand risque, je vous dis en connaissance de cause, parce que lors de la traversée je suis passé par l'Océan et je sais ce qu'il y'a dans la mer. Les gens disent qu'il y a des deums (esprits maléfiques) mais je garantis qu'il n'y a pas d'esprit, ce sont la taille des vagues, le vent, la grandeur de la mer qui font halluciner les gens* ».

Ces lieux combinés peuvent procurer des blessures graves pouvant leur coûter la vie. Cela se confirme avec Seydina : « *En plus il pleuvait tout le temps dans cette forêt et s'il arrivait qu'une personne ait une fracture ou une quelconque blessure dans ses membres, ce qui est sûr c'est qu'elle allait mourir. Même tes amis te diront c'est peut-être la dernière fois qu'on se verra parce que chacun s'occupait de son propre sort. Si je me rappelle bien il y avait des montagnes où lorsqu'on a parcouru l'une d'entre elle à partir de 2h du matin jusqu'à 10h. Il y avait un gars, je crois que c'était un camerounais, qui, au lieu de boire de l'eau, a préféré boire de l'alcool du coup lorsqu'on a atteint le sommet de la montagne et qu'il n'y avait plus d'eau, il a fini par décéder sur place. On l'avait même pris en photo, mais je crois que j'ai perdu la photo. C'était toujours durant ces 5 jours dans cette forêt. Le 2eme jour, toute la journée, nous*

n'avons rien mangé juste boire de l'eau et nous commençons à être faible et à maigrir. Le 3eme jour, c'était la même chose. Pour nos sacs, on était obligé de faire sortir tout sauf un ou deux habits, parce qu'on avait plus la force de tenir les sacs avec les contenues. On portait des chaussures en plastique, comme celles que portent généralement les maçons au Sénégal et lorsqu'on entrait dans les marigots le sable entrait dans les chaussures en nous causant beaucoup de blessure au niveau des doigts, des pieds jusqu'à ce que beaucoup d'entre nous ne pouvaient plus marcher. Même moi personnellement si on n'était pas sorti de cette forêt durant ses 5 jours, j'allais sûrement avoir de graves problèmes parce que je pouvais plus marcher ».

Cela se reflète dans les témoignages suivants : *« Quand on s'est installé à l'hôtel que le vieux nous a trouvé, les gens commençaient à nous agresser même la nuit. J'ai été poignardé un jour quand j'étais assis devant l'hôtel en manipulant mon téléphone. Un gars est venu vers moi avec un couteau si la chaise où j'étais assise n'avais pas été cassée, il m'aurait sûrement poignardé sur le corps »,* nous confie Seydina. Il poursuit : *« un groupe de 25 gars nous ont attaqués avec des couteaux, c'était vers 15h et j'avais 1500\$ sous mes pieds. Ndiaye qui était devant a été bien bastonné et ils prirent tous son argent et déchirèrent son sac ; par contre moi et mon ami, on courait et subitement une femme nous a demandé d'entrer dans sa maison pour nous cacher ».*

5.5.2. Des risques d'agression

En effet, beaucoup de migrants interrogés témoignent avoir vécu des agressions tout au long de la traversée vers les États-Unis. En effet, dans une logique de contournement des routes au risque d'être pris par les agents frontaliers, les guides les mettent souvent dans des routes pleines d'insécurité. À travers ses agressions, les hommes à main armée volent tous leurs bagages utiles ainsi que l'argent qu'ils ont à leur disposition. Ainsi, nous pouvons en recueillir quelques affirmations des migrants :

« Lorsqu'on a atteint la frontière, on a été accueilli dans un camp militaire où on a eu des papiers pour passer mais on n'avait plus d'argent. Du coup, on a dû mendier de l'argent pour pouvoir passer au Mexique. Au Mexique, on est arrivé dans un camp où il y avait des Américains qui nous interrogeaient sur, par exemple, ce qu'on venait faire là-bas après ils nous ont donné des laissez-passer pour El Paso mais on est resté dans la ville et travaillé un peu parce qu'on avait plus d'argent », nous affirme Seydina.

« Lorsque j'étais arrivé au Nicaragua, (je vous avais dit que j'étais seule), je me suis fait agresser par deux gars. Je me suis battu avec eux et j'ai pris le pistolet que l'un d'eux avait puis je l'ai déchargé et ils sont partis. Ils ne pouvaient rien me faire parce que je m'étais préparé à l'avance d'autant plus que l'armée m'avait bien entraîné sur ces genres de situation. C'était cela qui m'avait donné de la force en plus je m'étais préparé pour le voyage durant 9 mois » (Badiane).

Prenant conscience dès le début de ses formes de violence qui existent, les migrants trouvent des moyens subtils pour cacher leur argent. Certains font le choix de les confier à une poche au Sénégal, par exemple qui puisse leur faire des transferts en cas de besoin, préférant ainsi ne pas garder de l'argent.

Modou nous y donne son témoignage : « avant de venir, toute la somme que j'avais, je l'avais confié à mon meilleur ami ; c'est lui qui se charge de me faire des transferts tout au long de la route. Je peux dire que c'est ce qui m'a aidé dès vol ».

Pour d'autres, c'est de les cacher par exemple sous les semelles de leur botte ou bien à l'intérieur de la ceinture de leur pantalon... Il y en a un qui a souligné les avoir cachés au niveau de son sillon inter-fessier, c'est-à-dire le trait qui sépare les deux fesses.

« C'est fou ce je vais te dire, mais lorsque les agresseurs nous ont arrêté, j'avais déjà caché l'argent entre mes fesses (Rire !!). J'ai de grosses fesses, ils ont cherché partout, nous ont déshabillés mais ils n'ont rien trouvé. Il croyait être intelligent mais je le suis plus qu'eux », nous révèle Bamba. C'est le même cas pour Rama, qui a su les cacher à l'intérieur de sa serviette hygiénique (référence à la partie de rama).

Cependant, les dangers peuvent venir également des passeurs que Pr Doudou Gueye surnomme de « mafia à col bleu » qui sont d'ailleurs, pour lui, « les mafias col bleu à l'image des ouvriers qui sont directement en contact avec les migrants sur le terrain. Ils sont sur la route pour faciliter les passages et tout ce qui s'ensuit ». Dans cette logique, ils peuvent mettre les migrants dans des véhicules en très mauvais état ou bien les abandonner en pleine route. C'est ce que témoignent Seydina et Talla respectivement dans les extraits suivants : « Dans un des bus qu'on a pris, on a failli aussi être tués par des fourmis qui nous massacrent avec leurs piqûres (...). C'est dans cette forêt qu'on a passé la nuit mais à l'aube, tous les guides étaient partis nous laissant ainsi seuls », dixit Seydina.

« *Je vous jure, ils nous ont abandonnés dans une sorte de champ à notre réveil, nous n'avons vu personne, juste un vieux qui voulait nous tirer dessus car nous avons envahi son champ. Heureusement, on a couru à temps, sinon il allait tous nous tuer* », révèle Talla.

5.5.3. Des risques institutionnels

Ses risques émanent principalement des agents frontaliers qui sillonnent les routes pouvant attraper les migrants. Ils les mettent généralement en prison ou même organisent leur rapatriement. « *Lorsqu'on est arrivé à la frontière, une émeute de militaires nous ont arrêté et immédiatement mis en prison avec les deux vieux dont l'un ne pouvait même pas marcher* » nous dit Seydina. Cependant, beaucoup de migrants ont été victimes de corruption venant de ces agents que le professeur Doudou Gueye décrit comme « *les mafias col blanc sont généralement quelqu'un est dans son bureau, qui ferme les yeux et qui facilite les passages. C'est l'exemple d'un policier véreux, à qui, on donne de l'argent. Voilà comment je les ai distingués dans un article qui va bientôt sortir* ».

Parmi les victimes de corruption, il y a Ousseynou et Seydina, qui en ont donné leurs témoignages respectifs : « *les policiers nous arrêtaient régulièrement pour nous demander de leur donner de l'argent ou bien ils allaient nous emprisonner et prendre nos passeports* », dixit Ousseynou.

« *Lors du voyage, la police nous faisait descendre parfois et on leur donnait de l'argent pour ensuite monter dans le bus. J'ai compris qu'on devait le donner de l'argent parce que la première fois où la police nous a fait descendre du bus, on leur avait donné des pièces qu'on m'avait rendues après nos achats à la frontière* », dit Seydina.

5.5.4. Des risques économiques et psychologiques

En plus de ses risques cités, les migrants vivent généralement dans des situations de pauvreté extrême amenées par le manque d'argent survenu durant le voyage. Certains deviennent même des abris et sont bloqués dans les pays de transit, ne pouvant plus continuer le trajet. Les témoignages suivants nous y éclairent :

« *On y a vécu comme des sans-abris « homeless ». On vivait dans la rue et étalait des cartons pour dormir. Vraiment, on y a vécu des choses honteuses, on était au nombre de 15 et on n'avait*

pas où habiter même moi j'y étais tombé malade à cause de la poussière dans la rue » dit Seydina.

« Au Mexique, vraiment je n'avais plus d'argent. C'est grâce à un autre compagnon que j'ai pu continuer et le pire dans tout cela ma famille ne pouvait pas m'aider. Ils n'en ont même pas. Je peux dire que c'est seulement le Bon Dieu qui m'est venu en aide en mettant Thiam sur mon chemin », nous révèle Moustapha.

« Je suis resté plus de 15 jours au niveau des frontières car je n'avais plus d'argent pour payer un guide. Ma famille était en train de chercher de l'argent pour m'envoyer. J'avais de la peine car je ne voulais pas les mettre dans une pareille situation, mais je n'avais pas le choix », révèle Mor.

En plus de ces problèmes financiers, ce voyage laisse aux migrants des séquelles psychologiques qui les tourmentent même après leur arrivée aux États-Unis. À cela figure une peur constante, des rêves qui bouleversent leur sommeil, la folie, des hallucinations, des regrets, des chocs qui affectent leur vécu dans la société.

« Jusqu'à présent, je vis dans la peur c'est comme si on pouvait me tuer à tout moment. Quand je sors, je suis toujours sur la défensive et cela affecte ma relation avec les personnes. Il y a même un ami qui m'a suggéré d'aller voir un psychologue », nous révèle Amy.

Cela se poursuit avec Moustapha *« ce qui me trouble, ce sont les rêves je n'arrive pas à dormir normalement. Ce voyage est vraiment à éviter ».*

« C'est durant ces 5 jours que j'ai commencé vraiment à regretter, à penser à ma famille, à mes frères et sœurs, à me dire qu'en tant que personne, je ne devrais pas faire ça », dixit Seydina.

H.S, conseillère en diplomatie, nous y donne son avis : *« l'impact psychologique peut venir d'un ami qui décède en cours de route alors qu'on est obligé de continuer la route et c'est difficile pour eux de surmonter ».*

Cependant, ces risques que vivent les migrants sur la route vers les États-Unis, suscitent une interrogation : où est le Gouvernement du Sénégal dans tout cela ? Un questionnement qui nous a poussés à aller au niveau de nos autorités, mais également des migrants pour trouver réponse.

Pour la majorité des migrants enquêtés, l'État Sénégalais ne leur vient pas en aide parce que tout simplement ils sont dans l'impossibilité de savoir ce qu'ils sont en train de vivre. Une chose qui est normale lorsqu'on parle de migration irrégulière car les sénégalais ont peur de se présenter au niveau des autorités consulaires au risque de subir un rapatriement.

Talla nous y éclaire en ces mots : « *dans ce voyage, l'État ne peut pas nous aider face à ses agressions car nous sommes des clandestins et on ne va pas prendre le risque de se présenter à la police et être rapatrié* ». Seydina y donne son avis : « *Les gens blâment l'État mais il n'est même pas au courant de la traversée, sauf ce qui le fait vraiment. Même si tu le demandes à Macky, il n'allait pas le savoir « He don't know ». Et je ne peux pas expliquer la traversée à une personne jusqu'à ce qu'elle « feel » (sentir) et comprenne vraiment ce qui a dans la traversée* ».

Une situation qui cause, entre autres, à beaucoup de consulats le manque de données numériques sur le nombre de migrants en situation irrégulière présents aux États-Unis.

Cependant, il est bon de savoir que l'État du Sénégal a mis des dispositifs administratifs pour venir en aide aux Sénégalais en difficulté qui sont hors du pays et ceux qui au niveau du continent américain n'y sont pas exclu.

C'est ce que les propos de H.S, conseillère en diplomatie confirment en ses termes : « *Il y a de l'assistance juridique et consulaire. On a une ambassade au Brésil qui couvre beaucoup de pays en Amérique du Sud et on en a également un autre aux États-Unis qui couvrent également beaucoup de pays en Amérique du Nord. Donc, on a la capacité de se déployer et de venir en aide à tous les sénégalais en difficulté. Cela arrive souvent qu'on interpelle pour des cas de décès, des arrestations, tout cela. Toujours en est-il que le ministère est là pour apporter son assistance juridique, consulaire et tout cela* ».

En ce qui concerne les organisations comme OIM, elles n'interviennent pas dans la traversée vers les États-Unis pour venir en aide aux migrants en difficulté. M.S, chef de projet à OIM nous témoigne : « *nous n'avons jamais eu d'intervention aux États-Unis. Cette route est nouvelle, nous n'avons vraiment pas assez de connaissances là-dessus* ».

CONCLUSION

En somme, la migration irrégulière vers les États-Unis englobe en elle complexité, diversité et dangerosité. Les profils des migrants rencontrés confirment la prédominance des jeunes, mais révèlent également la présence des femmes qui reflètent une certaine autonomie. Ils viennent du secteur formel comme informel, où les migrants sont majoritaires, avec une forte concentration dans les grandes villes, fiefs d'origine.

Chaque projet migratoire nécessite des mobilisations matérielles comme immatérielles qui sont portées par la famille (collective) ou le migrant lui-même (individuelle). De plus, la contribution familiale est similaire à une dette masquée sous forme d'aide qui crée chez le migrant un sentiment de recevabilité. Une situation qui le pousse, une fois installé, à assumer des responsabilités envers le groupe. Cette phase de mobilisation est suivie par le départ qui s'effectue dans des itinéraires ambigus visant à rejoindre les États-Unis. Cette migration n'est pourtant pas totalement irrégulière car elle commence de manière légale avant de basculer dans l'irrégularité au niveau du continent américain. Ainsi, quatre itinéraires ressortent : l'itinéraire des « overstayers », l'itinéraire via l'Amérique du sud (Sénégal-Brésil-État-Unis), l'itinéraire direct (Sénégal-Nicaragua-États-Unis), l'itinéraire indirect (Sénégal-Nicaragua-États-Unis). Ces routes, loin d'être exemptes de risques, englobent en elles une panoplie d'acteurs constituant un réseau migratoire ou ce que Hernández-León (2012) appelle « industrie de la migration ». Toutes ces informations confirment largement nos configurations de base (hypothèses de départ).

Cependant, dans une perspective de sociologie interventionniste, des recommandations s'imposent pour atténuer ce phénomène migratoire. Ainsi, au Sénégal comme dans la plupart des pays d'origine, les institutions en charge des entrées et sorties doivent veiller au renforcement de l'information et de la sensibilisation. En effet, durant ces cinq dernières années, les réseaux sociaux ont été une source de vulgarisation de cette migration vers l'Amérique. De ce fait, ces mêmes réseaux doivent être utilisés pour informer ces jeunes Sénégalais à connaître les risques liés à la migration irrégulière, notamment les dangers des itinéraires empruntés et surtout les conséquences juridiques au niveau des États-Unis. À cela, il faut également faire la

promotion de voies légales d'immigration, avec les différents visas qui existent pour les États-Unis.

Dans une logique d'atténuation du phénomène, les deux pays (Sénégal-États-Unis) doivent renforcer la coopération bilatérale même avec les pays de transit pour mieux gérer les flux migratoires. Cela inclut la lutte contre les réseaux de passeurs, le partage d'informations et l'amélioration des mécanismes de rapatriement. Si on y inclut des dialogues sur les politiques migratoires que le doit d'ailleurs mettre en effectivité, cela pourrait éviter les mesures punitives prises par les États-Unis comme le « Travel ban » qui menace les sénégalais.

En termes de soutien socio-économique, à la vue des causes profondes de la migration irrégulière, le gouvernement doit mettre la jeunesse dans des conditions favorables d'obtention d'un emploi ou de se lancer dans l'entrepreneuriat. Au niveau scolaire, les formations proposées doivent être en parfaite adéquation avec la demande du marché. Ce qui pourrait mieux retenir les potentiels migrants et réduire le départ risqué vers les États-Unis.

Enfin, pour ceux qui ont subi des rapatriements volontaires comme involontaires, il est nécessaire d'avoir davantage de programmes et d'insertion socio-économique et de suivi psychologique pour éviter une reprise immédiate de la migration irrégulière. Ainsi, l'appui financier doit être complété par des formations professionnelles et davantage de financement de projets de migrants.

Ainsi, les informations fournies par cette étude doivent être renforcées et prolongées pour comprendre les logiques d'intégration de ces migrants, ainsi que les conséquences des risques à long terme. Cela permettra à cette migration d'être mieux comprise, encadrée et prévenue grâce à des politiques migratoires adaptées.

BIBLIOGRAPHIE

Ouvrages

- Adams, J. T. (1931). *The Epic of America*, Boston: Little, Brown and Company.
- Aragón, A. (2014). *Migrations clandestines d'Amérique centrale vers les États-Unis*, Paris : Presses Sorbonne Nouvelle.
- Bensaâd, A. (2009). *Le Maghreb à l'épreuve des migrations subsahariennes. Immigration sur émigration*, Paris : Karthala.
- Berger, P. L., Luckmann, T. (2003). *La construction sociale de la réalité*, Paris : Armand Colin.
- Boyer, F., Berthomière, W., (2012), *Le projet migratoire : intentionnalité et expériences des acteurs Quelles approches méthodologiques ?*, Paris : Calenda.org.
- Diop, M. C. (2005). *Les institutions et politiques publiques à l'épreuve d'une gouvernance libérale*, Paris : Karthala.
- Diouf, M. (1991). *Histoire du Sénégal : le modèle islamo-wolof et ses périphéries*, Paris : Maisonneuve & Larose.
- Durkheim, É. (1894). *Les règles de la méthode sociologique*, Paris : Presses Universitaires de France.
- Echenberg, M. (2009). *Les Tirailleurs sénégalais en Afrique occidentale française*, Paris : Karthala.
- Manchuelle, F. (1997). *Diasporas, Willing Migrants : Soninke Labor*, Ohio University Press.
- Mauss, M. (1950). *Essai sur le don : Forme et raison de l'échange dans les sociétés archaïques*, Paris : Presses Universitaires de France.
- Mcluhan, M. (1964). *Understanding Media : The Extension of Man*. New York : McGraw-Hill.
- Piché, V. (2013). *Les théories de la migration*, Paris : INED Éditions.
- Sène, I. (2020). *Le conflit casamançais : focus sur l'assistance aux victimes de mines*, Paris : l'Harmattan.
- Tattersall, W. H. (2015). *Handbook of Paleoanthropologie*, Heidelberg : Springer.
- Zolberg, A. R. (2006). *A Nation by Design : Immigration Policy in the Fashioning of America*, Russell Sage Foundation and Harvard University Press.

Articles de revues et Chapitres d'ouvrages

- Arab, C. (2008). « La circulation migratoire : une notion pour penser les migrations internationales. » *e-Migrinter*, (1), 20-25.

- Bâ, A., Ndiaye, A. I. (2008). « L'émigration clandestine sénégalaise », *Revue Asylon(s)*, (3), 1-15.
- Baker, J. R., McKinning Timm, A. (2021). « Zero-tolerance: The Trump administration's Human Rights Violations Against Migrants on the southern border », *Drexel Law Review*, 13, 581-627
- Bourgeois, P., Hewlett, C. (2012). « Théoriser la violence en Amérique ». *L'Homme*, (203-204), 139-168.
- Boyer, F. (2005). « Le projet migratoire des migrants touaregs de la zone de Bankilaré: la pauvreté désavouée ». *Stichproben. Wiener Zeitschrift für kritische Afrikastudien*, 5(8), 43-66.
- Camacho, B. C. (2012). « Mexicaines aux états-Unis, Espagnoles en France (1950-1970) ». *Hommes & migrations*, (1296), 114-117. Consulté le Septembre 22, 2020, sur <http://journals.openedition.org/hommesmigrations/1519>
- Ceyhan, A. (1997). « États-Unis : frontière sécurisée, identité(s) contrôlée(s) ? », *Cultures & Conflits*, (26-27), 1-16.
- Chiswick, B. R. (1990). « L'immigration et l'économie des États-Unis », *Revue européenne des migrations internationale*, 6(1), 59-70.
- Chort, I. (2012 - 2013). « Réseaux migratoires sénégalais », *STATECO*, (107), 55-74.
- Clot, J. (2016). « Externalisation des contrôles migratoires des États-Unis vers le Mexique et le Guatemala: éléments pour une réflexion critique », *Actes de Colloque, Observatoire des Amériques, Université de Sherbrooke*, 1-22.
- Clot, J. (2017). « Faire route d'Afrique vers les États-Unis: un regard sur les itinéraires migratoires de longue distance depuis le Mexique », *CARICEN*, (3), 16-32.
- Daniel, D. (2003). « La politique de l'immigration aux États-Unis », *Revue internationale et stratégique*, 2(50), 147-155.
- De Haas, H. (2010). « Migration et développement : Une perspective théorique », *International Migration Review*, 44 (1), 227-264.
- Diouf-Kamara, S. (1991). « Les Africains aux USA : « battants » et intellectuels », *Hommes et Migrations*, (1149), 20-26.
- Domenach, H. (2001). « Les migrations internationales », *Population-Environnement*, (12), 52-58.
- Estep, J. (2015). « Immigration Hypocrisy and Its Destructive Effect on the Economic and Families », *The Schola : St. Mary's Law Review on Race and Social Justice*, 17(2), 201-245.

- Faret, L. (2020). « Migration de la violence, Violence en migration. Les vulnérabilités des populations centraméricaines en mobilités vers le Nord », *Revue européenne des migrations internationales*, 36(1), 31-52.
- Gourcy, C. D. (2013). « Partir, rester, habiter : le projet migratoire dans la littérature exiltaire », *Revue européenne des migrations internationales*, 29(4), 43-57.
- Gueye, D. D. (2007). « Les mobilisations pour le départ migratoire », *Migrations Société*, 19(105), 12-26.
- Hadouille, J., Sauvy, A. (1974). « L'immigration Clandestine dans le monde », Institut National d'Etudes Démographiques, 29(4/5), 725-742.
- Hernández-León, R. (2012). « L'industrie de la migration : Organiser la mobilité dans le système migratoire Mexique-États-Unis », *Hommes & migrations*, (1296), 34-44.
- Hill, J., Rodriguez, D. X., McDaniel, P. N. (2021). « Le statut d'immigration comme obstacle aux soins de santé aux États-Unis pendant la COVID19 », *Journal des Migration et de la Santé*, 4(10036), 1-7.
- Hily, M., Berthomiere, W., Mihaylova, D. (2004). « La notion de 'réseaux sociaux' en migration », *Hommes & migrations*, 1250, 6-12, Récupéré sur <https://shs.hal.science/halshs-01232479v>.
- Jimenez, E. (2009). « L'immigration irrégulière et le trafic des migrants comme ultime recours pour atteindre le Canada », *Canada's Journal on Refugees*, 26(1), 148-160.
- Kerdoun, A. (2018). L'immigration irrégulière dans l'espace euro-méditerranéen et la protection des droits fondamentaux. *Revue québécoise de droit international*, 31(1), 90-118.
- Krissman, F. (2005). « Sin coyote ni patron : why the "migrant network" fails to explain international migration », *International Migration Review*, 39(1), 4-44.
- Liagre, R. (2008). « De la difficulté de cartographier les itinéraires migratoires clandestins », *Espace populations sociétés*, (3), 453-461.
- Lincoln, Y. S. (1995). « Emerging criteria for quality in qualitative and interpretive research », *Qualitative Inquiry*, 1(3), 275-289.
- Massey, D. S. (2020). « The Real Crisis at the Mexico-U.S. Border: A Humanitarian and Not an Immigration Emergency », *Sociological Forum*, 35(3), 787-805.
- Minvielle, R. (2015). L'Amérique du Sud ou l'émergence d'un nouveau théâtre des migrations africaines (Vol. XL). Conseil pour le développement de la recherche en sciences sociales en Afrique (CODESRIA), (1), 19-39.
- Miranda, A., Ouali, N., Kergoat, D. (2011). « Les mobilisations des migrantes : un processus d'émancipation invisible? », *Cahiers du genre*, (51), 5-26.

- Moine, N. (2003). « Le système des passeports à l'époque stalinienne. De la purge des grandes villes au morcellement du territoire, 1932-1953 », *Revue d'histoire moderne et contemporaine*, 50(1), 145-169.
- Monar, J. (2001). « The dynamics of justice and home affairs: laboratories, driving factors and cost », *Journal of Common Market Studies*, 39(4), 747-764.
- Ngom, A. (2018). « Les damnés de la mer », *Journal des anthropologues*, (154-155), 285-304. Consulté le janvier 08, 2022, sur <http://journals.openedition.org>
- Ngom, A. (2019). « Le traitement médiatique des migrations clandestines et forcées dans la presse internationale : vraies et fausses idées reçues », *Communication en question*, 12, 133-155.
- Peri, G., Zaiour, R. (2023). « Changes in international immigration and internal native mobility after Covid-19 in the USA », *Journal of Population Economics*, 36, 2390-2428.
- Piché, V. (2012). « Les théories migratoires contemporaines au prisme des textes fondateurs », *Populations et société*, 68 (1), 153-178.
- Rodier, C. (2011). « La petite muette ». *Vacarme*, 55, 57-64.
- Sayad, A. (1977). « Les trois âges de l'émigration algérienne en France ». *Actes de la recherche en science sociales*, 15 (1), 59-79.
- Tandian, A. (2006). « Barça ou Barsaax : (Aller à Barcelone ou mourir). Le désenchantement des familles et des candidats sénégalais à la migration ». *Histoire et sociétés*, (9), 124-137.
- Tarrius, A. (1993). « Territoires circulatoires et espaces urbains : Différentiation des groupes migrants », *Les Annales de la recherche urbaine*, (59-60), 51-60.
- Tine, B. (2019). « La domesticité prostitutionnelle en Casamance : des migrations à l'assaut du cap Skirring », *African Reviews of migration Environnement*, 3(2), 111-145.
- Vammen, I. M. S. (2019). « New contested borderlands : Senegalese migrants en route to Argentina », *Comparative Migration Studies*, 7(8), 2-17.

Mémoires et Thèses de doctorat

Bouchard, V. (2006). *L'influence des conditions économiques et de renforcement sur l'immigration clandestine : le cas du Mexique et des États-Unis*, Mémoire de maîtrise en science politique, Faculté des études supérieures de l'Université Laval.

Rapports

ANSD. (2025). *Situation Economique et Sociale du Sénégal*. ANSD.

Capps, R., McCabe, K., Fix, M. (2012). *Diverse streams: African Migration to the United States*. Migration Policy Institute.

Center for Disease Control and Prevention-CDC, United States Department of health and Human Services-HSS. (2020). *Notice of order under sections 362 and 365 Of the Public Health Service Act Suspending introduction of certain person from countries where a communicable disease exists*.

Commune de Kaédi, GRDR, UE. (2018). *Profil migratoire : Kaédi dans le monde, le monde à Kaédi*. Mauritanie

Cours des Comptes. (2025). *Audit du Rapport sur la Situation des Finances Publiques Gestions de 2019 au 31 Mars 2024*. République du Sénégal

Cours des Comptes. (2024). *La politique de lutte contre l'immigration irrégulière. Rapport public thématique*. Paris : Cour des comptes.

Fall, P. D. (2003). *Migration internationale et droits des travailleurs au Sénégal*, L'UNESCO.

Gueye, S. (2020-2021). « Le Commerce de Pièce de Rechange à Thiès Ziguinchor », *Université Assane Seck de Ziguinchor*.

LAS, D. M. (2023). *Flux direct+indirect vers l'Amérique du Sud*. AIBD

Ministère de l'Intégration africaine, des Affaires étrangères et des sénégalais de l'extérieur-MIAAESE. (2025). *Communiqué : Information sur la réactualisation du dispositif de sécurité aux frontières par les autorités américaines*, Dakar: Ministère de L'Intégration africaine et des Affaires étrangères.

Organisation des Nations Unies-ONU, (2022). *Pacte mondial pour des migrations sûres, ordonnées et régulières*. Récupéré sur <https://www.un.org/fr/migration2022/global-compact-for-migration>.

Organisation Internationale pour les Migration-OIM, Agence Nationale de la Statistique et de la Démographie-ANSD. (2018), *Migration au Sénégal profil migratoire 2018*, l'Union Européenne et la CEDEAO.

Organisation Internationale pour les Migration-OIM, Centre de Migration Mixte-CMM, Haut-Commissaire aux réfugiés-HCR. (2024). *On this journey no one cares if you live or die : Abuse, Protection and Justice along Routes between East and West Africa and Africa's Mediterranean Coast*, Récupéré sur <https://mixedmigration.org/resource/on-this-journey-no-one-cares-if-you-live-or-die-volume-2>.

Organisation Internationale pour les Migration-OIM. (2023). *Profil migratoire des travailleurs migrants dans les zones urbaines et périurbaines à Abidjan*, OIM.

Organisation Internationale pour les Migrations-OIM. (2022). *Étude sur les besoins des migrants disparus et de leurs familles au Sénégal*, OIM.

Organisation Internationale pour les Migrations-OIM. (2024). *Un profil migratoire pour mieux comprendre les tendances et les perspectives de la migration au Tchad*, OIM.

Organisation Internationale pour les migrations-OIM. (2019). *Glossaire sur la migration*, OIM.

République du Sénégal (2023). Ministère de l'économie, du Plan et de la Coopération, DGPPE, OIM, ARMP, FMM West Africa, *Politique Nationale de la Migration du Sénégal*.

Articles de sites Web

ARTE. (2021). « Passeports : une histoire de frontières », ARTE France. Récupéré sur <https://youtu.be/yYvzLBGx52E>. dernière consultation 2 Septembre 2025.

Bhat, A. (2025). « L'échantillonnage en boule de neige : Définition, méthode, avantages et inconvénients », Récupéré sur QuestionPro: <http://www.questionpro.com> dernière consultation le 12 Novembre 2025

Central Intelligence Agency-CIA. (2025). *United States.*, sur <https://www.cia.gov/the-world-factbook/countries/united-states>. dernière consultation le 10 Novembre 2025

Congress, U. (1986). *Immigration Reform and Control Act of 1986*. Récupéré sur <https://www.congress.gov>, dernière consultation 29 Septembre 2025.

U. S. Congress. (1996). *Illegal Immigration Reform and Immigrant Responsibility Act of 1996*. Récupéré sur <https://www.congress.gov>, dernière consultation 29 Septembre 2025.

U. S. Congress. (2001). « Uniting and Strengthening America by Providing Appropriate Tools Required to Intercept and Obstruct Terrorism (USA PATRIOT Act) », Récupéré sur <https://www.congress.gov>, dernière consultation 29 Septembre 2025.

U.S. Congress. (2006). « Secure Fence Act of 2006 », Récupéré sur <https://congress.gov>, dernière consultation le 29 Septembre 2025.

U. S. Congress. (2025). « Visa Waiver Program (VWP) requirements for travel », Récupéré sur <https://www.congress.gov>, dernière consultation le 29 Septembre 2025.

Depont, A. (2018). « Histoire de la frontière USA/Mexique-au-delà des fantasmes : dynamique, géopolitiques, réalités géographiques », Récupéré sur <https://www.montdeslettres.fr>, dernière consultation 29 Septembre 2025.

Department of Homeland Security- DHS. (2017). « Enforcemen of the Immigration Laws to Serve the National Interest. Washington, D.C, Etats-Unis: U.S Department of homeland Security », Récupéré sur <https://documents.theblackvault.com/document/dhs/2017-icfo-17368.pdf>, dernière consultation 27 Septembre 2025.

Parlement européen. (2024). « Lutte contre la migration irrégulière : les politiques de l'UE expliquées », Récupéré sur <https://www.europarl.europa.eu>, dernière consultation le 13 Novembre 2025.

Geoconfluences. (2023). « Ressources de géographie pour les enseignants Itinéraire », Glossaire de géographie, Repérée sur <https://geoconfluences.ens-lyon.fr/glossaire/itineraire>, dernière consultation le 8 Novembre 2025.

Green, C. M. (1962). « Washington, a History of the Capital, 1800-1950. Princeton University Press », Récupéré sur <https://washington.org/fr/DC-information/washington-dc-history>, dernière consultation le 5 Novembre 2025.

Leparmentier, A. (2019). « 5 choses à savoir sur le mur à la frontière Mexique-Etats-Unis que Trump veut étendre », *le Monde*, Repéré sur <https://www.lemonde.fr/les-decorateurs/article/2019>, dernière consultation le 25 Octobre 2025.

Mexicours. (2024). « Carte d'Amérique : le continent américain, un espace de tensions », Repéré sur <https://education.toutcomment.com/article/quels-sont-les-continent-du-monde-2382>, dernière consultation le 22 Octobre 2025.

U.S Embassy & Consulates in Morocco. (2024). « Visa Waiver Program-ESTA », Repéré sur U.S Embassy & Consulates in Morocco: <https://ma.usembassy.gov/visas/visa-waiver-program-esta>, dernière consultation le 1^{er} Octobre 2025.

Associated Press. (2025). « Trump administration can bypass environmental rules to build more border walls under this waiver », Récupéré sur <https://www.pbs.org>, dernière consultation le 4 Octobre 2025.

U.S. Department of State, Office of the Historian. (2024), Adjusted Refusal Rate-B Visa by Nationality, Fiscal Year 2023, Récupéré sur <https://travel.state.gov>, dernière consultation le 6 Octobre 2025.

U.S. Department of State, Office of the Historian. (2024). « Jalon : 1921-1936, La loi sur l'immigration de 1924 (Loi Johnson-Reed) », Récupéré sur <https://history.state.gov>, dernière consultation le 6 Octobre 2025.

U.S. Department of State, Office of the Historian. (2024) « Jalon : 1921-1936 « La loi sur l'immigration et la nationalité de 1952 (loi McCarran-Walter) ». Récupéré sur <https://www.congress.gov>, dernière consultation le 6 Octobre 2025.

Webographie

<http://journalopenedition.org/jda/7883>, dernière consultation le 03 Novembre 2024.

<http://www.cairn.info>, dernière consultation le 19 Octobre 2024.

<https://anads.ansd.sn/index.php/catalog/289>, dernière consultation le 07 Février 2025.

<https://documents.theblackvault.com/document/dhs/2017-icfo-17368.pdf>, dernière consultation le 21 Janvier 2025.

<https://education.toutcomment.com/article/quels-sont-les-continentes-du-monde-2382>, dernière consultation le 12 Décembre 2024.

<https://fr.euronews.com/voyages/2025>, dernière consultation le 06 janvier 2026.

<https://geoconfluences.ens-lyon.fr/glossaire/itineraire>, dernière consultation le 11 Mars 2025.

<https://history.state.gov>, consulté le 24 Septembre 2025.

<https://ma.usembassy.gov/visas/visa-waiver-program-esta>, dernière consultation le 24 Septembre 2025.

<https://mixedmigration.org/resource/on-this-journey-no-one-cares-if-you-live-or-die-volume-2>, dernière consultation le 13 Juillet 2025.

https://publications.iom.int/system/files/pdf/mp_senegal_2018_fr.pdf, dernière consultation le 04 Mars 2025.

<https://sante.journaldesfemmes.fr>, dernière consultation le 22 Novembre 2024.

<https://scholar.google.com>, dernière consultation le 05 Décembre 2025 ;

<https://senegal2019.org>, dernière consultation le 12 Septembre 2025.

<https://shs.hal.science/halshs-01232479v>, dernière consultation le 07 Février 2025.

<https://stacks.cdc.gov/view/cdc/>, dernière consultation le 07 Février 2025.

https://stacks.cdc.gov/view/cdc/108110/cdc_108110_DS1.pdf, dernière consultation le 07 Février 2025.

<https://www.arte.tv/fr/videos/095112-000-A/passeports-une-histoire-de-frontieres>, dernière consultation le 06 Octobre 2025.

<https://www.associatedpress.com>, dernière consultation le 07 Février 2025.

<https://www.cdc.gov>, dernière consultation le 12 Septembre 2025.

<https://www.cia.gov/the-world-factbook/countries/united-states>, dernière consultation le 12 Septembre 2025.

<https://www.congress.gov>, dernière consultation le 12 Septembre 2025.

<https://www.europarl.europa.eu>, dernière consultation le 12 Septembre 2025.

<https://www.govinfo.gov/content/pkg/FR-2020-04-22/html/2020-08605.htm>

<https://www.iom.int>, dernière consultation le 14 Mai 2025.

https://www.lemonde.fr/international/article/2019/05/05/5-choses-a-savoir-sur-le-mur-a-la-frontiere-mexique-etats-unis_5456718_3210.html, dernière consultation le 16 Septembre 2025.

<https://www.lemonde.fr/les-decorateurs/article/2019>, dernière consultation le 16 Septembre 2025.

<https://www.pbs.org>, dernière consultation le 06 Juillet 2025.

<https://www.scholargoogle.com>, dernière consultation le 05 Décembre 2025.

<https://www.scribbr.fr/methodologie/etude-quantitative>, dernière consultation le 08 Juillet 2025.

<https://www.senegal.gouv.sn/politique-migration>, dernière consultation le 14 Octobre 2025.

<https://www.state.gov/visa>, dernière consultation le 16 Août 2025.

<https://www.un.org/fr/global-issues/migration>, dernière consultation le 13 Septembre 2025.

<https://www.un.org/fr/migration2022/global-compact-for-migration>, dernière consultation le 06 Mars 2025.

<https://washington.org/fr/DC-information/washington-dc-history>, dernière consultation le 27 Septembre 2025.

<https://www.visaandembassy.com/en/passport/senegal>, dernière consultation le 06 janvier 2026.

TABLE DES MATIERES

DÉDICACE.....	i
REMERCIEMENTS	ii
LISTE DES ILLUSTRATIONS	iv
SIGLES ET ACRONYMES	vi
SOMMAIRE	viii
RÉSUMÉ.....	1
INTRODUCTION.....	3
PREMIÈRE PARTIE	7
CADRE THÉORIQUE ET MÉTHODOLOGIQUE.....	7
CHAPITRE 1	9
CADRE THÉORIQUE	9
1.1. Revue de la littérature.....	9
1.2. Problème de recherche.....	38
1.3. Questions De Recherche.....	46
1.3.1. Question principale.....	46
1.3.2. Questions spécifiques	46
1.4. Objectifs De Recherche	46
1.4.1. Objectif principal	46
1.4.2. Objectifs spécifiques.....	47
1.5. Hypothèses de recherche	47
1.6. Éclairage Conceptuel Et Conceptualisation	48
1.6.1. Définition Des Concepts.....	48
1.6.2. Tableau 1 : Schéma Conceptuel	56
CHAPITRE 2	59
CADRE MÉTHODOLOGIQUE.....	59
2.1. Présentation du terrain d'étude.....	59
2.1.1. Le Sénégal	59
Carte 1 : Carte géographique du Sénégal	61
2.1.2. Les États-Unis	62
Carte 2 : La carte du continent américain.....	64
Carte 3 : Carte géographique des Etats-Unis d'Amérique	65
2.2. Historique de la collecte des données	65
2.3. Outils Et Méthode De Collecte De Données	66

2.3.1.	La Recherche Documentaire	66
2.3.2.	L'entretien	67
2.3.3.	Observation indirecte.....	68
2.4.	Déroulement De L'enquête et difficultés rencontrées	68
2.5.	Modèle Théorique D'analyse Choisi	70
2.5.1.	La théorie des réseaux	70
2.5.2.	La Nouvelle Économie de la Migration du Travail (NELM)	71
2.6.	Étude sur le passeport en référence à la Sociologie des Techniques et de L'innovation	72
2.6.1.	Genève et diffusion d'une innovation	72
	Image 1 : Les changements apportés dans le passeport durant le 1 ^{er} empire et la 1 ^{ère} constitution	74
2.6.2.	Le passeport comme innovation ou instrument discriminant et inégalitaire	74
	Image 2 : Nouvelle forme de passeport mis en place par la Société des nations	75
	Image 3: L'évolution du passeport entre 1931 et 1947	76
	Image 4 : l'évolution du passeport entre 1960 et 2004	76
	Image 5 : les passeports biométriques.....	77
2.6.3.	Appropriation et détournement de l'innovation par les utilisateurs.	78
	Image 6 : Format du passeport délivré en 1997 au Sénégal.....	78
	Image 7 : Format du Passeport délivré en 2006 au Sénégal.....	79
	Image 8 : Format du passeport délivré en 2013 au Sénégal.....	80
	DEUXIÈME PARTIE	82
	ANALYSE ET INTERPRÉTATION DES DONNÉES	82
	CHAPITRE 3	84
	LES PROFILS MIGRATOIRES	84
3.1.	Projet migratoire.....	84
3.2.	Motivation	85
3.3.	Profils migratoires	87
	CHAPITRE 4	91
	LES MOBILISATIONS POUR LE DÉPART MIGRATOIRE	91
4.1.	Les mobilisations matérielles	91
4.2.	Les Mobilisations Immatérielles	93
	Image 9 : Petite bouteille d'eau bénite donnée par un marabout en cas de difficulté durant le voyage	95

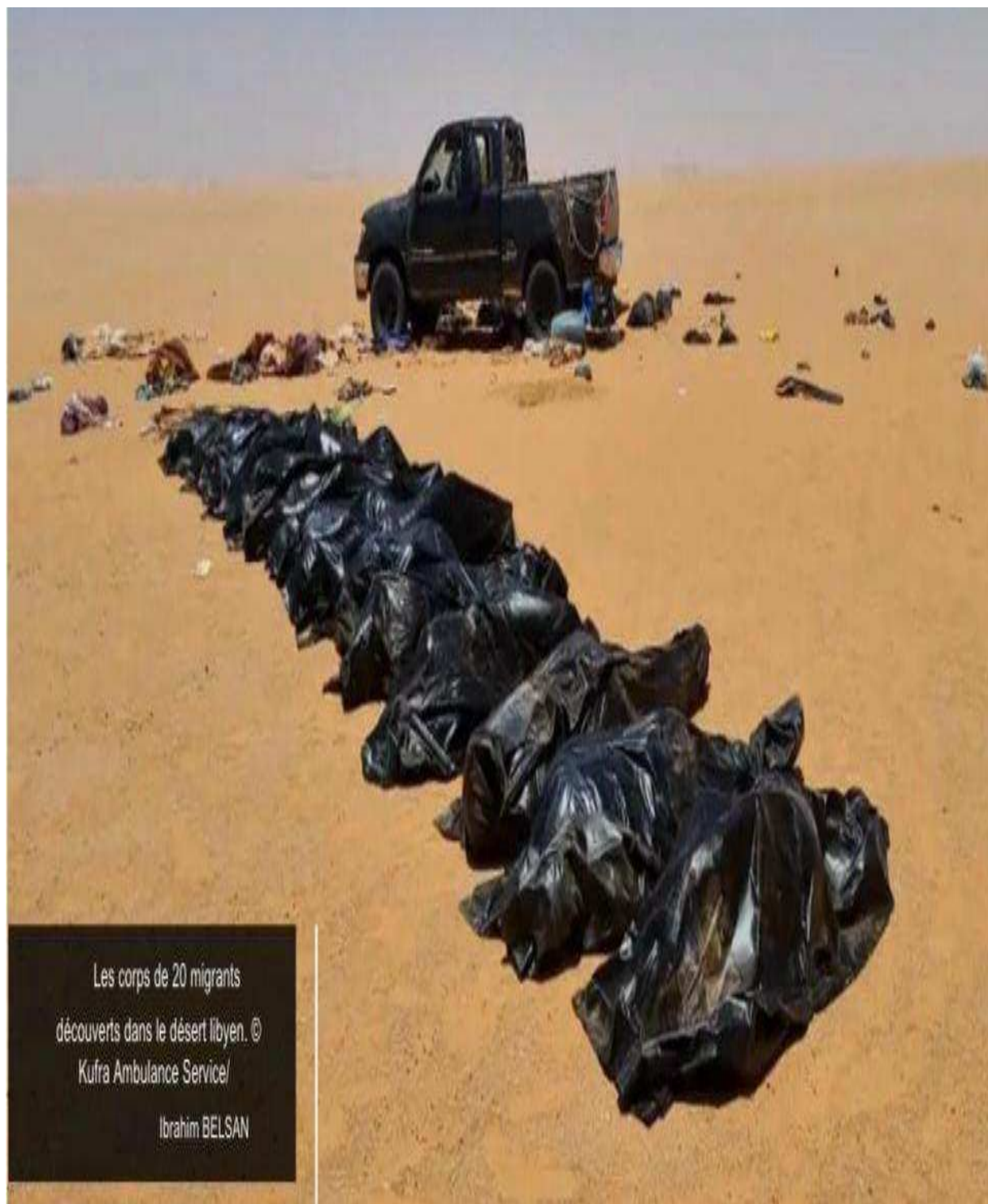
CHAPITRE 5	97
LES ITINÉRAIRES MIGRATOIRES.....	97
5.1. L’itinéraire des « overstayers »	98
5.2. L’itinéraire via l’Amérique du sud (Sénégal-Brésil-État-Unis).....	99
5.3. L’itinéraire Direct (Sénégal-Nicaragua- États-Unis)	101
5.3.1. Le parcours de Rama.....	101
Image 10 : Un exploitateur ou arnaqueur Sénégalais connu sous le nom de Baye Fall, situé à Guadalajara à l’Ouest du Mexique.....	104
Image 11 : Regroupement de Sénégalais par Baye Fall à Guadalajara au Mexique qui essaie de les convaincre de se faire tamponner leurs passeports au prix de 1500 pesos	105
Image 12 : Photo d’un célèbre passeur au Nicaragua, connu sous le nom de Richard	107
5.3.2. Le Parcours de Badiane.....	108
Carte 4 : Carte de la frontière entre les États-Unis et le Mexique.....	110
Image 13 : Une partie des barrières qui séparent Etats-Unis et Mexique	111
Image 14 : Pont des Amérique (Bridge of the Americas) situé à Ciudad Juarez en face d’El Paso au Texas.....	112
5.4. L’itinéraire indirect (Sénégal-Nicaragua- États-Unis)	113
Image 15 : le panneau indique le nom de la chaîne mexicaine de magasin (Bodega Aurrera) où les migrants ont la possibilité de retirer leur argent	115
Carte 5 : la Carte des itinéraires relevés	117
5.5. Les Risques Du Voyage	118
5.5.1. Des Risques physiques et environnementaux	118
5.5.2. Des risques d’agression.....	119
5.5.3. Des risques institutionnels.....	121
5.5.4. Des risques économiques et psychologiques	121
CONCLUSION	124
BIBLIOGRAPHIE	126
TABLE DES MATIERES	135
ANNEXES	140
Annexe 1 :	141
Image 16 : Des corps retrouvés dans le désert qui illustrent la mort des migrants sur la route vers le continent européen.....	141
Annexe 2 :	142
Image 17 : Tableau des flux directs et indirects vers l’Amérique du sud	142

Annexe 3 :	143
Image 18 : la femme de Richard qui assure l'intérim en l'absence de son mari.....	143
Annexe 4 :	144
Image 19 : Richard et sa femme.....	144
Annexe 5 :	145
Image 20 : Un groupe de migrants Sénégalais à Honduras en train d'attendre un passeur pour aller à Guatemala.....	145
Annexe 6 :	146
Image 21 : Un passage situé à l'entrée de Guatemala.....	146
Annexe 7 :	147
Image 22 : Une Gare routière située à Tapachula à destination de Mexico-City.....	147
Annexe 8 :	148
Image 23 : Image de migrants sénégalais qui ont réussi à franchir les barrières et entrer aux États-Unis.	148
ANNEXE 9 :	149
GUIDE D'ENTRETIEN POUR MIGRANTS AYANT FAIT LE VOYAGE VERS LES ÉTATS-UNIS.....	149
Annexe 10 :	151
GUIDE D'ENTRETIEN POUR PROFESSEURS D'UNIVERSITE, SPECIALISTE EN MIGRATION.....	151
Annexe 11 :	153
GUIDE D'ENTRETIEN POUR LE MIAAESE.....	153
Annexe 12 :	157
GUIDE D'ENTRETIEN POUR LES ONG.....	157
Annexe 13 :	160
GUIDE D'ENTRETIEN POUR LE CILMI	160

ANNEXES

Annexe 1 :

Image 16 : Des corps retrouvés dans le désert qui illustrent la mort des migrants sur la route vers le continent européen



Source : OIM M. U., 2024

Annexe 2 :

Image 17 : Tableau des flux directs et indirects vers l'Amérique du sud



Source : LAS, 2023

Annexe 3 :

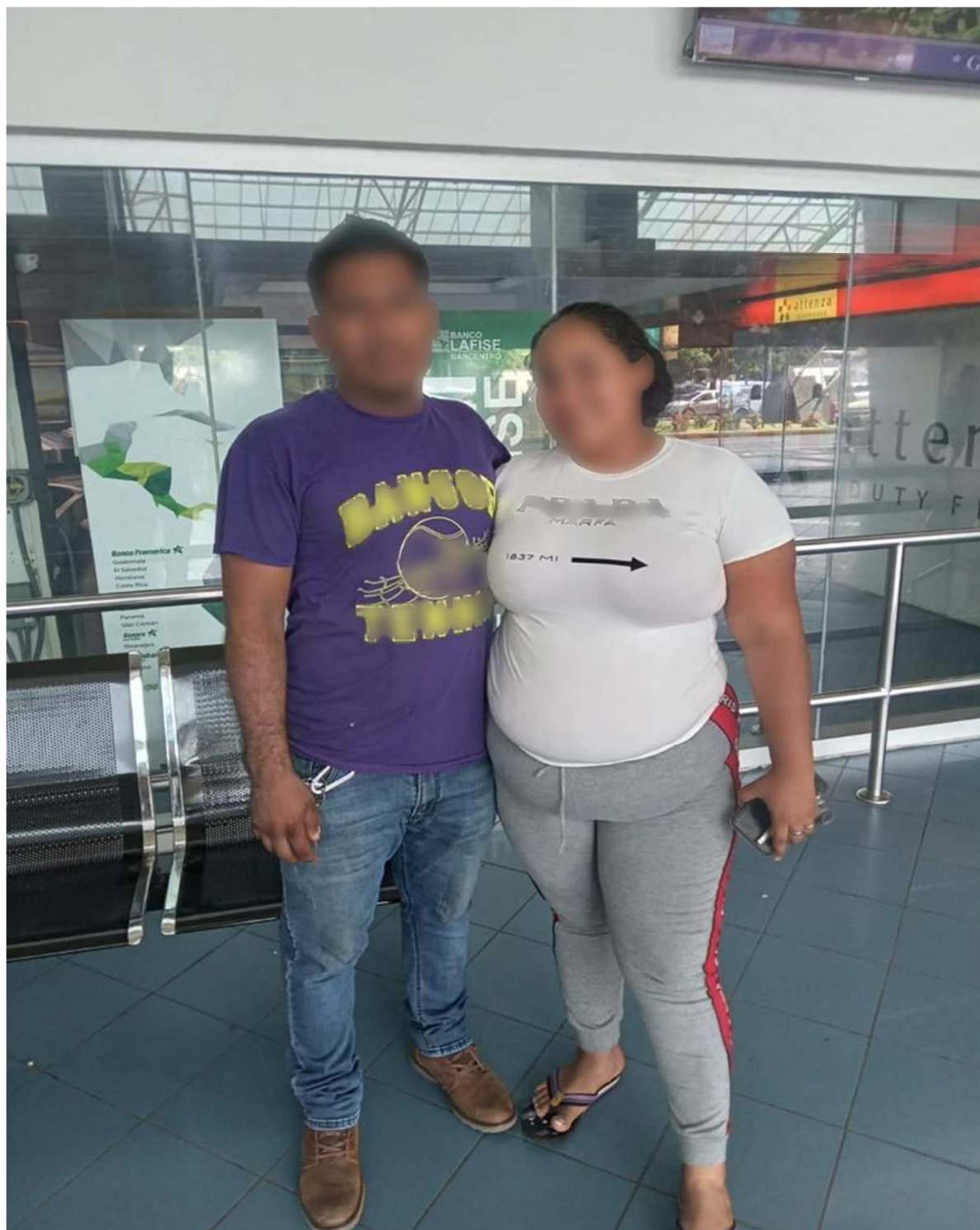
Image 18 : la femme de Richard qui assure l'intérim en l'absence de son mari



Source : Enquêtes de terrain, 2025

Annexe 4 :

Image 19 : Richard et sa femme



Source : Enquêtes de terrain, 2025

Annexe 5 :

Image 20 : Un groupe de migrants Sénégalais à Honduras en train d'attendre un passeur pour aller à Guatemala



Source : Enquêtes de terrain, 2025.

Annexe 6 :

Image 21 : Un passage situé à l'entrée de Guatemala



Source : Enquêtes de terrain, 2025

Annexe 7 :

Image 22 : Une Gare routière située à Tapachula à destination de Mexico-City



Source : Enquête de terrain, 2025

Annexe 8 :

Image 23 : Image de migrants sénégalais qui ont réussi à franchir les barrières et entrer aux États-Unis.



Source : Enquêtes de terrain, 2025.

ANNEXE 9 :

GUIDE D'ENTRETIEN POUR MIGRANTS AYANT FAIT LE VOYAGE VERS LES ÉTATS-UNIS

INTRODUCTION

- Remerciements du répondant pour son accord.
- Se Présenter
- Présenter brièvement le sujet : *La migration irrégulière des sénégalais vers les Etats Unis : Mobilisations, Profils des migrants et Itinéraires migratoires*. Et l'objectif de l'entretien : « **Mieux comprendre les différents profils des migrants sénégalais, les mobilisations et les itinéraires dans le cadre de la migration irrégulière des Sénégalais vers les États-Unis** ».
- Demander l'accord pour l'enregistrement à des fins de retranscription et d'analyse tout en respectant l'anonymat

IDENTIFICATION DU RÉPONDANT

- Nom et prénom
- Fonction actuelle

QUESTIONS PRINCIPALES

I. PROFILS MIGRATOIRES

1. Dans quelle ville habitez-vous au Sénégal ?
2. Quel est votre âge et votre appartenance ethnique ?
3. Aviez-vous fait des études au Sénégal ? Si oui à quel niveau ?
4. Aviez-vous une activité professionnelle au Sénégal ? Si oui, êtes-vous salarié ?
5. Comment avez-vous su pour le voyage irrégulier vers les États-Unis ?
6. Quelles étaient vos principales motivations pour quitter le Sénégal ?

II. MOBILISATIONS POUR LE DÉPART MIGRATOIRE

1. Quels sont les acteurs ou personnes qui ont participé à votre voyage ?
 - **Pays de départ**
 - **Pays de transit**
 - **Pays de destination (USA)**
2. Avez-vous reçu de l'aide venant de votre famille, votre entourage, vos contacts pour l'aboutissement du voyage ? Si oui, quel genre d'aide ?

3. Est-ce qu'il y a des mécanismes qui ont facilité vos entrées dans le pays de transit et dans le sol américain ?

III. L'ITINÉRAIRE

4. Pouvez-vous me décrire votre itinéraire à partir du pays d'origine ? (Pays traversés, moyens de transport).

➤ Sénégal-USA

5. Avez-vous eu recours à des passeurs ou réseaux de trafic durant votre voyage ? si oui, comment avez-vous eu pris contact avec qu'eux ?
6. Quels sont les rôles des passeurs ou des réseaux de trafic dans cette migration ?
7. Quelles ont été les étapes les plus difficiles de votre parcours ? (Arrestations, violences, maladies, exploitation...)
8. Comment vous êtes senti après une telle épreuve ?
9. Comment avez-vous fait pour vous en sortir ?
10. Avez-vous reçu de l'aide durant ce vécu ? Si oui, quel genre d'aide ?
11. Avez-vous eu des traumatismes à l'issue du voyage ? (Peur constante, cauchemars, mal être...)

IV. SITUATION ACTUELLE

12. Comment vivez-vous aujourd'hui aux États-Unis ?
13. Quels conseils donneriez-vous à une personne qui envisagerait de faire le même voyage ?

CONCLUSION

- Demander s'il/elle souhaite ajouter quelque chose ou partager un message personnel.
- Demander s'il/elle souhaite partager des photos ou vidéos prises le long du parcours migratoire.
- Remerciements.

Annexe 10 :

GUIDE D'ENTRETIEN POUR PROFESSEURS D'UNIVERSITE, SPECIALISTE EN MIGRATION

INTRODUCTION

- Remerciements du répondant pour son accord.
- Se Présenter
- Présenter brièvement le sujet : *La migration irrégulière des sénégalais vers les États-Unis : Mobilisations, Profils des migrants et Itinéraires migratoires*. Et l'objectif de l'entretien : « **Mieux comprendre les différents profils des migrants sénégalais, les mobilisations et les itinéraires dans le cadre de la migration irrégulière des Sénégalais vers les États-Unis** ».
- Demander l'accord pour l'enregistrement à des fins de retranscription et d'analyse tout en respectant l'anonymat

IDENTIFICATION DU RÉPONDANT

- Nom et prénom
- Fonction

QUESTIONS

1. Comment analysez-vous l'évolution des flux migratoires irréguliers sénégalais vers les États-Unis ces 10 dernières années ?
2. Quels sont les profils des migrants irréguliers sénégalais que vous rencontrez ? (Âge, sexe, niveau d'éducation, région d'origine, situation économique, appartenance ethnique etc.)
3. Quelles sont, selon vous, les principales causes de la migration irrégulière des Sénégalais vers les États-Unis ? Plus précisément, quelles sont, selon vous, les principales raisons qui poussent les sénégalais à migrer vers les Etats-Unis ?
4. Quels facteurs spécifiques aux Etats-Unis attirent les migrants sénégalais à vouloir faire ce voyage de manière irrégulière ?
5. Comment analysez-vous l'impact du chômage, de la pauvreté, et de l'instabilité politique sur ces départs ?
6. Dans quelle mesure les réseaux sociaux et les récits de réussite alimentent-ils ces motivations ?

I. MOBILISATION

7. Quelles formes de mobilisation observez-vous chez les familles, communautés ou migrants eux même qui justifie ces départs ?
8. En quoi ces mobilisations influencent-elles la réussite du voyage ?
9. Connaissez-vous des formes de mobilisations existantes au niveau des réseaux migratoires (migrants sénégalais) ou des migrants eux même qui justifient ces départs ?
10. Est-ce qu'il y a des mécanismes qui facilitent l'entrée des migrants aux pays de transit et au niveau de la frontière américaine ?

II. ITINÉRAIRES MIGRATOIRES

11. Disposez-vous d'informations sur les routes migratoires empruntées par les sénégalais pour arriver aux États-Unis de manière irrégulière (Pays de transit, voies utilisées, moyens de transport) ?
12. Connaissez-vous les rôles des passeurs ou des réseaux qui interviennent le long du parcours ? Comment se construit ce réseau ?
13. Connaissez-vous des étapes principales de ces itinéraires ? Précisément ?
14. Quelles sont les principales difficultés rencontrées par les migrants sénégalais durant leur trajet vers les États-Unis ?
15. Quels sont les impacts psychologiques et physiques que ces voyages ont sur les migrants?
16. Est- ce qu'il y a des structures étatiques ou d'autres organisations internationales qui interviennent pour aider ou protéger ces migrants en difficulté (interpellé, expulsé ou détenu dans un pays de transit ou aux États-Unis ?

III. POLITIQUES ET PERSPECTIVES

17. Comment évaluez-vous les politiques migratoires sénégalaises et américaines face à ce phénomène ?
18. Selon vous, quelles stratégies pourraient réduire l'ampleur de la migration irrégulière vers les États-Unis ?

CONCLUSION :

- Demander s'il y a d'autres éléments qu'il/elle souhaiterait ajouter.
- Remerciements.

Annexe 11 :

GUIDE D'ENTRETIEN POUR LE MIAAESE

INTRODUCTION

- Remerciements du répondant pour son accord.
- Se Présenter
- Présenter brièvement le sujet : *La migration irrégulière des sénégalais vers les États-Unis : Mobilisations, Profils des migrants et Itinéraires migratoires*. Et l'objectif de l'entretien : « **Mieux comprendre les différents profils des migrants sénégalais, les mobilisations et les itinéraires dans le cadre de la migration irrégulière des Sénégalais vers les États-Unis** ».
- Demander l'accord pour l'enregistrement à des fins de retranscription et d'analyse tout en respectant l'anonymat

IDENTIFICATION DU RÉPONDANT

- Nom et prénom (pseudonyme si l'anonymat est requis)
- Fonction (poste occupé et rôle dans l'organisation)
- Ancienneté dans l'organisation : Nombre d'années d'expérience au sein de votre structure et dans le domaine de la migration surtout dans le cadre de la migration irrégulière vers les États-Unis.
- Implication dans des projets ou programmes pertinents : Participe-t-il/elle à des programmes en lien avec la migration irrégulière ou les migrations vers les USA ?

PRESENTATION DE LA STRUCTURE

- Pouvez-vous présenter votre organisation (Cible, zone d'intervention, rôle et objectif) ?
- Pouvez-vous nous parler de vos interventions au Sénégal et en dehors du pays ?

QUESTIONS

I. CADRE JURIDIQUE ET RÉGLEMENTAIRE

1. Existe-t-il une politique migratoire régionale au niveau de la CEDEAO ? Si oui, est-ce que le Sénégal l'utilise ? en quelle date cela a été promulgué et vulgarisé ? Puis-je avoir le document ?
2. Le Sénégal dispose-t-il d'une politique migratoire qui lui est spécifique ? Est-ce que cela a été vulgarisé et promulgué ? Qui a été l'élite dans la rédaction ? Est-ce que le document est en conformité avec la nouvelle politique incarnée par le nouveau gouvernement du Président Diomaye ?

3. Quelles sont les actions concrètes menées par le MIAAE pour prévenir la migration irrégulière ?
4. Travaillez-vous en coordination avec d'autres ministères (intérieurs, jeunesse, travail...) ou organisations internationales ?
5. Le ministère mène-t-il des campagnes d'information et de sensibilisation sur les risques de la migration irrégulière en générale et aussi dans le cadre des États-Unis ?
6. Est-ce qu'il existe des accords bilatéraux entre le Sénégal et les États-Unis en matière de migration ?

II. PROFILS MIGRATOIRES

7. Avez-vous eu connaissance en ce qui concerne ces migrants sur les tendances en matière de :
 - Sexe,
 - Tranche d'âge,
 - Régions d'origine,
 - Leur niveau d'instruction,
 - L'activité professionnelle ? (Demander la documentation)
8. Quelles sont les principaux facteurs qui influent sur le taux de l'immigration irrégulière ? Plus précisément, quelles sont, selon vous, les principales raisons (économiques, sociales, culturelles, sociales, politiques) qui poussent les Sénégalais à migrer clandestinement ?
9. Quels facteurs spécifiques aux États-Unis attirent les migrants clandestins sénégalais ? Pourquoi le choix des États-Unis (opportunités économiques, sécurité, éducation, etc.) ?
10. Avez-vous constaté une évolution de ce phénomène migratoire au cours de ces dernières années ?

III. MOBILISATIONS

11. Connaissez-vous des formes de mobilisations (ressources matérielles comme immatérielle) au niveau des familles, des communautés qui justifie ses départs ?
12. Connaissez-vous des formes de mobilisations existantes au niveau des réseaux migratoires (migrants sénégalais) ou migrants eux-mêmes qui justifient ces départs ?
13. En quoi ces mobilisations influencent-elles la réussite du voyage ?

14. Est-ce qu'il y a des mécanismes qui facilitent l'entrée des migrants aux pays de transit et au niveau de la frontière américaine ?

IV. ITINÉRAIRES

15. Le ministère dispose-t-il d'informations sur les routes migratoires empruntées par les sénégalais pour arriver aux Etats-Unis de manière irrégulière (Pays de transit, voies utilisées, moyens de transport) ? et Par quel biais ? Quelles sont les sources d'information ? Est-ce que je peux disposer de certains de ses documents ?
16. Existe-t-il d'autres point de départ hormis le Sénégal (pays, continents) pour les sénégalais se trouvant en dehors du pays ?
17. Connaissez-vous les rôles des passeurs ou des réseaux qui interviennent le long du parcours ? Comment se construit ce réseau ?
18. Connaissez-vous les étapes principales de ces itinéraires ?
19. Quelles sont les principales difficultés rencontrées par les migrants sénégalais durant leur trajet vers les États-Unis ? quel rôle joue le ministère en cas difficultés ?
20. Quels sont les impacts psychologiques et physiques que ces voyages ont sur les migrants ?
21. Comment votre structure ou d'autres organisations internationales interviennent-elles pour aider ou protéger ces migrants en difficulté (interpellé, expulsé ou détenu dans un pays de transit ou aux États-Unis ?

POLITIQUE

22. Est-ce que la décision des États-Unis, de mettre le Sénégal dans la liste des black countries avec une procédure de rapatriement des Sénégalais en situation irrégulière aux États-Unis, est effective ? **Si oui** : Quelles sont selon vous les raisons avancées par les États-Unis ? Quelle est la position officielle du Sénégal face à une telle décision des États-Unis ? Cette situation ne remet-elle pas en cause les accords existants entre le Sénégal et les États-Unis ?
23. Dans une perspective anticipative, quelles mesures envisagez-vous de déployer face à cette situation ? (Réaction diplomatique ou actions concrètes) ? Êtes-vous en coordination avec d'autres ministères pour trouver solutions face à cette décision ?
24. Dans une perspective anticipative, quels impacts cette décision aura-t-elle sur les migrants irréguliers sénégalais mais également pour tout ressortissant sénégalais se

trouvant aux États-Unis et pour ce qui veulent employer la voie légale avec les demandes de visa ?

25. Le Sénégal est-il impliqué dans des programmes internationaux de lutte contre la migration irrégulière et favoriser la voie légale ?

V. RECOMMANDATIONS

- Quels axes d'améliorations le MIAAE envisage-t-il dans la gestion de la migration irrégulière des Sénégalais vers les États-Unis ?
- Quelles recommandations donneriez-vous aux migrants, aux chercheurs, aux décideurs ou à la société civile pour mieux comprendre et agir positivement sur ce phénomène ?

CONCLUSION

- Remerciements
- Demander s'il est possible d'obtenir des documents ou rapports internes pouvant enrichir le mémoire.

Annexe 12 :

GUIDE D'ENTRETIEN POUR LES ONG

INTRODUCTION

- Remerciements du répondant pour son accord.
- Se Présenter
- Présenter brièvement le sujet : *La migration irrégulière des sénégalais vers les Etats Unis : Mobilisations, Profils des migrants et Itinéraires migratoires*. Et l'objectif de l'entretien : « **Mieux comprendre les différents profils des migrants sénégalais, les mobilisations et les itinéraires dans le cadre de la migration irrégulière des Sénégalais vers les États-Unis** ».
- Demander l'accord pour l'enregistrement à des fins de retranscription et d'analyse tout en respectant l'anonymat

IDENTIFICATION DU RÉPONDANT

- Nom et prénom (pseudonyme si l'anonymat est requis)
- Fonction (poste occupé et rôle dans l'organisation)
- Ancienneté dans l'organisation : Nombre d'années d'expérience au sein de votre structure et dans le domaine de la migration.
- Implication dans des projets ou programmes pertinents : Participe-t-il/elle à des programmes en lien avec la migration irrégulière ou les migrations vers les USA ?

PRÉSENTATION DE LA STRUCTURE

- Pouvez-vous présenter votre organisation (Cible, zone d'intervention, rôle et objectif) ?

QUESTIONS

I. PROFILS DES MIGRANTS

26. Avez-vous constaté une évolution de ce phénomène migratoire au cours de ces dernières années ?
27. Avez-vous eu connaissance en ce qui concerne ses migrants sur les tendances en matière de tranche d'âge, de régions d'origine, de leur niveau d'instruction et de leur situation économique ? en d'autres termes qui migrent ?
28. Pouvez-vous nous partager une expérience que vous avez eue avec des migrants ? Avec des migrants dont la destination était les Etats-Unis ?

29. Quelles sont les principaux facteurs qui influent sur le taux de l'émigration irrégulière ?
Plus précisément, quelles sont, selon vous, les principales raisons (économiques, sociales, culturelles, politiques) qui poussent les Sénégalais à migrer clandestinement ?
30. Quels facteurs spécifiques aux États-Unis attirent les migrants clandestins sénégalais ?
Pourquoi le choix des États-Unis (Opportunités économiques, sécurité, éducation, etc.) ?

II. MOBILISATIONS POUR LE DÉPART MIGRATOIRE

31. Connaissez-vous des formes de mobilisations (ressources matérielles comme immatérielles) au niveau des familles, des communautés qui justifient ses départs ?
32. Connaissez-vous des formes de mobilisations existantes au niveau des réseaux migratoires (migrants sénégalais) ou migrants eux-mêmes qui justifient ces départs ?
33. En quoi ses mobilisations influencent-elles la réussite du voyage ?
34. Est-ce qu'il y a des mécanismes qui facilitent l'entrée des migrants aux pays de transit et au niveau de la frontière américaine ?

III. ITINÉRAIRES EMPRUNTÉS PAR LES MIGRANTS CLANDESTINS

35. Disposez-vous d'informations sur les routes migratoires empruntées par les sénégalais pour arriver aux États-Unis de manière irrégulière (Pays de transit, voies utilisées, moyens de transport) ?
36. Connaissez-vous des rôles des passeurs ou des réseaux qui interviennent le long du parcours ? Comment se construit ce réseau ?
37. Connaissez-vous des étapes principales de ces itinéraires ? Précisément ?
38. Quelles sont les principales difficultés rencontrées par les migrants sénégalais durant leur trajet vers les États-Unis ?
39. Quels sont les impacts psychologiques et physiques que ces voyages ont sur les migrants ?
40. Comment votre structure ou d'autres organisations internationales interviennent-elles pour aider ou protéger ces migrants en difficulté (interpellé, expulsé ou détenu dans un pays de transit ou aux États-Unis) ?

IV. POLITIQUES ET PERSPECTIVES

19. Comment évaluez-vous les politiques migratoires sénégalaises et américaines face à ce phénomène ?

20. Selon vous, quelles stratégies pourraient réduire l'ampleur de la migration irrégulière vers les États-Unis ?
21. Quels sont les principaux programmes ou initiatives mis en place par votre structure pour dissuader ou assister les migrants potentiels ?
22. Quels messages ou conseils souhaitez-vous transmettre aux jeunes Sénégalais qui envisagent ce type de migration ?

V. RECOMMANDATIONS

- Quels axes d'améliorations le MIAAE envisage-t-il dans la gestion de la migration irrégulière des sénégalais vers les États-Unis ?
- Quelles recommandations donneriez-vous aux migrants, aux chercheurs, aux décideurs ou à la société civile pour mieux comprendre et agir positivement sur ce phénomène ?

CONCLUSION

- Remerciements
- Demander s'il est possible d'obtenir des documents ou rapports internes pouvant enrichir le mémoire.

Annexe 13 :

GUIDE D'ENTRETIEN POUR LE CILMI

INTRODUCTION

- Remerciements du répondant pour son accord.
- Se Présenter
- Présenter brièvement le sujet : *La migration irrégulière des sénégalais vers les Etats Unis : Mobilisations, Profils des migrants et Itinéraires migratoires*. Et l'objectif de l'entretien : « **Mieux comprendre les différents profils des migrants sénégalais, les mobilisations et les itinéraires dans le cadre de la migration irrégulière des Sénégalais vers les États-Unis** ».
- Demander l'accord pour l'enregistrement à des fins de retranscription et d'analyse tout en respectant l'anonymat

IDENTIFICATION DU RÉPONDANT

- Nom et prénom (pseudonyme si l'anonymat est requis)
- Fonction (poste occupé et rôle dans l'organisation)
- Ancienneté dans l'organisation : Nombre d'années d'expérience au sein de votre structure et dans le domaine de la migration surtout dans le cadre de la migration irrégulière vers les États-Unis.
- Implication dans des projets ou programmes pertinents : Participe-t-il/elle à des programmes en lien avec la migration irrégulière ou les migrations vers les USA ?

PRESENTATION DE LA STRUCTURE

- Pouvez-vous présenter brièvement le CILMI (Date et contexte de création, Composition, Cible, rôle et objectif, Partenaire) ?
- Qui est à la tête de l'organisation ?
- Avez-vous un plan d'action ? et qui finance le plan d'action ? est-ce un plan d'action annuelle ou pluriannuelle ?
- Pouvez-vous nous parler de vos zones prioritaires d'intervention et de réalisation au Sénégal et en dehors du pays ?

QUESTIONS

I. COOPÉRATION ET DÉFIS

1. Quelles sont les stratégies mise en œuvre par le CILMI pour prévenir ou dissuader la migration irrégulière particulièrement celle en direction des États-Unis ?

1. Selon vous les actions du CILMI ont-elles un effet positif ou négatif sur les flux irréguliers vers les États-Unis ?
2. Travaillez-vous en collaboration avec d'autres institutions nationales ou internationales ?
3. Avez-vous des campagnes ciblées en direction des jeunes ou des régions à forte émigration ? comment se passe votre intervention ?
4. Est-ce que la migration irrégulière vers les États-Unis est prise en compte dans votre plan d'action ?
5. Quels sont les principaux défis que vous rencontrez ?
6. Quels sont les grandes orientations de la politique migratoire au Sénégal ? Est-ce que cela a été mis en œuvre ?

II. PROFILS MIGRATOIRES

7. Avez-vous eu des informations ou des données sur les profils des migrants, notamment concernant sexe, leur âge, leur région d'origine, leur niveau d'instruction et l'activité professionnelle ? si possible, pouvez-vous partager des documents ou des sources à ce niveau ?
8. Quelles sont les principaux facteurs qui influent sur le taux de l'immigration irrégulière ? Plus précisément, quelles sont, selon vous, les principales raisons (économiques, sociales, culturelles, politiques) qui poussent les Sénégalais à migrer clandestinement ?
9. Quels facteurs spécifiques aux États-Unis attirent les migrants clandestins sénégalais ? Pourquoi le choix des États-Unis (opportunités économiques, sécurité, éducation, etc.) ?

III. MOBILISATIONS

10. Connaissez-vous des formes de mobilisation (ressources matérielles comme immatérielles) au niveau des familles, des communautés qui justifient ses départs ?
11. Connaissez-vous des formes de mobilisation existantes au niveau des réseaux migratoire (migrants sénégalais) ou migrants eux-même qui justifient ces départs ?
12. En quoi ses mobilisations influencent-elles la réussite du voyage ?
13. Est-ce qu'il y'a des mécanismes qui facilitent l'entrée des migrants aux pays de transit et au niveau du frontière américain ?

IV. ITINÉRAIRES

14. Le ministère dispose-t-il d'informations sur les routes migratoires empruntées par les sénégalais pour arriver aux États-Unis de manière irrégulière (Pays de transit, voies

utilisées, moyens de transport) ? et Par quel biais ? Quels sont les sources d'informations ? Est-ce que je peux disposer de certains de ses documents ?

15. Existe-t-il d'autres points de départ hormis le Sénégal (pays, continents) pour les Sénégalais se trouvant en dehors du pays ?
16. Connaissez-vous des rôles des passeurs ou des réseaux qui interviennent le long du parcours ? Comment se construit ce réseau ?
17. Quelles sont les principales difficultés rencontrées par les migrants sénégalais durant leur trajet vers les États-Unis ? quel rôle joue le ministère en cas difficultés ?
18. Quels sont les impacts psychologiques et physiques que ces voyages ont sur les migrants ?
19. Comment votre structure intervient-elle pour aider ou protéger ces migrants en difficulté (interpellé, expulsé ou détenu dans un pays de transit ou aux États-Unis ?

VI. RECOMMANDATIONS

- Quelles améliorations proposez-vous pour lutte contre ce phénomène de migration ?
- Quelles recommandations donneriez-vous aux migrants, aux chercheurs, aux décideurs ou à la société civile pour mieux comprendre et agir positivement sur ce phénomène ?

CONCLUSION

- Remerciements
- Demander s'il est possible d'obtenir des documents ou rapports internes pouvant enrichir le mémoire.